



Association de Soutien aux Projets d'Interprétation et de Recherches
sur les Activités Pastorales



PETIT

MANUEL

DU BERGER

D'ALPAGE



HORS LES DRILLES



petit manuel
du berger d'alpage

© Cardère éditeur 2015
collection Hors les Drailles

© Aspir 2015
Association de soutien aux projets d'interprétation
et de recherches sur les activités pastorales

© Alexis Nouailhat 2015 pour les illustrations

isbn 978-2-914053-87-7
issn 2428-9248

PREMIÈRE ÉDITION

Un partenariat : Aspir – Maison du Berger...



... et Association des bergères et bergers de Provence
et des Alpes du Sud

Projet
soutenu par

Fondation
de
France

Programme « Hors piste »

ASPIR

Petit manuel du berger d'alpage

Coordonné par

Olivier TURQUIN (Aspir)

Guillaume LEBAUDY (Maison du Berger)



à Josselin, apprenti géographe,
amoureux de montagne et d'alpage,
aide-berger, fils d'un berger éleveur ;
il vient de nous quitter...
beaucoup trop tôt.

*On ne change pas la vie à soi seul
et ce n'est rien d'être libre en rêve.
Le problème de la liberté intéresse tout le troupeau.
Tout le troupeau sera libre ou pas une bête ne le sera.*

Jean Guéhenno, *Journal des années noires*

Remerciements

Ce manuel est une aventure collective. Il a été réalisé en partenariat entre l'association Aspir (association de soutien aux projets d'interprétation et de recherches sur les activités pastorales) et la Maison du Berger avec le concours très actif de bergères et de bergers, notamment de membres de l'Association des bergères et bergers de Provence et des Alpes du Sud. L'association Agrinature nous a apporté un précieux relais de trésorerie pour engager sans tarder la réalisation du manuel en attendant que rentrent les subventions.

L'édition 2015 est cofinancée par la Fondation de France dans le cadre de son appel à projets « Hors Piste », et la Mutualité sociale agricole nous a fait profiter de ses conseils en matière de prévention des risques.

Merci infiniment aux nombreux contributeurs, et aux encore plus nombreuses contributrices, qui ont travaillé au sommaire, à la rédaction et à la relecture de cette première mouture. On compte sur vous et tous nos lecteurs pour l'améliorer l'an prochain.

Ont contribué bénévolement

Coordination

Olivier Turquin et Guillaume Lebaudy
avec le concours de Simon Pires et Catherine Bekkar.

Rédaction

Véronique Barrière (médecin MSA)
Catherine Bekkar ^{a b} (bergère)
Anne-Marie Brisebarre ^a (ethnologue)
Margot Colla (cueilleuse gourmande)
Leïla Épisse ⁱ (bergère)
Mathieu Erny ^{a b} (berger)
Laurent Four ^{a b i} (berger et moniteur de contention)
Nicole Gellot (journaliste)
Aurore Girardot (éducatrice canine et bergère)
Valentine Guérin ^b (bergère)
Guillaume Lebaudy ^a (ethnologue)
Fernand Léger (éleveur berger)
André Leroy ^{a b} (berger)
Lucie Maréchal ^b (bergère)
Bruno Msika ^a (éditeur)
Alexis Nouailhat ^a (illustrateur)
Rémy Pascal ^a (animateur pédagogique)
Marie Petetin ⁱ (bergère)
Francine Philippe ^b (bergère)

Simon Pires^a (étudiant en géographie et berger)
Nicolas Prat (préventeur MSA)
Émilie Richard Frève^{a b} (bergère et ethnologue)
Mathieu Roulet (berger)
Bernadette Tüscher (bergère)
Olivier Turquin^{a b} (géographe et berger).

^a : membres d'Aspir

^b : membres de l'Association des bergères et bergers de
Provence et des Alpes du Sud

ⁱ : membres de l'Association des bergers de l'Isère

Relecture

Catherine Bekkar, Anne-Marie Brisebarre, Bruno Msika

Dessins

Alexis Nouailhat, André Leroy

Couverture

Collage, composition pastorale et photo : Olivier Turquin
Dessin : Alexis Nouailhat

Avertissement

Ce manuel, premier du genre, à notre connaissance en France du moins, est un prototype, un ballon d'essai. Il ne peut qu'être perfectible. Notamment les informations contenues dans ce mémento sont susceptibles de changer d'un département à un autre, d'une année à l'autre.

C'est vous, amis bergères et bergers, novices ou confirmés, qui en serez les meilleurs juges. N'hésitez pas à utiliser la fiche en fin d'ouvrage pour nous signaler des erreurs ou les améliorations que vous souhaitez lui apporter. Laissez-nous vos coordonnées sur cette fiche et nous vous ferons parvenir gracieusement la version définitive qui sera disponible en avril 2016.

Sommaire

Remerciements	7
Ont contribué bénévolement	8
Sommaire.....	11
Préface	14
Un petit manuel : pour qui, pour quoi ?	16

CHAPITRE 1 – BERGER D'ALPAGE, UN MÉTIER...

PARFOIS UNE PASSION

Un métier qui évolue... comme tous les métiers.....	20
Un métier d'équilibriste entre passion et professionnalisme	24
Se former pour faire le berger	28
Trouver un emploi de berger	28
Les différents statuts du berger	30
Les associations de bergers et autres organismes pastoraux	34

CHAPITRE 2 – PRENDRE SOIN DE SOI

Se ménager.....	38
Se protéger	59
Se soigner.....	68
S'équiper	72

CHAPITRE 3 – CONDUIRE LE TROUPEAU

Le comportement d'un troupeau de brebis	84
La garde : tout un art !.....	89

CHAPITRE 4 – GÉRER LES BREBIS

Comprendre les brebis	102
L'appivoisement et la domestication	109
Manipuler et contenir une brebis	111
Soigner les brebis	118

CHAPITRE 5 – GÉRER LES CHIENS, « GÉRER » LES LOUPS

Soigner les chiens de conduite	125
Gérer les chiens de protection	128
Éloigner les prédateurs	133

CHAPITRE 6 – PRENDRE SOIN DE L'ALPAGE

Connaître le mode de gestion de l'alpage	144
Explorer son alpage	146
Des troupeaux dans des espaces « naturels »	149
Le rôle du berger dans les MAE	150
Les autres usagers de l'alpage	152

CHAPITRE 7

BERGER, ACTEUR DE L'ALPAGE PARMI D'AUTRES

Vivre et travailler à plusieurs	156
Les bases du dialogue avec les autres	157
Dialoguer avec les éleveurs	159
Savoir demander de l'aide.....	166
Savoir proposer de l'aide.....	166

CHAPITRE 8 – BERGER, UN MODE DE VIE ?

Le choix d'une vie hors du commun	172
La médaille et son revers	175

ANNEXES

Annexe 1 Le droit du travail pour les bergers salariés	182
Annexe 2 Annuaire des contacts	201
Annexe 3 Numéros d'appel d'urgence	208
Annexe 4 Annuaire des formations	210
Annexe 5 Le vocabulaire du berger	215
Annexe 6 Bibliographie	225
Annexe 7 Remarques et propositions pour améliorer le manuel : à vous de jouer !	229

Préface

Cet été, vous avez décidé de « faire le berger » en alpage dans les Hautes-Alpes ? Bravo ! Bienvenue au « club » des bergères et bergers d'alpage. Un club pas si fermé, mais auquel on n'appartient vraiment qu'à force de métier et de professionnalisme.

Nous sommes heureux de vous présenter ce « petit manuel du berger d'alpage » rédigé avec le concours bénévole de nombreux collègues bergères et bergers d'alpage expérimentés. L'édition 2015 du manuel est une édition expérimentale qui a valeur de test. L'édition définitive du petit manuel du berger d'alpage est prévue pour le printemps 2016. Elle sera disponible gratuitement pour les bergers des Hautes-Alpes grâce au concours financier de la Fondation de France et au travail bénévole des rédacteurs. Après lecture et usage de cette version, merci de nous faire part de vos remarques et propositions avant la fin de l'année 2015 pour nous permettre de les prendre en compte. Une fiche est mise à votre disposition à cet effet en annexe. L'« atelier des alpages » organisé les 5 et 6 novembre 2015 sera aussi l'occasion, pour ceux qui le souhaitent, de travailler ensemble à élaborer la version définitive.

Ce petit manuel est destiné à faciliter votre préparation et le bon déroulement de votre estive sur les alpages des Hautes-Alpes. Il met souvent l'accent sur les difficultés que l'on peut rencontrer au cours d'une estive. Cela peut paraître un tantinet décourageant. Ne vous laissez pas impressionner... Malgré les vicissitudes, chaque année, les bergers sont impatients et heureux de retourner en alpage.

À travers ce manuel, nous cherchons à préserver et à conforter le plaisir, voire la passion, que vous éprouverez à garder un troupeau en estive. Car le plaisir de passer une saison près des cimes auprès des brebis est une des principales motivations des bergers d'alpage. Plaisir, passion, ces mots ne doivent toutefois pas nous faire oublier que « faire le berger » est avant tout un métier où doivent se mêler prudence, humilité, respect de soi et des autres, amour, soins et respect des animaux que l'on vous confie, savoirs et savoir-faire divers comme la gestion fine de la ressource herbagère, et tant d'autres techniques et valeurs que vous découvrirez au fil des pages... et des jours. Car il est vrai qu'à tout âge le berger a toujours à apprendre de la montagne, du troupeau et de son métier.

Nous vous souhaitons une très bonne estive et espérons que cette édition expérimentale du « petit manuel du berger d'alpage » remplira ses fonctions en vous facilitant la vie sur l'alpage « au cul du troupeau ».

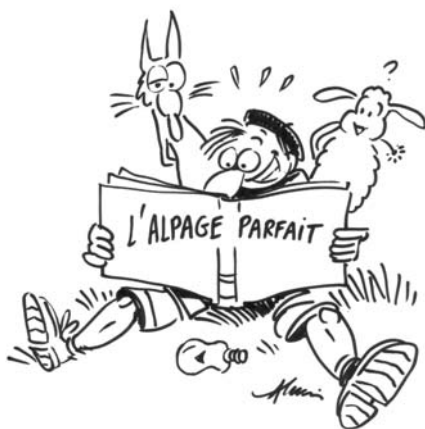
Olivier Turquin et Guillaume Lebaudy
Coordinateurs

Un petit manuel : pour qui, pour quoi ?

Pour des raisons pratiques, nous avons ciblé notre propos sur les bergers qui gardent dans les Hautes-Alpes des troupeaux de brebis allaitantes : il fallait commencer par un bout du massif alpin et les bergers de brebis sont les plus nombreux dans ce département. Cependant, certaines informations peuvent s'appliquer à des bergers exerçant dans d'autres départements, d'autres contextes ou prenant soin d'autres animaux (bovins allaitants notamment).

Ce petit manuel n'est ni une bible ni une encyclopédie. C'est un assistant, un conseiller, un aide-mémoire... Il profitera aussi aux éleveurs qui emploient des bergers pour l'alpage en leur apportant des éléments pratiques et réglementaires. Nous souhaitons qu'il serve également aux profanes pour comprendre tout ce qu'il faut mettre en place pour bien faire ce métier de berger.

Parmi les sujets qu'il aborde : C'est quoi « faire le berger » aujourd'hui ? Comment et où se former ? Comment trouver une place ? Quelles astuces pour faciliter votre vie sur l'alpage ? Un troupeau, comment « ça marche » ? Comment prendre soin des brebis, des chiens ? Comment gérer un alpage ? Comment protéger le troupeau des prédateurs ? Et surtout comment vous ménager pour mener à bien vos multiples missions ? Vous y trouverez aussi en annexes les droits et les devoirs d'un berger salarié, un annuaire des formations et des acteurs régionaux du pastoralisme, un petit vocabulaire des bergers de Provence et des



Alpes, et quelques références d'ouvrages pour approfondir certains points.

Ce petit manuel est là pour vous ouvrir des portes, vous proposer quelques repères, partager des expériences et non pour vous donner des recettes infailibles... qui n'existent pas lorsque l'on travaille avec du vivant. Nous avons cherché à éviter les stéréotypes et les jugements, et nous avons fait une place à la prise de recul sur le métier de berger. Pas de règles, mises à part celles qui s'imposent à tous comme le droit du travail, simplement des informations, des astuces, des témoignages, des conseils et des pistes pour préserver le plaisir de garder... et, pour les novices, réussir à survivre à leur première estive en alpage.

Au fond du sac ou à la cabane, ce petit manuel est là pour vous accompagner pendant votre estive.



Chapitre 1

Berger d'alpage, un métier... parfois une passion

Un métier qui évolue... comme tous les métiers

Berger d'alpage, un métier solitaire d'interface



Le métier de berger revêt plusieurs facettes : le berger est bien entendu responsable du bon état sanitaire et de l'engraissement des brebis, mais il est aussi garant des ressources pastorales, de l'environnement, des paysages et acteur de la bonne entente avec les autres utilisateurs des alpages.

Le berger d'alpage exerce son métier dans un milieu naturel et social complexe. Il vit et travaille souvent seul mais n'est pas toujours aussi isolé qu'on peut l'imaginer. Il collabore, bien entendu, avec les éleveurs qui l'embauchent mais il s'inscrit aussi dans un collectif plus large avec de nombreux autres acteurs : propriétaires, touristes, accompagnateurs, élus et techniciens des territoires, gardes en tous genres, service de l'État... qui ont chacun leurs responsabilités et leurs pratiques sur l'alpage. Car l'alpage est bien souvent un espace naturel remarquable dont l'usage est plus ou moins réglementé (cœur de parc national, réserve naturelle, de pêche ou de faune sauvage, espace naturel sensible, zone Natura 2000...). Beaucoup d'alpages sont aussi traversés par des routes, des pistes ou des sentiers de randonnées (GR et PR) fréquentés par des touristes et les professionnels qui les accompagnent, à pied, à

cheval, en voiture, en VTT, en parapente... Le berger mène son troupeau sur un espace où cohabitent de multiples usages pas toujours faciles à concilier. Et le berger est au cœur, à l'interface, de ces usages et de leurs frottements. Or, la bonne cohabitation entre ces usages est une des clés de la réussite de son alpage.

Différents types de bergers

Dans le massif des Alpes, on trouve quatre types de métier de berger différents tant sur le plan de la gestion de la montagne que sur celui de la conduite du troupeau et des conditions de travail :

- berger ovins allaitants ;
- berger bovins allaitants ;
- berger bovins laitiers ;
- berger ovins laitiers.

Dans les Hautes-Alpes, il y a surtout des bergers ovins allaitants, mais aussi quelques vachers de troupeaux bovins allaitants et, exceptionnellement, laitiers. On estime à environ 200 le nombre de bergers d'alpage dans ce département.

Les bergers passent 3 à 6 mois en alpage selon les années (entre mai et novembre). Cette période varie en fonction de la pousse de l'herbe au printemps et de la météo à l'automne.

Le reste de l'année, certains continuent à garder un troupeau, font l'agnelage, tondent les brebis... D'autres font des saisons en agriculture (taille, récoltes...), dans le tourisme (restauration, moniteur de ski, pisteur...) ou exercent d'autres activités (vétérinaire, consultant, chercheur, étudiant...).

Des compétences et savoir-faire multiples

L'évolution et l'adaptation du métier aux contextes nouveaux (prédation, fréquentation touristique, institutionnalisation de leur métier, etc.) et l'augmentation du nombre d'utilisateurs des espaces pastoraux ont conduit à une complexification du métier de gardien de troupeau bien analysée dans le cadre du réseau Pastor'Alpes.

Malgré des différences selon le type de troupeau et les caractéristiques de l'alpage, les bergers partagent un certain nombre d'aptitudes, de compétences et de savoir-faire :

- patience, assiduité et calme pour conduire et soigner les bêtes ;
- sens de l'observation et capacité d'analyse ;
- capacités d'adaptation et d'anticipation dans des conditions très changeantes : gestion de l'herbe, aléas climatiques, comportement du troupeau...
- autonomie, débrouillardise et organisation en condition de travailleur isolé en montagne ;
- aptitudes relationnelles avec les autres acteurs de la montagne : touristes, randonneurs, sportifs, élus et collectivités, spécialistes de l'environnement ou des domaines skiables, chasseurs...
- bonne condition physique et mentale, capacité à gérer son effort sur la durée de la saison d'estive ;
- motivation pour la conduite d'un troupeau en montagne ;
- connaissance du milieu montagnard et adaptation de son comportement à l'environnement montagnard et à la météo.

Un berger d'aujourd'hui doit aussi être capable de :

- gérer un troupeau : alimentation et soins aux animaux, conduite du troupeau, contention, protection...
- manipuler les animaux et faire les soins dans de bonnes

conditions de sécurité (pour le berger et les animaux) et de respect du bien-être animal ;

- savoir déplacer un troupeau dans des conditions variées (comprendre les biais et les mouvements du troupeau en fonction de la topographie de la montagne, de la météo...) ; trouver le bon équilibre entre « suivre » et « mener le troupeau » ;
- mettre en place et entretenir les systèmes de contention : clôtures, parcs, etc.
- mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures agroenvironnementales et de protection contre la prédation ;
- organiser sa vie en montagne (descendre se ravitailler, prendre du repos...) ;
- travailler en montagne et en situation isolée ;
- organiser son temps de travail et, au besoin, celui de l'aide-berger ;
- réagir rapidement à des situations complexes et travailler en lien avec d'autres acteurs de l'alpage ;
- gérer et optimiser la ressource en herbe : faire pâturer sans abîmer la ressource herbagère tout en assurant une ration suffisante au troupeau ;
- travailler avec les chiens de conduite, pour déplacer le troupeau, et, le cas échéant, gérer les chiens de protection, pour protéger le troupeau des prédateurs ;
- repérer les brebis malades, diagnostiquer les pathologies éventuelles et apporter les premiers soins ;



**Le point de vue de
Lucie :
Berger, c'est un métier**

« Faire le berger » ça demande des connaissances et des compétences propres à cette activité, ça s'apprend donc ! Comme tout métier de terrain c'est beaucoup l'expérience qui permet d'acquies cela, et comme tout métier en relation avec le vivant, on n'a jamais fini d'apprendre et de se perfectionner, ce qui rend le métier aussi difficile que passionnant.

- connaître et anticiper les besoins et le comportement des animaux pour adapter la conduite pastorale ;
- renseigner régulièrement les documents de suivi de l'alpage (cahier d'alpage...);
- être bricoleur pour se débarrasser avec peu de moyens ;
- valoriser et entretenir un espace pastoral vaste, diversifié et sensible ;
- gérer la relation avec les autres usagers de l'alpage. Accueillir et informer les visiteurs et les randonneurs de passage.

Et la liste n'est pas close.

Un métier d'équilibriste entre passion et professionnalisme

La passion, une composante d'un métier

La « passion des bêtes » est souvent évoquée pour caractériser le « bon berger ». Cette passion est un puissant moteur mais on dit aussi qu'elle rend aveugle et fait souffrir. Si être un « bon berger » qui a la « passion des bêtes » c'est endurer les mauvaises conditions de travail et les petites vexations,



voire être prêt à se sacrifier pour son troupeau, mieux vaut, pour durer dans le métier, se contenter d'exercer avec professionnalisme un métier passionnant. Car « faire le berger » c'est avant tout aujourd'hui exercer un métier caractérisé par sa technicité même si c'est également pour beaucoup un choix de vie.

Le point de vue d'Émilie : Une liberté encadrée...

« Les bergers jonglent entre la volonté d'encadrer la profession, d'officialiser les relations employeur-salarié en établissant des conditions claires d'embauche, et l'envie de rester dans des pratiques d'ententes informelles selon les normes du groupe, "hors système". De plus, pour certains, l'institutionnalisation des relations sociales serait synonyme de perte d'un sentiment de marginalité et d'indépendance face à la société actuelle qu'ils critiquent, sentiment qui souvent les a amenés à la pratique de ce métier ».

... et une passion multiforme

« La passion prend plusieurs formes. Elle décrit à la fois l'assiduité au travail, l'habileté, les compétences, le don, le respect des normes sociales du groupe, la "passion des bêtes" et tout ce qui touche aux bêtes (l'herbe, les sonnailles...) sous forme de fascination, mais aussi la mesure selon laquelle le berger doit s'oublier afin de répondre aux aléas de son métier et à ses bêtes. Toute préoccupation extérieure aux soins du troupeau (le confort, le sommeil, la vie familiale, et sociale, l'alimentation, l'hygiène...) peut être perçue comme un caprice, un élément dénotant un manque de passion. »

(Lebaudy et al., *L'alpage au pluriel*, p. 109 et 120)

Berger, un métier complexe... et passionnant

La complexification du métier et de son exercice a attiré une nouvelle population de bergers aux origines sociales et aux profils variés. Très souvent issu du monde urbain, le berger contemporain, qui est de plus en plus souvent une bergère, arrive avec un bon niveau de formation (BTS agricole, BTS gestion et protection de la nature, Master d'aménagement du territoire, diplôme d'ingénieur...).

Le point de vue d'Isabelle : Avoir la passion... ou pas

« Finalement, comme l'exprime la sociologue Jocelyne Porcher, ce n'est pas pour avoir un revenu que les bergers et les éleveurs sont avec les bêtes, mais ils en tirent un revenu pour pouvoir être avec. C'est l'envie d'être avec les bêtes qui les amène à faire ce métier. Parce qu'ils sont mieux avec que sans. C'est ce que démontrent ceux qui sont reconnus comme appartenant au groupe des "bergers" par leurs pairs, et qui disent "avoir la passion" ».

(Lebaudy et al., *L'alpage au pluriel*, p. 101)

L'appel de la montagne, des grands espaces, de la solitude, la complémentarité avec d'autres activités professionnelles saisonnières, sont autant de nouvelles motivations pour exercer ce métier. Certains débarquent sur les alpages sans bagage et apprennent le métier « sur le tas », mais bon nombre ont suivi une formation professionnelle spécifique au métier de berger.

Les brebis pâturent en semi-liberté dans des territoires semi-naturels aux forts enjeux économiques, touristiques, environnementaux et culturels. Et ces enjeux interfèrent pour le meilleur et pour le pire avec la garde telle qu'on la pratiquait il y a encore quelques décennies.

Du coup, les troupeaux et les bergers n'ont plus l'exclusivité des alpages et sont sollicités sur d'autres missions. Nombre d'alpages sont aussi des espaces naturels protégés et le berger est alors, bon gré, mal gré, un des gestionnaires de leur biodiversité. Presque tous les alpages sont des refuges pour de multiples espèces protégées sympathiques et inoffensives comme le tétras-lyre que le berger protégera, fascinantes et carnassières comme le loup, le lynx ou l'ours dont le berger protégera son troupeau.

De nombreux alpages sont aussi traversés par des « autoroutes à randonneurs » qui quadrillent l'alpage, par des télésièges, des GR ou des pistes de VTT. Le berger devra « faire avec » les touristes et parfois se prêter à leurs questions naïves et leur apprendre les règles de l'alpage.

Un gardien sans uniforme

On est très loin de l'image d'Épinal du vieux berger solitaire qui ne pensait, dit-on, que par le ventre de ses brebis. De plus en plus le berger doit « penser comme un alpage » en intégrant toutes ses fonctions qui s'entrecroisent et tous ses acteurs qui se disputent l'usage du pâturage de ses protégées. Gardien du troupeau, il est aussi à plus d'un titre gardien de l'alpage en complémentarité avec les multiples gardes (garde forestier, garde moniteur, garde-chasse, garde-pêche, garde champêtre...), gardiens de refuge et autres professionnels des alpages et de leurs environs. Ne lui manque que l'uniforme... qu'il refuse avec l'obstination de celui qui veut garder sa liberté.

Qu'est-ce qu'un bon berger aujourd'hui ? Le débat est récurrent entre les bergers et avec leurs partenaires et employeurs. Une chose est sûre, la situation a changé. De nouvelles façons d'exercer ce métier séculaire émergent. Cette profession renouvelée correspond-elle toujours à l'envie des bergers ? Beaucoup de bergères et bergers y trouvent à employer leurs compétences et y prennent goût, mais certains vivent ces évolutions comme une perte de sens. Il reste que les alpages sont divers et que chaque berger peut encore espérer trouver alpage à son goût.



Se former pour faire le berger

Chaque année de nouveaux bergers et bergères, souvent d'origine urbaine, se lancent dans le métier sans aucune expérience ni de l'élevage ni de l'alpage. Par ailleurs, plusieurs dizaines se forment ou se perfectionnent chaque année dans des écoles de berger. Ces formations permettent de mieux maîtriser les aspects zootechniques et vétérinaires, de mieux connaître des milieux particuliers comme la montagne, la colline ou la plaine, de faire valoir ses compétences auprès des éleveurs/employeurs, etc.

Elles proposent toutes des spécificités en fonction des territoires qui les portent et cherchent à répondre à la souplesse des parcours de vie et professionnels des bergers contemporains.

On trouvera en annexe 4 p. 210 un annuaire des formations au métier de berger.

Trouver un emploi de berger

Pour trouver ou déposer une demande ou une offre d'emploi de berger en toute saison et partout en France, on peut s'adresser à :

- des organismes généralistes comme Pôle emploi ;
- des organismes spécialisés comme :
 - Agrojob www.agrojob.com (site dédié aux emplois dans l'agroalimentaire et l'agriculture) ;
 - Anefa www.anefa.org (Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture) ;
- des organismes locaux (Paca Job, journaux locaux, petites annonces, etc.).

Dans les Alpes du Sud, le blog emploi-berger (<http://emploiberger.blogspot.com/>) rassemble les demandes et les offres d'emploi. Ce blog est géré par la Maison du Berger en partenariat avec le Cerpam (Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée) et la chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes.

Vous pouvez publier vos annonces en téléphonant ou en envoyant un courriel à :

- la Maison du Berger : 04 92 49 61 85 ou remy.pascal@maisonduberger.fr
- le Cerpam : 04 92 87 47 54 ou secretariat@cerpam.fr

En téléphonant, vous serez mis en relation avec un interlocuteur qui vous aidera au besoin à mieux cibler votre demande, répondra à vos questions et vous orientera dans vos démarches annexes.

Selon les époques, on trouve sur ces sites beaucoup d'annonces de bergers. Ne vous découragez pas, les employeurs viennent régulièrement consulter les sites et beaucoup de bergers trouvent un alpage grâce à ce blog. Soyez persévérants, consultez très régulièrement ce site et n'hésitez pas à contacter les éleveurs qui publient des annonces pour trouver des bergers.

En adhérant à l'Association des bergères et bergers de Provence et des Alpes du Sud, vous pourrez aussi bénéficier des informations qui sont régulièrement envoyées par SMS : offres d'emploi, vente, don ou prêt de chiens de conduite... Un réseau très efficace pour les bergers car les SMS passent un peu partout, même en montagne. Envoyez par SMS (texto) votre demande pour rejoindre l'association et le réseau au : 06 81 59 04 58.

Vous pouvez aussi consulter ou publier des annonces sur d'autres sites tels que :

- Alliance pastorale : www.alliancepastorale.fr
- Coopérative Prov'alp : www.provalp.fr (rubrique « Petites annonces »)
- Filières d'élevage du Sud-Est : www.eviser.fr (rubrique « Présentation » puis « offres emploi et stage »)
- Confédération paysanne : www.confederationpaysanne.fr (rubrique « Petites annonces »)
- Le site de l'association des bergers du Jura franco-suisse et amis : www.bergersdujura.org/emploi.php
- La bourse d'emplois en alpage : www.alpages38.org/-Emploi.html

Les différents statuts du berger

Si dans les Hautes-Alpes, une majorité des bergers sont salariés par un éleveur ou un groupement pastoral, il existe d'autres statuts plus méconnus.

Berger salarié

La plupart des bergers se voient proposer un contrat de travail à durée déterminée (CDD).

Le contrat saisonnier : un CDD très spécial

Les travaux agricoles, appelés à se répéter chaque année à la même période, permettent la conclusion d'un contrat saisonnier. Il s'agit d'un CDD très spécial qui comporte des avantages pour l'employeur. Ces contrats saisonniers peuvent être conclus avec ou sans terme précis et se suc-

céder sur plusieurs années. La durée maximale du contrat ne peut dépasser 8 mois par an (réduits à 6 mois pour les travailleurs étrangers). La prime de précarité de 10 % à l'issue du contrat n'est pas due. Par ailleurs, les durées des contrats de travail à caractère saisonnier effectués successivement dans une même entreprise doivent être cumulées pour le calcul de l'ancienneté. Le salarié pourra le cas échéant avoir droit à des primes d'ancienneté... Attention à bien signer le contrat de travail, au plus tard dans les deux jours qui suivent l'embauche, sinon le contrat pourrait être requalifié en CDI.

Exonération de charges patronales

Les employeurs bénéficient d'une exonération dégressive des cotisations de sécurité sociale applicables aux travailleurs sous contrat saisonnier. L'exonération de charges patronales vise les cotisations patronales dues au titre des assurances sociales agricoles (maladie, vieillesse, maternité, invalidité, décès), accidents du travail et allocations familiales. Cette exonération abaisse le coût total, charges comprises, d'un berger d'alpage. Elle bénéficie aux employeurs, ce qui pourrait leur permettre de mieux rémunérer leurs bergers à moindre coût.

Un contrat régi par le droit du travail et une convention collective

Les relations entre employeurs et salariés sont régies par le droit du travail. Dans les Hautes-Alpes, une convention collective s'applique également aux bergers. On se reportera à l'annexe 1 p. 182 pour lire les informations de base à ce sujet.

Les documents à fournir à l'employeur

- Vous êtes déjà immatriculé à la sécurité sociale en France : votre justificatif d'affiliation (carte vitale) ;
- vous êtes ressortissant de l'Union européenne : votre pièce d'identité ;
- vous êtes ressortissant d'un pays hors de l'Union européenne :
 - votre pièce d'état civil (à défaut une copie certifiée conforme) ou un extrait d'acte de naissance ;
 - votre carte de résident et/ou titre de travail saisonnier.

Ces documents sont indispensables pour établir la déclaration préalable à l'embauche. Mais aussi, le cas échéant :

- votre relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- votre permis de conduire ;
- votre carnet de vaccination.

Éleveur berger

Certains éleveurs font aussi le berger pendant l'estive. Ils sont propriétaires d'un troupeau et ont le statut d'agriculteur. Ils se font rémunérer pour prendre en pension les bêtes d'autres éleveurs. Ils sont généralement locataires des alpages qu'ils font manger. Leurs relations avec les éleveurs qui leur confient leurs bêtes sont régies par le droit rural.

Entrepreneur de garde

Un entrepreneur de garde est une entreprise spécialisée ou une personne qui possède un statut commercial. En échange d'une pension, il garde les bêtes de plusieurs éleveurs « clients ». Il se charge de louer la montagne et d'organiser les soins et les mouvements du troupeau dont il est le responsable. Certains de ces entrepreneurs sont aussi éleveurs et propriétaires de brebis.

La tentation du travail au noir

Parfois, le travail du berger est encore exercé de manière informelle par des travailleurs non déclarés. Avantageuse financièrement pour les deux parties, du moins en apparence et à court terme, cette forme d'embauche est illégale et potentiellement dangereuse en cas d'accident au travail. Les bergers payés « au noir » ne bénéficient d'aucun droit en matière de sécurité sociale.

Comme autrefois avec les bergers piémontais, certains éleveurs font appel à des bergers provenant du Maghreb (Algérie, Maroc...) et des pays de l'Est, notamment de Roumanie. La plupart du temps, ces bergers connaissent bien le métier. En situation d'émigration temporaire ou d'immigration, ces salariés peuvent être vulnérables. Rappelons que le droit français du travail leur est aussi applicable, notamment en ce qui concerne leurs conditions d'embauche, de salaire et de travail.



Aide-berger

Avec le retour du loup dans les Alpes, est apparu l'emploi d'aide-berger. Face à l'obligation de mettre en place des mesures de protection des troupeaux de plus de 1 200 têtes pour pouvoir être indemnisés en cas d'attaque par un prédateur, les éleveurs peuvent avoir recours à l'embauche d'aides-bergers. Cependant, aide-berger n'est pas un statut spécifique. C'est un salarié comme les autres, embauché en CDD, dont le salaire est, dans certaines conditions, en partie pris en charge par les pouvoirs publics dans le cadre du « plan loup ».



L'aide-berger, comme son nom l'indique, aide le berger dans son travail quotidien. Il effectue les tâches relatives au surcroît de travail qu'imposent la mise en place et l'entretien des

moyens de protection (chiens de protection et parc de nuit). Il soutient le berger dans toutes les autres tâches quotidiennes en participant aux soins, aux ravitaillements, aux changements de quartier, voire à la garde du troupeau « dans la mesure où elle est supervisée par le berger ou par l'éleveur ».

Quand la cohabitation se passe bien, l'aide-berger est une source d'aide importante, tant physique que psychologique pour le berger qu'il accompagne. Cependant, les conditions de la cohabitation entre berger et aide-berger ne sont pas souvent réunies : cabane trop petite, manque d'intimité...

Les associations de bergers et autres organismes pastoraux

Il existe un réseau d'organisations et de services pastoraux dont les compétences et les missions concernent les bergers. Associations, syndicats, organismes de service public ou chambres consulaires, ils interviennent tous au sein du monde pastoral pour le représenter, améliorer les conditions de vie et d'exercice du métier de berger d'alpage et le faire mieux connaître.

Si vous avez des questions sur votre contrat, vos droits, si vous voulez obtenir des renseignements détaillés sur les formations ou sur les journées d'atelier qu'ils peuvent organiser, si vous souhaitez être mis en réseau avec d'autres bergers ou éleveurs, si vous voulez vous impliquer pour la profession ou vous syndiquer... n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'eux ! Vous trouverez un annuaire et une présentation de ces organismes en annexe 2 p. 201.

Le point de vue de Mathieu : Pourquoi adhérer à une association de bergers ?

La toute première raison d'adhérer à une association de bergers est la convivialité. Le métier de berger est très solitaire et les occasions de se rencontrer entre collègues sont rares et donc très appréciables et importantes. C'est l'occasion d'échanger des informations sur les alpages, les employeurs, les prédateurs, les chiens, etc.

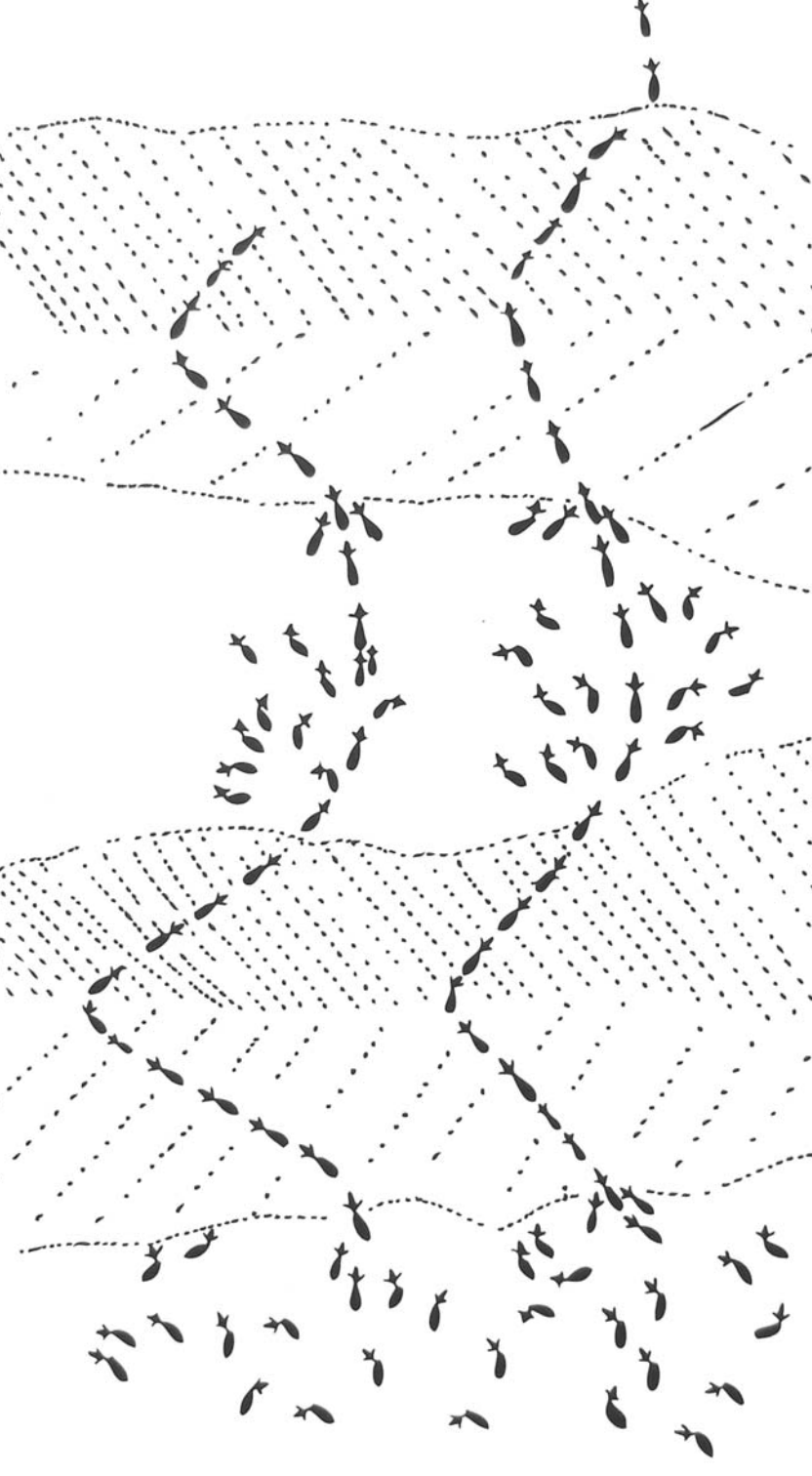
Les formations aussi sont importantes car elles viennent d'une demande des bergers eux-mêmes et sont organisées par eux. Dans l'Association des bergères et bergers de Provence et des Alpes du Sud, une partie de ces formations sont appelées « journées d'échange » car il s'agit de formations dispensées par des collègues ou des bénévoles sur des techniques qu'ils maîtrisent.

Le métier de berger est assez vulnérable parce que très fantasmé par tout le monde au point que bien des gens en ont une image irréaliste. Aussi se permet-on beaucoup trop facilement de parler à la place des bergers. Une association permet que les bergers puissent mieux maîtriser leur parole.

C'est l'occasion de prendre une position commune, représentative, sur des sujets comme les grands prédateurs, les conditions de travail, les rapports avec les randonneurs, les chiens de protection... et de pouvoir envoyer des représentants de bergers reconnus dans les différentes instances qui traitent de ces sujets.

Par ailleurs, les associations de bergers des différents massifs viennent de créer la « Fédération des associations de bergères et bergers de France » pour permettre ce travail associatif au niveau national et susciter des échanges entre massifs.

*Mathieu Erny, président de l'Association des bergères et bergers
de Provence et des Alpes du Sud*



Chapitre 2

Prendre soin de soi

Se ménager

Le métier de berger demande souvent un effort, une activité, une attention soutenue et continue.

Entre la garde, les soins au troupeau, faire les parcs, les aléas de la météo, les dénivelés à avaler, l'approvisionnement, les problèmes administratifs à distance... le berger est relativement bien occupé. Dans des conditions

rustiques, sans machine, chaque tâche ménagère demande du temps et des efforts physiques. Laver les vêtements, faire la vaisselle deviennent parfois des tâches interminables. De plus, les congés sont rares et les quelques temps de pause ne sont pas toujours suffisants pour recharger les batteries. Durant la période d'estive, où les journées sont particulièrement longues, les charges de travail et la dépense physique sont importantes. Se ménager devient un objectif primordial à atteindre pour terminer en bon état ces quatre mois de travail intense.



« Lentement mais sûrement ! » disaient d'anciens bergers qui montaient à pas de tortue la montagne ou travaillaient à un rythme en apparence plutôt tranquille. À chacun sa manière de travailler, mais il semble effectivement plus judicieux de « prendre » son temps, de ne pas se surcharger de tâches (par exemple faire un parc de nuit la même journée que les soins du troupeau et le ravitaillement). La fatigue d'une journée s'accumule dans le temps et récupérer le temps de sommeil manqué est parfois impossible. Il vaut mieux échelonner les tâches dans le temps pour se préserver que de se surcharger en pensant que demain sera plus

calme. Car demain est rarement plus calme. Les imprévus sont récurrents dans le métier. Berger d'alpage est un travail de longue haleine.

Le mot d'ordre est **anticiper** ! Certains bergers disent qu'un bon berger est un berger « paresseux ». Ils n'ont sûrement pas tort. Le berger qui se permet la paresse, c'est celui qui est arrivé à une telle maîtrise et une telle anticipation de son travail qu'il ne court plus comme les premières années. Avant d'en arriver là, il faut passer par le parcours du combattant afin de parvenir à jongler avec tous les aléas en restant serein. Être capable d'anticiper ses besoins, ceux du troupeau, les tâches à faire, par exemple en inscrivant ces éléments sur un calepin, permet une meilleure gestion de l'estive et donne le sentiment de contrôler la situation.

Gérer la fatigue

Lorsque l'on ne dort pas assez, la sieste, à la cabane ou au troupeau, est un bon remède à la fatigue. Sauter une sieste n'est pas une bonne idée. Au dire des spécialistes, une bonne sieste dure environ 20 min. Pour bien gérer son énergie, mieux vaut réaliser certaines tâches tôt le matin, avant de sortir les brebis, ou tard le soir, et piquer un petit roupillon quand le soleil tape. Travailler sous un soleil de plomb accentue la fatigue. Aux heures chaudes, les brebis chaument et le berger en profite pour récupérer.

Le point de vue d'Émilie : Échelonner et anticiper

Échelonner les tâches (dans la mesure du possible) et prévoir ce qui doit être fait dans le temps facilite la gestion de son énergie. La réalisation des tâches répétitives (comme faire la vaisselle, retaper le parc, laver les chaussettes, faire du bois, faire les soins...) au fur et à mesure aide à ne pas se trouver dépassé. C'est l'accumulation de tous ces petits riens en retard qui va peser lourdement sur le moral lorsque l'on se retrouve frigorifié et trempé un jour de mauvais temps.

Arriver à gérer convenablement les ravitaillements aide aussi grandement à préserver son énergie. Car la tâche du ravitaillement est agréable pour les uns ou pénible pour les autres, mais dans tous les cas fatigante.

Même si ça semble parfois difficile et à la fois d'une simplicité enfantine, voire presque un conseil moraliste, l'idée de prendre soin de soi et d'avoir une bonne hygiène de vie évite la fatigue : bien manger, bien dormir, se laver, faire des bains de pieds, avoir des chaussettes propres, diminuer sa consommation de drogue et d'alcool, se soigner lorsque nécessaire. N'attendez pas le dernier moment pour les soins dentaires ou les nouvelles lunettes, là aussi anticipez avant l'estive.

Gérer le stress

La gestion du stress dépend de la source du stress. Qu'il s'agisse de tensions avec les éleveurs, d'autres bergers, des voisins, des loups, des touristes, des gardes, des intempéries ou autres préoccupations, le stress est parfois difficile à gérer et à faire disparaître. L'anticipation semble être un bon moyen d'atténuer le stress. Mais il y a souvent beaucoup de choix possibles et aucun n'est sans inconvénient. Avec les bêtes, il n'y a pas une seule bonne réponse, une seule bonne solution.

Quelle qu'en soit la cause apparente, le stress est souvent lié au degré de fatigue accumulé et au sentiment d'être débordé, de ne plus avoir de contrôle sur la situation. Limiter la fatigue et s'appuyer sur d'autres permet de diminuer le stress vécu. Lorsque l'on doit décider seul et vite, des avis extérieurs peuvent aider. Il ne faut pas hésiter à appeler d'autres bergers, ses éleveurs ou des éleveurs de ses relations pour bénéficier de différents avis, d'expériences, de

Le point de vue de Francine : Rythmer les journées

Il me semble important d'avoir un rythme régulier. Il vaut mieux « un peu moins au quotidien, mais chaque jour semblable, que beaucoup d'un coup, puis plus rien du tout ! »

Pourquoi ne pas explorer l'idée suivante : il s'affirme haut et fort dans le milieu que ce qui compte le plus c'est le rythme du troupeau... Je crois que l'on peut voir la chose un peu autrement... et que (en restant bien entendu dans la mesure du raisonnable) le troupeau peut s'adapter au rythme donné par son berger. Celui-ci est alors responsable de la gestion de la journée et des journées successives. Il garde la possibilité de se ménager et de rester opérationnel jusqu'à la fin de la période de travail.

Cela étant dit, je voudrais ajouter que cette pratique permet au berger débutant d'aborder le métier avec plus de confort... et que, petit à petit, ce même berger pourra de plus en plus, mais sans souffrance, « tout donner » pour son troupeau.

conseils, ou se rassurer dans ses choix. Quand on désespère, on peut aussi appeler « Cléopâtre », l'équipe de soutien aux bergers en difficulté (cf. chapitre 7 p. 155 et annexe 2 p. 201), qui échangera avec vous au téléphone ou viendra, au besoin, sur l'alpage, pour vous aider à passer le cap. Cléopâtre sera en place pour la saison 2016.

Certains trouvent un apaisement dans des pratiques de relaxation ou de méditation. D'autres tentent d'évacuer le stress en criant un grand coup. L'alpage est grand, ce serait dommage de s'en priver si ça fait du bien.

Le point de vue de Mathieu : La force intérieure

Comme tu as du temps pour te regarder intérieurement, il faut une certaine force et être prêt. C'est pas à l'alpage qu'on réglera ses soucis personnels.

Pour résumer, pour tenir le coup dans le temps, il est important de prendre soin de soi au jour le jour, d'anticiper et de répartir au mieux les tâches à faire. Penser à se faire plaisir, se mitonner des repas chauds, avoir de bonnes lec-

tures, écouter et jouer la musique qu'on aime, respecter au mieux les périodes de sommeil et de sieste... Bref, garder le troupeau comme une priorité, une responsabilité, mais ne jamais s'oublier soi-même... afin de bien garder le troupeau. Un cercle vertueux en somme.

Pense-bête du berger malin

Avoir un bon nombre de chaussettes et de sous-vêtements pour se donner de la marge sur les lessives.

Avoir le bon matériel de travail (cirés, parapluie, bottes, jumelles...), ne pas lésiner sur la qualité, car un berger mal chaussé ou mal vêtu... il en bave !

Prendre soin de ses pieds (produit pour les pieds, bonnes chaussettes, bonnes chaussures).

Avoir un bon matelas, un bon oreiller, une bonne couette... et, sinon, en faire la demande au patron.

Avoir des rubans collants contre les mouches (pour des siestes divines !). Et, comble du confort, une moustiquaire à suspendre au-dessus du lit.

Avoir des « thermos » pour manger ou boire chaud au besoin.

Avoir dans son sac et à la cabane une trousse de premiers soins (voir liste).

Utiliser, faute de mieux, un gant de toilette permet un lavage rapide dans le torrent ou avec l'eau d'une bassine chauffée au soleil.

Avoir des tisanes, des bouquins, un carnet à dessin, écouter ou faire de la musique, des films sur son ordinateur, des mots croisés, des sudokus... et s'accorder du temps pour se changer les idées.

Avoir un téléphone mobile qui capte bien le réseau, choisir le bon opérateur (renseignez-vous avant l'estive) et du forfait pour appeler les amis, les proches... ou se faire appeler, sans oublier que les SMS (textos) passent mieux que la voix quand le réseau est poussif.

Bien se ravitailler en quantité et en qualité. Ne pas oublier de demander aux amis de monter des produits frais quand ils débarquent.

Prendre le temps de souffler, respirer, méditer, faire un peu de yoga, du *qi gong*, des étirements ou d'autres exercices apaisants.

Crier un bon coup quand y en a marre, sans affoler les chiens ou le troupeau.

... là encore la liste n'est pas close : à chacun d'ajouter ses astuces et autres recommandations.

Alcool, tabac, cannabis... ces très chers faux amis

À chaque drogue ses risques et à chacun ses limites

Comme dans d'autres métiers, mais pas davantage, bergères et bergers font l'objet de tentations et d'addictions diverses. Les effets des stupéfiants varient d'une personne à l'autre. Au début, les consommateurs d'alcool, de tabac, de cannabis recherchent un état de détente, de bien-être, voire à se



désinhiber. Ils y trouvent un réconfort qui leur permet de « se lâcher », d'oublier un temps leurs problèmes ou de combler des moments de vide. Mais l'addiction s'installe souvent de façon insidieuse car l'effet recherché nécessite l'absorption de quantités toujours plus grandes et mène à une tolérance (nécessité d'augmenter les doses pour ressentir le même effet) et à une dépendance (impossibilité de s'abstenir de consommer sous peine de malaise, de souffrances). Bien souvent, les consommations de tabac, de cannabis et d'alcool se cumulent, ce qui multiplie les effets... y compris indésirables.

Les bergers, travailleurs isolés en milieu difficile, doivent être particulièrement vigilants pour ne pas se mettre en danger. Une consommation modérée et festive peut accompagner les bons moments mais les abus se payent cher et *cash* (par exemple, le risque d'entorse est plus élevé un lendemain de cuite...).

Des conséquences financières lourdes

La consommation régulière de stimulants coûte (très) cher. On l'estime en moyenne à 130 euros par mois pour le cannabis (soit un dixième du SMIC), au moins autant pour

Des effets indésirables

- Effets psychologiques

Réputé anodin, le cannabis peut entraîner des troubles psychiques comme l'anxiété, les crises de panique ou favoriser la dépression. Il est susceptible de révéler ou d'aggraver la schizophrénie (notamment chez les jeunes hommes).

Contrairement aux apparences, le cannabis et l'alcool conduisent souvent à un risque d'isolement et de désocialisation.

- Effets physiques

Les effets de l'alcoolisme sont connus de tous. L'alcool comme le cannabis diminuent les réflexes en situation d'urgence, allongent le temps de réaction et diminuent la coordination des mouvements. Il convient d'en tenir compte dans l'activité professionnelle du berger particulièrement exposé aux risques de la haute montagne.

Le cannabis et l'alcool ont aussi un effet sur la mémoire qui diminue la capacité à apprendre.

Le tabac, comme chacun le sait, augmente les risques de certains cancers mais, plus immédiatement pour les bergers, encrasse les poumons et en diminue le souffle...

le tabac et une somme équivalente pour l'alcool (dont une bonne part de taxes versées à l'État). L'addiction cumulée à ces trois substances peut donc revenir à 5 000 euros par an... qui partent en vapeur ou en fumée, soit nettement plus cher qu'une petite voiture et l'équivalent d'un loyer... ou d'une petite maison au bout de 20 ans.

Où trouver de l'aide pour arrêter

Lorsque l'on devient dépendant de l'une ou l'autre de ces substances on parle d'addiction. Difficile de se débarrasser seul d'une addiction qui, par définition, échappe à la volonté. Prendre conscience de son addiction est une étape indispensable pour qui désire en sortir. Le médecin traitant ou un Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) peut aider ceux qui cherchent à

Le point de vue de Baudelaire, 1860

« Ce que le haschich te donne d'un côté, il te le retire de l'autre... Il te donne le pouvoir de l'imagination mais il t'enlève la possibilité d'en profiter. »

Où se renseigner et demander aide, soutien, informations, conseils, orientation

En premier lieu parlez-en à votre médecin. Sinon vous pouvez contacter :

- Écoute Cannabis 0 980 980 940 de 8 h à 2 h du matin, 7 j/7 (coût d'un appel local depuis un fixe).
- Écoute Alcool 0 881 91 30 30 de 14 h à 2 h du matin, 7 j/7 (coût d'un appel local depuis un fixe).
- Alcool info service 0 980 980 930 de 8 h à 2 h du matin (coût d'un appel local depuis un fixe).
- Tabac info service 39 89 de 9 h à 20 h, du lundi au samedi (0,15 euro/min depuis un fixe)
- Drogues info service 0 800 23 13 13 de 8 h à 2 h du matin, 7 j/7 (appel gratuit depuis un fixe) - 01 70 23 13 13 (depuis un mobile au coût d'une communication ordinaire).

limiter ou supprimer leur addiction. Médecins, psychiatres, psychologues, infirmiers et éducateurs spécialisés constituent ces équipes dont la mission est d'accueillir, écouter sans juger, informer, accompagner, soigner et orienter ceux qui le souhaitent. Les consultations sont confidentielles et le plus souvent gratuites.

Pourquoi est-il si difficile d'arrêter ?

Les drogues sont une source de plaisir... dont on devient rapidement dépendant à plusieurs niveaux :

La dépendance environnementale : elle dépend de la pression sociale et conviviale. La consommation de drogue est en effet associée à des circonstances, à des personnes ou à des lieux qui suscitent des envies de les consommer même lorsque l'on tente d'y résister.

La dépendance psychologique : les drogues sont des moyens de gérer notre stress et notre anxiété, de surmonter nos émotions, de nous stimuler, de nous concentrer, etc. La dépendance est liée aux effets des principes actifs de chaque drogue qui procurent « facilement » plaisir, détente, stimulation intellectuelle et même coupe-faim...

La dépendance physique : elle est due à la présence de principes actifs (nicotine, alcool, THC...). Elle se traduit par une sensation de manque et des troubles physiques : tremblements, sueurs, agitation, tachycardie... voire troubles plus graves.

Bien se nourrir en estive

« Le bio, c'est pas bio-coup plus cher, et le bio(lo)cal c'est idéal. » Néo-proverbe

Manger équilibré

Le métier de berger est un métier physique et comme pour tout métier physique, il est souhaitable d'avoir un bon mental. L'alimentation joue sur les deux registres. Une alimentation équilibrée permet de disposer d'une forme mentale et physique indispensable au



bon déroulement d'une estive « au cul des brebis ».

À chacun ses habitudes alimentaires qu'il est libre de conserver... mais aussi d'adapter à un contexte de haute montagne, d'effort physique prolongé et d'isolement.

Le régime alimentaire est une affaire d'éducation, de goût, de moyens et de raison. L'éducation est en partie derrière nous, le goût ne se discute pas mais ne demande qu'à évoluer, les moyens sont limités par le budget et par l'équipement de la cabane et la raison dépend de notre conscience de nos besoins. Une alimentation régulière et diversifiée est nécessaire pour que notre corps soit en mesure de supporter les efforts qu'exige une saison à courir la montagne par tous les temps. Protéines, glucides, lipides... vitamines, oligoéléments sont les carburants de notre organisme. Si le réservoir est vide, l'énergie et le moral sont en berne. À chacun de trouver le dosage qui lui convient.

Monter léger

Faites vos comptes. Combien de jours d'alpage ? Quelle fréquence pour les courses ? Combien de ventres à nourrir (sans oublier les chiens, la famille, les amis de passage...) ? N'hésitez pas à faire une liste et à calculer vos rations journalières... à multiplier par le nombre de jours en estive. Si l'alpage n'est pas accessible par la route, soyez prêts à temps pour profiter de l'hélicoptage de début d'estive et pensez éventuellement à répartir les provisions dans les cabanes.

Les conseils d'André : Le ravitaillement

Ça remonte le moral de voir un placard bien rempli ! Sans parler des gourmandises et des boîtes toutes prêtes pour le soir où l'on rentre trempé à la cabane. Un bon ravitaillement en début d'alpage avec l'hélicoptage évite pas mal de courses avec un lourd sac à dos ou des jours de disette. À chacun son régime, le boulanger ne passe pas livrer le pain frais ni les croissants chauds. Vous pouvez faire votre pain dans votre four mais vérifiez d'avoir suffisamment de gaz. Certains montent quelques poules pondeuses pour bénéficier d'œufs frais et d'une plaisante compagnie que le renard, la fouine, la belette, l'aigle et la belle hermine apprécient autant que nous. D'autres plantent quelques salades ou font un jardin potager. Vérifiez que les conditions climatiques le permettent, sinon ce sont les marmottes qui en profiteront après votre départ.

Objectif zéro déchet, zéro trajet

Ne vous encombrez pas d'emballages inutiles que vous seriez contraints de redescendre si vous ne pouvez pas les brûler. Vous pouvez dans certaines boutiques (bio notamment) faire vos provisions en vrac dans des sachets en papier. Dans ce cas, il est astucieux de noter sur le sachet ce qu'il contient.

Il est pratique de conserver vos aliments secs (pâtes, riz, céréales, biscuits...) dans une cantine en métal bien fermée. Les fromages se gardent bien au frais et à l'abri des mouches dans des garde-manger grillagés et les laitages dans un bassin d'eau fraîche. La viande fraîche peut être

emballée sous vide ce qui améliore sa durée de conservation. Les légumes se conservent dans un coin frais de la cabane ou un appentis.

Pour éviter les trajets inutiles, une bonne organisation est indispensable. Penser à demander à vos visiteurs (éleveurs, amis, famille) de monter ce qui vous manque et notamment des fruits et légumes. Pourquoi ne pas solliciter parfois des randonneurs pour vous donner un coup de main ? N'oubliez pas aussi que vous pourrez souvent vous approvisionner au pied de l'alpage en produits frais et, parfois même, du pays. Les commerçants locaux apprécieront vos visites et vous en seront reconnaissants. Avec un peu de chance et de tact, certains vous feront même crédit en attendant votre première paye.

Manger pas trop raffiné

Pour une alimentation équilibrée, choisissez de préférence les produits bios et non raffinés. Les farines complètes et semi-complètes contiennent davantage de fibres, de minéraux, de vitamines et de micronutriments que les farines blanches. Le sel de mer est plus riche en oligoéléments et en potassium que le sel raffiné.

La viande des tardons est délicieuse. Mais la viande est chère et difficile à conserver. On peut la compléter ou la remplacer par des haricots secs, pois chiches, pois cassés, lentilles... légumineuses bon marché riches en protéines et micronutriments qui se conservent bien et entretiennent la masse musculaire.

Les pâtes et le riz (que l'on trouve en version complète ou semi-complète et parfois précuite) sont pratiques et riches en « sucres lents », utiles lors des efforts prolongés.

Les pommes de terre contiennent de la vitamine C et du magnésium et ont un effet rassasiant et anti-grignotage.

Les conseils de Catherine : Astuces pas chères, faciles, rapides et bonnes pour la santé... et le moral.

Si vous aimez cuisiner, ces conseils sont superflus. Si par contre cuisiner n'est pas votre passion vous pouvez vous simplifier la vie en adaptant quelques trucs et astuces :

Les flocons à toutes les sauces : ils ne sont pas chers, sont faciles à préparer et diététiques. La transformation des céréales ou légumineuses en flocons permet de réduire leur temps de cuisson sans altérer leur saveur ni leur texture. Ils permettent d'enrichir en protéines une soupe ou de réaliser une purée. On les prépare aussi en muesli (avec des fruits secs), porridges (avec du lait), galettes (à la poêle mélangés avec du lait, des œufs et un assaisonnement au choix : fromage, oignon, chénopode, fruits secs...) et autres recettes à inventer.

Réchauffé, c'est (encore) meilleur : certains plats peuvent se conserver aisément plusieurs jours au frais. Vous pouvez préparer une base (ragoût ou ratatouille par exemple) pour plusieurs jours (à condition de pouvoir la conserver correctement), la réchauffer et la compléter au gré de vos envies : pâtes, riz, flocons, pain, galettes...

Vite cuit, bien cuit : avec une cocotte-minute il y a moins de vitamines certes, mais c'est trois fois plus rapide avec trois fois moins de gaz.

Un tupperware sinon rien : glisser dans la braise, en remplacement du sempiternel et onéreux pain-saucisson-fromage, une boîte en plastique étanche (ou un bocal résistant) permet de déguster une salade ou un « petit plat » préparé la veille et réchauffé le matin (l'emballer dans une polaire pour qu'il reste tiède).

Bien trempé, c'est à moitié cuit : les légumes secs doivent tremper quelques heures avant cuisson. En les faisant tremper le matin on peut les cuisiner le soir en ajoutant une pincée de bicarbonate de sodium pour réduire considérablement le temps de cuisson. Certains aiment les consommer germés, comme certaines céréales.

Manger (un peu) son alpage

Passer un été en alpage amène souvent à se nourrir d'aliments secs ou de boîtes de conserve. La montagne nous offre pourtant la possibilité d'agrémenter nos repas d'aliments frais, cueillis sur place. Les plantes sauvages sont souvent plus concentrées, donc plus intéressantes d'un point de vue nutritif que les légumes cultivés et représentent une source de vitamines et de sels minéraux non négligeable.

Les conseils de Margot : Précautions d'usage

Il ne faut consommer que les plantes que l'on a pu identifier avec certitude. Pour cela, se référer à des guides d'identification, bien connaître les plantes les plus toxiques, utiliser ses cinq sens, faire jouer son intuition, et rester attentif lors de la cueillette. La règle de base est simple : en cas de doute, on ne consomme pas. Autre recommandation : pour éliminer les parasites potentiellement portés par les plantes sauvages, la cuisson est la solution radicale. Pour manger des salades crues, plusieurs lavages à l'eau vinaigrée sont conseillés. Ce n'est pas 100 % efficace mais reste un bon préventif. Dans tous les cas, évitez de consommer crues des plantes poussant en milieux aquatiques (et sujettes à la douve du foie), en milieux surpâturés et saturés d'excréments (couchades), et en région à risque pour l'échinococcose (maladie du renard).

Quelques bonnes herbes

On trouve beaucoup de plantes comestibles sur nos alpages. La plupart de ces plantes sont dites nitrophiles et se trouveront souvent au niveau des anciens parcs de nuit et anciennes couchades. Quelques exemples :

- l'ortie, *Urtica dioica* : Les jeunes pousses et feuilles forment l'un des meilleurs légumes sauvages, en soupe, en légume à la vapeur, en gratin, en tarte, en soufflé... les feuilles renferment protéines, lipides, vitamines A et C, sels minéraux... elles sont 7 fois plus riches en vitamine C que les oranges et 3 fois plus riches en fer que les épinards ;
- le chénopode Bon-Henri, *Chenopodium bonus-henricus*, souvent appelé « épinard des bergers ». Riche en protéines et en sels minéraux on peut le consommer cru en salade ou cuit comme les épinards. Ses inflorescences se dégustent comme des asperges ;
- la stellaire blanche, *Stellaria media* ou mouron des oiseaux : c'est l'une des meilleures plantes de base pour les salades ;
- le rumex alpin, *Rumex alpinus*, aussi appelé patience : ses feuilles peuvent faire un très bon légume vert. Les pétioles (tiges) sont légèrement acides, tendres, juteux : à croquer tels quel, ou à transformer en compote, tarte... comme de la rhubarbe.

On pourrait parler également des cressons, pissenlits, pimprenelles, myrtilles, fougères, cynorrhodons, plantains, des champignons comme les coulemelles, rosés des prés, coprins, chanterelles, tricholomes de la St Georges et autres nourritures sauvages plus ou moins fréquentes sur les alpages comme les marmottes (excellentes en civet)... mais ce n'est pas l'objet de cet ouvrage.

De nombreuses plantes médicinales et aromatiques parsèment la plupart des alpages. Une petite « flore des montagnes » dans le sac vous aidera à les identifier.

Millepertuis dans l'huile d'olive pour soulager les coups de soleil, achillée millefeuille dans la salade, menthe sauvage dans le thé, feuilles de mauve pour épaissir la soupe et fleurs dans les salades, infusions de thym-serpolet... Ce ne sont pas les possibilités qui manquent. Sans oublier le génépi qu'on évitera d'aller cueillir sur les barres rocheuses les plus escarpées (fort risque de chute : on avance gaillardement de pied en pied de génépi et, quand il faut faire demi-tour, c'est la panique).

Pour aller plus loin :

Plantes sauvages comestibles et toxiques, François Couplan et Eva Styner, Guide Delachaux et Niestlé.

Le régal végétal, plantes sauvages comestibles, François Couplan, éd. Sang de la Terre.

Le livre des bonnes herbes, Pierre Lieutaghi, Actes Sud (dernière édition 1996).

Les recettes de Nicole

Quiche aux orties

Pour 8 personnes

500 g d'orties, 250 g de lardons fumés, 3 œufs, 125 g de crème fraîche (ou crème de riz), 1 pâte à tarte, sel et poivre.

Lavez les orties. Dans une casserole, faites-les fondre à feu doux et laissez réduire pendant dix minutes. Parallèlement, faites chauffer les lardons tout doucement, puis à feu vif dès qu'ils perdent le gras. Dans un récipient, battez les œufs puis ajoutez la crème. Salez et poivrez. Étalez les orties et les lardons sur un fond de tarte. Versez le mélange aux œufs. Faites cuire pendant 35 minutes, thermostat 6-7.

Galette de plantes sauvages

Par personne

100 g de farine, 10 cl d'eau, 1 pincée de sel, 1 œuf, 1 poignée de feuilles fraîches de chénopode, d'amarante, de rumex, d'ortie, de consoude... en mélange ou non. On peut remplacer une partie de la farine par des flocons de céréales ou des pommes de terre râpées.

Faites une pâte à crêpe très épaisse avec la farine, l'eau et le sel. Coupez les plantes grossièrement et incorporez une poignée de feuilles à la pâte afin de confectionner une sorte de galette d'1 cm d'épaisseur environ et de 10 à 15 cm de diamètre. Faites cuire dans une poêle préalablement chauffée avec un peu d'huile. Bien les écraser pour leur donner la forme voulue. Servez avec du fromage râpé, de la sauce soja mélangée à du gingembre frais... au gré de l'inspiration.

Galettes de pois chiches

Pour 6 galettes

60 g de flocons de pois chiches, 10 cl de lait animal ou végétal, 1 oignon, 2 œufs. Mélanger les flocons et le lait. Laissez reposer 10 min. Incorporez les œufs, l'oignon haché, les épices au choix et le sel. Versez une grosse cuillère de pâte dans la poêle chaude huilée. Couvrez pendant la cuisson de la première face, vos galettes seront plus moelleuses et retournez les dès qu'elles sont dorées.

Références bibliographiques

Mes recettes de sorcière : Cuisine sauvage, de Brigitte Bulard-Cordeau, Chêne, 231 p.

Ma cuisine de sorcière : Le grimoire enchanté, même auteur, même éditeur, 248 p.

Plantes comestibles, Cueillette et recettes des 4 saisons, de Guy Lalière et coll., De-baisieux, 192 p.

S'installer à la cabane

L'accès à la cabane (ou aux cabanes)

Dans les Hautes-Alpes, on y accède souvent à pied. Combien de temps met-on du parking où on laisse la voiture jusqu'à la cabane ? Y a-t-il un emplacement prévu pour la voiture du berger ?

Certaines cabanes sont desservies par une piste... en quel état ? Une voiture ordinaire peut-elle monter ou vaut-il mieux avoir un 4x4 ? La piste est-elle praticable en période de mauvais temps ? Quelle est la durée de l'expédition ? Ne vous inquiétez pas, les éleveurs disposent de toutes sortes d'engins pour monter vos affaires. Il faut toutefois penser à leur... faire penser et leur demander suffisamment à l'avance car, comme vous le savez, leur temps est compté (foins et autres travaux sur l'exploitation).

La(les) cabane(s)

Dans quel état se trouve la cabane ? Ou les cabanes ? Souvent l'alpage est équipé d'une cabane principale et d'une cabane, plus petite, pour le quartier d'août, le plus difficile d'accès et le plus en altitude. Tout éleveur doit fournir un logement confortable au berger. Tout berger devrait avoir à cœur de laisser une cabane propre en fin d'estive. Il y a malheureusement des exceptions : d'une part des cabanes, voire des caravanes proposées aux bergers dans un état pitoyable, d'autre part des lieux laissés dans un

Les conseils d'André : Une petite visite s'impose

Vous voilà parti pour quatre mois en montagne. Le troupeau demande beaucoup de disponibilité. Aussi, préparer matériellement sa vie là-haut dans la(les) cabane(s) avant l'estive permettra plus de sérénité et de liberté.

Bien sûr, ces préparatifs se font en collaboration avec les éleveurs pour répondre à vos questions... Ça n'empêche pas une petite visite des cabanes quand c'est possible. Ainsi, pas de (mauvaise) surprise en arrivant !



triste état en fin d'estive. Les cabanes sont aussi parfois utilisées hors de la période d'estive par d'autres usagers qui n'en prennent pas le soin qu'ils devraient. Il arrive

donc trop fréquemment que l'on trouve une cabane sale et insalubre à l'enmontagnage.

Si elle est en mauvais état, il faut d'urgence contacter l'employeur pour lui demander de faire les réparations indispensables : infiltrations, vitres cassées, portes fermant mal, absence de poêle, literie insalubre... Le mauvais temps peut s'installer pour plusieurs jours et vous faire regretter d'avoir tardé à faire le nécessaire pour disposer du minimum de confort nécessaire à récupérer de vos longues journées du début d'été.

Bien souvent, un grand nettoyage de printemps s'imposera pour faire de la cabane un petit chez-soi confortable et accueillant... avec les moyens du bord. À défaut, le berger risque de ne pas avoir plaisir à l'habiter (et à y revenir) et le moral et la forme s'en ressentiront.

Parfois la cabane sert de refuge aux randonneurs et aux chasseurs. Pendant l'estive le berger doit faire respecter son intimité : la cabane est sa maison. Qu'on se le dise ! Un petit panneau précisant les choses est parfois utile. Un peu d'humour ne nuit pas pour faire comprendre qu'on ne souhaite pas être dérangé... même si on n'est pas des sauvages, tout de même ! Il y a parfois de bonnes surprises.

Le point de vue de Leïla : Cabanes « de luxe » ?

L'équipement dans la cabane est assuré par le propriétaire, souvent une AFP ou la mairie, le groupement pastoral qui le loue et par le berger qui l'habite. Il dépend de l'investissement de chacun et les rôles sont parfois flous : qui achète un nouveau poêle ? qui paye la peinture ? qui peint ? qui fournit et fend le bois ? qui achète les poêles Téfal... ? Des précisions peuvent être inscrites dans le règlement intérieur de l'alpage, s'il existe...

On observe que les bergers « abonnés » à la même montagne s'investissent, font ou exigent des améliorations, ce qui n'est pas forcément le cas la première année...

Il y a aussi ceux qui montent en famille et qui en ont *soupié* avec les « cabanes rustiques ».

Ainsi, la priorité dans le choix d'un alpage peut être de pouvoir accueillir dignement sa famille.

Eau, douche, four, réfrigérateur sont la norme légale pour tout logement professionnel mais, dans le milieu pastoral, cela semble encore être « du luxe ».

Je ne suis pas d'accord ! Au contraire, nous qui devons parfois passer 12 h par jour dehors par tous les temps, sommes en droit et devons exiger un logement de qualité, spacieux, facilement chauffable, équipé. En deux mots : un logement qui respecte la loi.

Il me serait impossible aujourd'hui, après neuf saisons sur le même alpage, neuf ans d'investissement et d'améliorations, de loger dans une de ces cabanes dépourvues du minimum mais qui satisfont, malheureusement, quelques bergers peu exigeants.

L'eau

On trouve l'eau courante dans la cabane ? Très bien, pas de problème, si ce n'est de rebrancher le circuit d'eau souvent mis hors gel pour l'hiver.

L'eau est devant la cabane ? Peut-être y a-t-il un bassin ?

L'eau est loin de la cabane ? Prévoir jerricans, seaux pour le transport et le stockage de l'eau.

Pour rappel, l'employeur est censé vous fournir 100 litres d'eau potable par jour.

Pas bête d'installer un filet autour du captage pour éviter les déjections de brebis, de vaches, de touristes dans la source !

Le chauffage

Souvent c'est un poêle à bois... Souhaitons-le de bonne volonté, avec un tuyau et une cheminée en bon état... comme cela devrait être le cas dans toutes les cabanes.

Légalement, c'est aux éleveurs d'assurer la réserve de bois sec – et de petit bois – même si la cabane se trouve au milieu d'une forêt de mélèze !

Des vieux journaux aident bien à l'allumage, du moins s'ils sont bien secs... ceux qui traînent dans les cabanes sont souvent humides. Un briquet sera le bienvenu quand les allumettes ne veulent rien savoir dans une cabane trop humide ! Vérifiez avant qu'il ne fasse froid que la cabane est étanche aux courants d'air. Sinon vous consommerez beaucoup de bois en ayant quand même froid. En dépannage, quelques journaux froissés ou chiffons bien placés peuvent faire gagner plusieurs degrés les jours de tempête.

Les rangements

Y a-t-il un placard ou une armoire qui ferme bien pour préserver ses affaires des souris ou des lérots, un garde-manger pour préserver les aliments des mouches ?

Monter ses affaires dans une cantine métallique peut être utile, mais ce n'est pas trop commode à redescendre sur le dos !

La cuisine

Quels ustensiles de cuisine sont disponibles dans les cabanes ? Que faut-il prévoir de monter ? Assiettes, verres, casseroles ? L'employeur devrait vous fournir une cuisine en ordre de marche.

Il y a souvent un réchaud à gaz parfois même avec un four... Les éleveurs fournissent gratuitement le gaz. S'assurer, toutefois, que les bouteilles de gaz vides ont bien été redescendues en fin de la saison précédente et que les

pleines seront montées avant votre arrivée. Une bouteille de gaz sur le dos, ça pèse vraiment lourd. Vive les ânes !

L'éclairage

Y a-t-il l'électricité ? Y a-t-il des panneaux solaires ? Y a-t-il une prise 12 volts (de type allume-cigare) indispensable pour recharger son téléphone mobile et les batteries, alimenter la radio ou un ordinateur.

Sinon prévoir des bougies (ça brûle vite une bougie !). En prévoir suffisamment ou demander à votre employeur de vous fournir une lampe à pétrole ou à gaz. Les lampes à leds peuvent aussi dépanner.

De toute façon, il est prudent de prévoir un éclairage de dépannage en cas de panne ou de plusieurs jours sans soleil. Indispensable d'avoir une lampe frontale par personne, des piles de rechange ou rechargeables... et une lampe torche puissante si l'on entend des bruits suspects et bizarres la nuit autour du parc des brebis.

Pour le téléphone mobile, il existe des chargeurs solaires.

La toilette et les toilettes

L'employeur doit fournir un logement équipé d'une douche et de l'eau chaude. Ce n'est pas toujours le cas. Il importe de lui faire savoir pour que les prochains bergers en bénéficient. En attendant vous pouvez utiliser les douches solaires efficaces quand elles sont bien utilisées et que le soleil brille ou faire une toilette de chat avec un gant et un peu d'eau tiédie au soleil ou sur le poêle.

Les toilettes doivent légalement faire partie de l'équipement du logement. Ce n'est pas encore le cas pour tous. Là aussi le signaler à l'employeur pour qu'il en équipe au plus vite la cabane.

En absence de toilettes, on peut installer des feuillées (un trou dans la terre que l'on rebouche en fin d'estive ou

quand il est plein) en proximité de la cabane... mais loin des cours d'eau. Sinon un seau que l'on vide dans les trous abandonnés par les marmottes est une solution facile et pratique. Au cours de la journée, la nature accueille et recycle toutes les déjections des brebis et en fera de même des vôtres, mais il est préférable de mettre une pierre dessus pour éviter que vos chiens viennent s'en « régaler » ou s'y rouler.

Le couchage

Souvent il y a un ou plusieurs matelas pendus au plafond pour qu'ils ne servent pas de logement ou de nid aux petites souris et autres loirs pendant l'hiver. Pas toujours de première fraîcheur cependant, ces matelas doivent être propres et confortables, sinon vous risquez désagréments et mal de dos, ce qui pénaliserait votre travail. Manque-t-il des couvertures, oreillers, couettes... ?

Le petit outillage

On trouve parfois un minimum d'outillage dans les cabanes. Au moins une masse et une barre à mine, un marteau qui se démanche et quelques vieux clous rouillés et (ou) tordus. Il faut pouvoir scier un morceau de bois (scie égoïne), tailler un piquet (hachette), enfoncer un clou (marteau de charpentier), réparer une batterie (tournevis) ou un filet (pince coupante, fil électrique, etc.), démonter une bouteille de gaz (pince multiprise), aiguiser un couteau (pierre à aiguiser et opinel n° 8 à virole bien entendu), etc. Si la cabane n'en n'est pas pourvue, demandez à votre patron de vous fournir une petite boîte à outils garnie qui restera à la cabane d'une année sur l'autre. Ne pas oublier fil de fer, ficelle de bottes et vieille chambre à air qui sont les valeurs sûres du bricoleur perdu dans sa montagne.

Se protéger

Gérer un double risque

D'après la MSA, les principaux risques en élevage sont :

- les coups et écrasements, fractures, blessures aux mains, aux bras et aux genoux, fortement exposés lors des phases d'attrapage ;
- les problèmes articulaires ;
- les problèmes de dos (lombalgie...) ;
- les risques de coupures et de piqûres lors du parage ou de la vaccination ;
- les risques d'infection des plaies bénignes...

Les risques de la pratique de la haute montagne sont aussi bien identifiés :

- les blessures et fractures consécutives à des chutes ;
- les insolation et coups de chaleur ;
- les ophtalmies ;
- le mal des montagnes.

La combinaison de ces deux sources de risque avec l'isolement fait du berger un candidat rêvé pour les secours en montagne. Fort heureusement les accidents graves sont rares. Sans doute parce que les bergers sont vigilants. Les conseils qui suivent vous aideront à le rester. Rappelez-vous : un bon berger est un berger vivant et en bonne santé.

Les risques liés au soleil et aux fortes chaleurs

Le soleil a une action antidépressive et favorise la synthèse de la vitamine D. Mais il émet des rayons ultraviolets (UV) de type A qui pénètrent notre peau en allant jusqu'au derme superficiel (responsables du vieillissement), et de type B qui n'atteignent pas le derme mais qui sont plus nocifs et qui stimulent la production de mélanine, ce qui donne le teint bronzé.

Ces rayonnements sont intenses en montagne entre mai et août et sont dangereux entre 12 h et 16 h quand le soleil est au plus haut. Le berger, mais aussi d'autres usagers des alpages, peuvent en être victimes.

Quels sont les risques liés à l'exposition aux UV en excès ?

- coups de soleil ;
- lésions oculaires : absorbés par le cristallin, les UV accélèrent la formation de cataracte ;
- cancers cutanés ;
- insolations ;
- photo-sensibilisation : réaction au soleil résultant de la prise de certains médicaments ou de l'application de produits cosmétiques ;
- allergies solaires.

Comment se protéger ?

- rechercher l'ombre ;
- éviter le soleil entre 12 h et 16 h ;
- mettre un chapeau large, des lunettes norme CE 3 ou 4, des vêtements secs couvrants non serrés et de préférence en coton (lorsqu'ils sont mouillés ils laissent passer

plus de rayons UV) et de la crème solaire à indice élevé, voire écran total, à renouveler au moins toutes les 2 heures.

Attention à la fausse impression de sécurité quand il fait plus frais, sous un ciel nuageux ou lorsqu'il y a du vent ; c'est l'intensité des UV qui sera alors dangereuse.

Quels sont les risques liés à l'exposition aux fortes chaleurs ?

Quand il fait chaud, le corps s'adapte en augmentant la transpiration et en dilatant les vaisseaux sanguins afin de maintenir une température corporelle à 37 °C, la chaleur peut être responsable de crampes, de déshydratation, de syndrome d'épuisement ou de syncope de chaleur.

Comment attrape-t-on un *coup de chaleur* ?

Le coup de chaleur se produit quand on effectue un travail physique dans une ambiance chaude, en plein soleil, notamment dans des terrains encaissés. Le corps n'arrive plus à se refroidir suffisamment et la température peut alors atteindre les 40 °C. Le coup de chaleur peut être... mortel.

Assurer sa sécurité

Vérifier la météo avant de partir. Le téléphone mobile permet d'avoir facilement accès à des prévisions météo. La plupart des services, notamment Météo France, proposent des prévisions pour les massifs montagneux.

Les orages en montagne sont relativement fréquents l'été. Ils sont également plus surprenants, plus violents et plus dangereux qu'en plaine. L'orage est en général annoncé par

Le coup de chaleur est une urgence vitale

*Véronique Barrière,
médecin au service prévention de la MSA Hautes-Alpes*

Quels sont les signes d'un coup de chaleur ?

- fatigue ;
- soif intense, une bouche et une langue sèches ;
- maux de tête, vertiges, crampes musculaires ;
- peau sèche et chaude, agitation, confusion.

Que faut-il faire pour éviter le coup de chaleur ?

- prévoir des zones d'ombre ou d'abri ;
- approvisionner en eau potable tempérée à 10-15 °C, il est conseillé de boire 3 à 4 l/j selon l'effort physique, un verre toutes les 20 min ;
- ne pas consommer d'alcool, faire des repas légers fractionnés, éviter le thé et le café qui déshydratent ;
- porter des vêtements appropriés amples, légers, aérés, clairs, en coton, un chapeau large, des lunettes filtrantes ;
- adapter les horaires de travail dans la mesure du possible ;
- ne pas travailler torse nu, protéger sa peau avec des crèmes solaires d'indice élevé, voire un écran total à renouveler toutes les 2 heures.

Que faire en cas de coup de chaleur ? Il faut de toute urgence :

- alerter le 15 (Samu) ou le 112 (numéro urgence mobile) ;
- installer la victime dans un endroit frais et bien aéré ;
- la déshabiller et desserrer ses vêtements ;
- arroser la victime ou placer des linges humides sur la plus grande surface plus sur la nuque et sur la tête, à renouveler régulièrement ;
- si la personne est consciente lui faire boire de l'eau fraîche en petites quantités ;
- si elle est inconsciente la mettre sur le côté tête basse et attendre les secours en la surveillant.

des coups de vent avec des courants ascendants très intenses. Il s'accompagne de fortes averses de pluies, de neige ou de grêle, ainsi que d'un refroidissement. La foudre est le danger majeur : il est très difficile, en cas d'impact au sol, de se soustraire au risque, et les chances de survie lorsqu'on a été touché sont minces.

Rester joignable en alpage

Le téléphone mobile est fort utile en alpage, sous réserve qu'il y ait au moins un réseau pour le desservir. Bien se renseigner avant l'estive sur les opérateurs que l'on peut y capter. Se faire préciser au besoin les emplacements des « cabines téléphoniques » quand la réception n'est possible que sur certains spots bien précis sur l'alpage. Dans les alpages des Hautes-Alpes, Orange et Bouygues sont réputés avoir la meilleure couverture. Les téléphones anciens, fonctionnant en 2G, sont réputés mieux capter les réseaux faiblards. Sinon, certains alpages sont dotés de radios, et sur d'autres un talkie-walkie peut s'avérer utile pour joindre un voisin.

En cas d'urgence, ces numéros d'appel d'urgence **gratuits** sont à votre disposition 24 h/24 :

- le 15 (Samu) : pour les conseils et urgences médicales ;
- le 112, qui est le numéro d'appel unique des urgences en Europe.

Précautions à prendre en cas d'orages

- Revêtir un vêtement de pluie pour rester sec et ne pas prendre froid ;
- éviter les crêtes. Si l'on est surpris sur un sommet, descendre le plus bas et le plus rapidement possible en s'abstenant autant que possible d'emprunter les arêtes de la montagne ;
- éloigner de soi toute pièce métallique ;
- ne pas stationner sous les arbres et rochers surtout lorsqu'ils sont isolés, ni sous les surplombs ou sous tout ce qui peut être conducteur (eau qui ruisselle le long d'une paroi) ;
- ne pas rester debout ; s'asseoir par terre, car la foudre est attirée par tout ce qui dépasse (un arbre, un pic, ou un homme debout). Ne pas s'allonger ni s'appuyer contre une paroi ;
- s'isoler au maximum du rocher ou du sol au moyen de tout matériau isolant (son sac à dos, par exemple).



En cas d'urgence, appeler le 112

Le 112 est acheminé par le premier réseau téléphonique disponible dans la zone d'appel. C'est le seul numéro qui passe, quels que soient l'opérateur et l'abonnement souscrit.

L'appel au 112 peut s'effectuer avec n'importe quel téléphone mobile possédant une carte SIM, même s'il est éteint et qu'il n'appartient pas à la personne qui cherche à joindre les secours. Si le téléphone est éteint, il faut composer le 112 à la place du code Pin. L'appel au 112 doit s'effectuer directement, sans débloquer les touches de l'appareil.

En cas d'urgence, il ne faut jamais hésiter à appeler les secours. Votre interlocuteur saura ce qu'il convient de faire. Il faut s'efforcer de garder son calme et répondre à ses questions le plus précisément possible, afin que les secours puissent prendre les mesures les mieux adaptées à la situation. L'appel peut concerner le berger lui-même (chute, malaise...) ou toute autre personne. L'assistance à une victime est une obligation légale pour tout citoyen français et morale pour tout être humain.

Une fois que les secours ont pu être joints, voici les éléments que l'opérateur vous demandera :

- vos noms et prénoms ;
- le numéro de téléphone où les secours peuvent vous rappeler ;
- la commune où vous vous trouvez ;
- le lieu-dit ou « l'adresse » complète de l'accident ;

Éviter les maladies

Les maladies transmises par les animaux

Les zoonoses sont des maladies infectieuses ou parasitaires transmises à l'homme par l'animal. Elles sont difficiles à identifier à partir de leurs symptômes si on ne précise pas qu'on travaille avec des animaux. En effet, ces maladies sont peu fréquentes, peu connues et leur diagnostic est malaisé. Certaines zoonoses peuvent se manifester sous forme de symptômes communs ou quasi invisibles. D'autres peuvent évoluer vers des complications.

Pensez à signaler à votre médecin vos symptômes, votre métier et à lui indiquer vos contacts avec des animaux. Il pourra identifier plus facilement la zoonose en cause et vous prendre en charge de façon adaptée et rapide.

- la nature de l'accident (chute, feu dans la cabane, malaise...);
- la description de la (ou des) victimes : âge approximatif, sexe, état de conscience, saignement éventuel, position (debout, assise, couchée);
- les gestes de premier secours effectués et les mesures de sécurité prises;
- l'accessibilité au lieu du sinistre (route carrossable, sentier forestier...);
- le temps d'approche par voie terrestre;
- l'altitude;
- la météo prévisible (visibilité, brouillard, orage...);
- tous les renseignements complémentaires pertinents.

Il ne faut pas raccrocher tant que l'opérateur ne vous y a pas invité et garder le téléphone ayant servi à passer l'appel d'urgence à proximité, les secours pouvant vous rappeler pour demander des précisions. Tous ces renseignements permettent d'adapter au mieux les secours.

Pour gagner du temps (très) précieux en cas d'urgence vous devez :

- répertorier les zones géographiques couvertes par un opérateur téléphonique. Le mieux est d'afficher dans la cabane une carte avec la couverture réseau, si c'est une autre personne que le berger qui doit passer l'appel d'urgence;
- connaître « l'adresse » de la cabane, éventuellement ses coordonnées GPS, pouvoir expliquer aux secours l'accès le plus rapide (véhicule tout-terrain, hélicoptère...);
- connaître les aires de pose des hélicoptères.

La maladie de Lyme

La maladie de Lyme est une infection bactérienne transmise à l'homme par la piqûre des tiques. Les travaux agricoles, travaux en forêt, siestes dans l'herbe sont potentiellement des activités à risques... En France, la majorité des contaminations survient entre les mois de mars et de septembre dans les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord. Cette maladie très invalidante est souvent diagnostiquée trop tard.

Les signes de la maladie

Après la piqûre de tique la maladie de Lyme évolue en trois grandes phases :

- la phase primaire est caractérisée par une auréole rouge centrée sur le point de piqûre qui survient entre 3 et 30

Quelques règles d'hygiène

Afin de vous protéger, il est important de respecter quelques règles d'hygiène lorsque vous êtes en contact régulier avec des animaux :

- lavez-vous les mains avec du savon après chaque contact avec des animaux, des déchets ou des déjections animales, ainsi qu'avant de cuisiner, manger, boire ou fumer ;
- si vous cueillez ou mangez des fruits, des légumes, des herbes, lavez-les bien avant de les consommer, si possible dans de l'eau vinaigrée ;
- portez des vêtements couvrants (pantalons, bottes...), en particulier pour éviter les piqûres de tiques (maladie de Lyme) ;
- veillez à traiter les chiens contre les parasites divers (puces, tiques),
- dans la mesure du possible, en cas d'exposition potentielle à une zoonose, portez l'équipement de protection individuelle adapté lors du contact avec l'animal infecté (gants et/ou masque respiratoire, bottes...) ;
- nettoyez régulièrement vos vêtements de travail et changez de vêtements en fin de journée ;
- si vous êtes en contact avec des animaux que vous savez porteurs de maladie, ou si vous travaillez dans une région qui connaît une épidémie, évitez autant que possible les contacts avec ces animaux.

(Source CCMSA, direction de la Santé)

jours après la piqûre. La lésion de forme ovale s'étend progressivement de façon centrifuge et la bordure est plus rouge que son centre. Elle ne démange pas toujours. Des manifestations générales (maux de tête, douleurs articulaires, légère augmentation de la température corporelle, fatigue) et des ganglions proches de la rougeur peuvent être associés. En l'absence de traitement, cette auréole disparaît sans séquelle en quelques semaines ;

- la phase secondaire survient plusieurs semaines ou mois après la disparition de l'auréole mais peut révéler la maladie. Elle se caractérise par des manifestations cutanées semblables à celles observées lors de la phase primaire de la maladie, des douleurs articulaires fréquentes, voire des pertes de connaissance, palpitations, douleurs thoraciques et surtout des troubles cardiaques ou encore des manifestations neurologiques touchant notamment le nerf facial.

- la troisième phase survient après plusieurs années lorsque la maladie devient chronique. La phase tertiaire se manifeste par des atteintes cutanées comme des nodules violacés localisés sur le front, le lobe de l'oreille, par des atteintes articulaires ou neurologiques touchant la moelle épinière ou le cerveau.

En cas de piqûre ou de symptôme suspect, n'hésitez surtout pas à consulter votre médecin qui vous prescrira au besoin un test de dépistage. Si le test est positif, il vous proposera un traitement par antibiotiques.

La prévention

Lors de vos sorties, protégez-vous avec des vêtements longs (éventuellement imprégnés de spray anti-tiques).

Inspectez-vous ainsi que vos animaux après chaque sortie à risque.

Si une tique vous a mordu, il est important de bien la retirer. Il s'agit d'une opération délicate : on ne doit pas arracher la tique en tirant dessus car la tête risquerait de rester fichée dans la peau. Utilisez un tire-tique et/ou noyez la tique dans l'huile pour la faire sortir. Bien désinfecter et consultez un médecin au moindre doute d'infection.

Le mal de dos

Le mal de dos, le plus souvent une lombalgie, est très invalidant et représente la première cause d'arrêt de travail chez les moins de 45 ans. Les bergers y sont exposés. Pour démarrer du bon pied, n'hésitez pas à faire



Quelques conseils pour prévenir le mal de dos

- Limiter au maximum les efforts de manutention manuelle et limiter l'intensité de vos efforts physiques ;
- réduire le poids des charges transportées ;
- réduire les distances sur lesquelles les charges sont transportées ;
- plier les genoux pour ramasser un objet à terre, et non se pencher en avant ;
- dormir sur le dos ou le côté, plutôt que sur le ventre ;
- dormir sur un matelas suffisamment ferme avec un sommier rigide afin d'avoir un bon soutien vertébral.

(Source <http://www.atousante.com/>, la santé au travail)

quelques étirements chaque matin au réveil. Faire des étirements après un effort intense prévient aussi les problèmes musculaires et les tendinites.

Se soigner

En montagne, les fortes variations de température, la neige, la pluie, les orages sont monnaie courante au cours d'une saison en alpage.

La meilleure façon de se soigner est de ne pas tomber malade ou se blesser. Adaptez votre tenue, votre équipement et votre comportement en fonction de l'action à mener dans la journée et de la météo prévue afin d'éviter les accidents, les maladies ou simplement les pertes de temps fatigantes (fréquents allers-retours entre le pâturage/les parcs/le chalet/la voiture). Ayez deux trousse à pharmacie complètes : une à la cabane et une autre, au fond de sac, contenant l'essentiel. N'oubliez pas vos éventuels traitements en cours et tenez-vous y.

Si vous tombez malade ou que vous vous blessez légèrement, vous pouvez tenter l'automédication à partir des médicaments de votre trousse de secours. Attention ! on doit

Les règles de base pour porter et lever une charge

- Ne pas porter de charge trop lourde (maximum 25 kg pour un homme et 15 kg pour une femme) ;
- avoir une position stable et sûre ;
- saisir fermement la charge, si possible avec les deux mains ;
- plier les genoux, en évitant de se baisser plus bas que nécessaire ;
- lever la charge avec les jambes, pas avec les bras ou le dos ;
- soulever et porter avec le dos droit et plat ;
- prendre la charge le plus près possible de son corps ;
- ne pas oublier de fléchir les genoux et de garder le dos droit en posant la charge.

(Source <http://www.suva.ch/fr/> Suvapro, le travail en sécurité)

la réserver aux cas facilement identifiables. En cas de doute, de forte douleur ou de fièvre et pour tout conseil médical n'hésitez pas à appeler le 15 (Samu). Le médecin de garde vous conseillera la conduite à tenir.

La montagne recèle également nombre de plantes médicinales qui peuvent vous soulager. C'est le cas du plantain (voir encadré) mais aussi de beaucoup d'autres plantes plus ou moins faciles à identifier. Si le cœur vous en dit de nombreux ouvrages faciles à glisser dans le sac vous aideront à découvrir la flore et les vertus de certaines plantes.

La trousse de premiers secours idéale

Attention, ce n'est pas une pharmacie ambulante ! La liste semble impressionnante, mais n'occupe qu'une petite place dans le sac à dos :

- désinfectant incolore pour nettoyer une plaie souillée ;
- éosine aqueuse en dosettes ;
- sérum physiologique en dosettes pour laver les yeux ;
- lot de pansements prédécoupés de taille et de formes diverses, dont certains imperméables ;

- 5 compresses stériles de petit format ;
- 5 compresses stériles de grand format ;
- du sparadrap ;
- des petites bandes collantes de suture, du genre Stéris-strip®, à employer sur une plaie désinfectée, et avant de la montrer à un médecin ;
- des pansements contre les ampoules et protections de type « deuxième peau » ;
- de la bande collante élastique (type Élastoplast®), de 6 cm de large, qui servira à tout : protéger un pansement, réparer la bretelle d'un sac à dos...
- une bande de type Velpeau® normale ;
- une paire de petits ciseaux bien coupants ;
- des épingles à nourrice ;
- une aiguille et une pince pour enlever des échardes ;
- un tire-tique ;
- une pommade apaisante contre les piqûres d'insectes (ou d'orties) ;
- une crème à l'arnica en cas de coups, un tube de granulés d'arnica (15CH) ;
- des comprimés antalgiques à dissoudre dans la bouche, éviter l'aspirine qui peut être allergène ;
- quelques bonbons ou morceaux de sucre enveloppés individuellement.

Il existe des troussees toutes prêtes dans le commerce qui peuvent faire l'affaire.

Avoir en complément à la cabane :

- de l'ultra-levure contre les diarrhées ou vomissements ;
- un antibiotique à large spectre ;
- de l'anti-moustique ;
- un thermomètre ;
- un collyre ;
- une pommade contre les coups de soleil et les brûlures ;

- un anti-inflammatoire ;
- ainsi que vos éventuels traitements en quantité suffisante pour éviter les ruptures.

Le plantain, la plante « anti-bobos »

Le genre *Plantago* compte quelque 200 espèces de plantains de par le monde dont une bonne vingtaine sous nos latitudes. Son nom signifierait : qui pousse sous la plante des pieds... c'est en effet un ensemble d'espèces le plus souvent très résistantes au piétinement. Le plantain lancéolé aux feuilles en pointe de lance (oreille de lièvre), avec ses cousins le grand plantain aux larges feuilles rondes, le plantain moyen aux feuilles ovales et, bien entendu le plantain alpin aux feuilles fines, cumulent les vertus. Leurs feuilles sont anti-inflammatoires, antibactériennes, antiallergiques et émoullientes (se dit d'une substance qui relâche, détend, adoucit et amollit les tissus). On les reconnaît aisément à leurs cinq nervures saillantes qui descendent côte à côte jusqu'au pied. Les longues tiges portent un épi ovale de fleurs qui ressemblent à celles des graminées. Les feuilles sont très appréciées des randonneurs et des bergers sur les petites plaies ouvertes, les piqûres, les ampoules... Appliquées directement sur la peau, après les avoir légèrement écrasées entre les doigts, ou mâchouillées quelques instants, les feuilles stoppent les petits saignements, assainissent les plaies et soulagent les piqûres de guêpe, d'abeille, de fourmi, d'ortie... Directement sur la peau, ou en infusion appliquée en compresse, elles calment les démangeaisons, les dartres, l'eczéma, l'urticaire... En bain oculaire, l'infusion soulage les inflammations des paupières et apaise les conjonctivites. On peut aussi utiliser l'infusion sur les yeux malades avec une seringue sans aiguille. La même infusion en gargarisme calme les aphtes et les gingivites. En la buvant, on soigne aussi les diarrhées et on calme les crampes d'estomac. Pour préparer une infusion, faites macérer pendant dix minutes une poignée de feuilles de plantain dans un bol d'eau qui a bouilli pendant 1 minute.

Les jeunes feuilles se mangent en salade, les feuilles plus âgées dans des soupes (pois cassé et plantain par exemple). Certains en font du pesto (avec du fromage, de l'huile d'olive, de l'ail...) ou les ajoutent dans des sauces pour apporter une touche d'amertume.

Source principale : *40 plantes sauvages comestibles, le trouver, les reconnaître, les cuisiner*. Pascale Berendès, Glénat, les miniguides nature, 2011, 96 p., 7,50 euros.

Les vaccinations

Penser à faire les rappels contre le tétanos, une maladie grave – parfois mortelle – qui peut être contractée à l’occasion d’une plaie, même modeste, souillée par de la terre, du métal rouillé ou des excréments d’animaux.

S'équiper

*Ce qui est (ou devrait être) fourni
par les éleveurs*

Comme dans toute entreprise, les équipements de travail doivent être fournis par l’employeur, notamment les vêtements de pluie. Ce n’est pas toujours le cas et, le plus souvent, c’est le berger qui s’équipe à ses frais. Cependant certains éleveurs proposent une prime qui couvre en partie le coût d’équipement du berger, notamment l’achat de chaussures.

Le berger peut également être doté d’un téléphone mobile pour joindre les éleveurs ou se voir confier un véhicule pour rejoindre la cabane.

Dans certains massifs (Écrins et Queyras notamment), les bergers sont équipés d’une radio qui leur permet de joindre leurs voisins bergers ou gardiens de refuge et les secours en montagne.

UN GROS SAC EST VITE LOURD
ET T'EN A VITE PLEIN LE DOS...



Le matériel personnel du berger

Le sac à dos

Les sacs ne possédant qu'une seule anse sont à exclure : la charge est mal répartie, ce qui est mauvais pour le dos. On optera donc de préférence pour un sac à dos confortable, léger et pas trop gros pour parcourir l'alpage. Il existe un grand nombre de modèles plus ou moins adaptés à votre morphologie sous réserve de bien les régler.

Les claies de portage sont très pratiques pour les charges encombrantes et lourdes.

Les conseils de Francine : Plusieurs paires de chaussures

Cela semble évident, il faudrait avoir plusieurs paires de chaussures pour en changer régulièrement. Cela doit permettre de ne pas utiliser les chaussures mouillées par la dernière pluie, et ça repose les pieds de ne pas être toujours dans la même forme. J'aime beaucoup porter une paire de « baskets » dès que je suis dans des zones pas trop rocailleuses.



Double pantalon. Il existe des surpantalons, vendus pour « étanches »... (environ 50 euros chez Décathlon)... pas très efficaces pour se protéger de la vraie pluie. Cependant, très utiles pour enfiler par-dessus le pantalon. Le double pantalon est vraiment très efficace contre le froid. À utiliser sans modération dès que le vent se lève, que le soir tombe, etc.

Sac à dos. Je conseille l'utilisation d'un 40 litres. Il sera sans doute bien plein..., mais prendre plus grand me semblerait à la longue trop fatiguant pour le dos, les épaules. Un « fond de sac » est nécessaire, liste non exhaustive : vêtements chauds (bonnet, gants, surpantalon, veste), vivres et boisson, matériel de sécurité (couverture de survie, mini-pharmacie, sifflet), un minimum de trousse de soin pour moi et pour les bêtes (marqueur, sachet plastique, désinfectant, couteau, poivre...), jumelles.

Le reste se rajoute à ces « indispensables », qui ne quittent jamais le sac à dos.

Le « fond de sac »

- Une gourde d'eau (certains y ajoutent du jus de citron ou du sirop pour obtenir une boisson légèrement sucrée, isotonique donc plus facilement assimilable pour l'organisme) ou une poche d'au moins 0,5 l ;
- de quoi manger ;
- un habit contre la pluie style coupe-vent ;
- une polaire ou équivalent ;
- des lunettes de soleil (et de vue au besoin) ;
- un tube de crème solaire ;
- une casquette ou un chapeau ;
- des gants et un bonnet légers ;
- des jumelles (indispensable pour le troupeau et les chamois) ;
- un sifflet (en cas de brouillard) ;
- une couverture de survie ;
- une boussole (optionnel si vous ne savez pas vous en servir !) ;
- une trousse de premier secours ;
- du papier hygiénique ;
- un sac plastique, un bout de corde, de la ficelle... et un couteau ;
- sans oublier d'y remettre à chaque départ la « banane vétérinaire » et, au besoin, le parapluie, les vêtements de pluie...

Les objets légers doivent remplir l'espace autour des objets lourds, qui seront placés près du dos, graduellement vers le haut. Tous les objets qui doivent être à portée de main seront rangés dans la pochette supérieure du rabat du sac. Bien ajuster les sangles afin qu'elles ne soient ni trop lâches, ni trop serrées sur les épaules.

Inutile de se charger comme une mule ! De temps en temps, vider le sac à dos sur une table ou par terre et évaluer ce qui est utile et ce qui ne l'est pas.

On peut porter exceptionnellement jusqu'à un tiers de son poids, mais il vaut mieux l'éviter : outre le risque accru d'incident sur un terrain accidenté (chutes, entorses...), porter un sac trop lourd peut générer des pathologies à court et moyen terme : tendinites, usure des cartilages ou des disques intervertébraux.

Les vêtements

Durant les quatre mois que dure l'estive, on est certain de rencontrer toutes les sortes de temps, des jours de canicule et des jours d'hiver et de neige. Il faut prévoir les tenues adéquates. Il peut faire très froid le matin à la couchade. Ouf, j'ai bien fait d'avoir toujours dans mon sac mes gants, mon bonnet et ma veste imperméable !

Certains auront la « chance » d'être alimentés en eau par un long tuyau noir qui serpente au soleil. Pas terrible pour mouiller le Pastis, mais ils bénéficieront aux frais de la princesse, d'eau chaude à domicile à partir de midi pour la toilette et la lessive... quand le soleil sera de la partie.

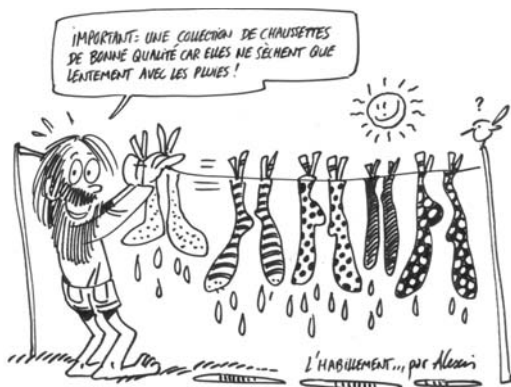
Pour le reste on trouve des laveries automatiques avec sèche-linge dans la plupart des petites villes ou des campings. Elles sont bien pratiques avec des programmes de lavage qui durent environ 30 min. Pour quelques euros et quelques minutes de plus on peut même faire sécher son linge. Sinon, prévoir un fil bien exposé au soleil et au vent ou une corde au-dessus du poêle.

Les conseils d'André : La lessive

Pas facile de faire sa lessive à la main dans l'eau froide (parfois très froide). Prévoyez des gants épais en caoutchouc. Pas facile non plus de faire sécher le linge quand il pleut sans discontinuer. Il est pourtant indispensable de disposer de linge propre et sec.



On aura intérêt à choisir des vêtements faciles à laver. Pour le petit linge, on peut le faire tremper une journée dans une bassine remplie d'eau savonneuse que l'on fera tiédir au soleil avant de le laver. Choisir une lessive spéciale eau froide ou opter pour le traditionnel savon de Marseille qui lave bien et pollue peu.



Les chaussures

La marche en haute montagne nécessite une certaine condition physique, surtout lorsqu'on marche hors des sentiers dans les pierriers et les travers à guider le troupeau. Elle suppose également un minimum d'équipement et de préparation. Le confort de la marche et la sécurité du berger dépendent en grande partie de la qualité et la pertinence du choix de son matériel. En moyenne, le berger use une paire de chaussures par saison, ce qui fait un budget conséquent (200 à 250 euros) que certains employeurs lui remboursent.

De bonnes chaussures doivent présenter les caractéristiques suivantes :

- bien adhérer au sol : Fondamentale pour la sécurité, l'adhérence exige un bon crantage dessiné sous les semelles. En terrain varié, accidenté ou pentu, et particulièrement quand il pleut, une semelle de qualité évitera de glisser sur des cailloux ou dans l'herbe mouillée. Pour les semelles, la marque Vibram reste une référence ;
- maintenir le pied et la cheville : Dans une descente ou dans les travers et les pierriers, le pied et la cheville du berger sont soumis aux inégalités du sol et à des tensions

- brutales. Le maintien de la cheville est d'autant plus nécessaire que le terrain est accidenté. En terrain rocheux, dans les pierriers, protéger ses malléoles contre les chocs est vivement recommandé. En terrain moins accidenté et par temps clément, des chaussures de type *trail*, plus agréables à porter, ont la préférence de certains bergers ;
- protéger contre l'humidité : L'humidité complique la vie du berger en estive. Pas d'illusion, aucune chaussure ne restera longtemps imperméable en terrain trempé. Idem pour les chaussettes. Lorsque la pluie s'installe, certains bergers optent parfois pour les bottes dans les quartiers qui ne sont pas trop pentus. Une deuxième paire permet d'avoir des chaussures sèches chaque matin. Attention à ne pas faire sécher ses chaussures trop près du poêle, elles perdraient toute leur (relative) étanchéité. Certains bergers enfilent de petits sachets en plastique par-dessus leurs chaussettes pour garder les pieds au sec ;
 - évacuer la transpiration : Fabriquée en cuir fin et/ou en membranes microporeuses (de type Gore-Tex®), la doublure intérieure favorise la circulation de l'air. Elle limite la transpiration des pieds ;
 - absorber les chocs et amortir les inégalités du sol : De l'épaisseur et de la qualité de la semelle extérieure, notamment du talon, dépendent la qualité de l'amorti, c'est-à-dire le ressenti des chocs... et, en conséquence, les risques de tendinite et autres douleurs invalidantes. Il est également possible d'ajouter des semelles ou des talonnettes intérieures antichocs, pour stabiliser le pied, améliorer le confort et protéger le pied des chocs liés à la marche. Différents modèles, standards ou adaptables à la morphologie du pied, sont disponibles sur le marché ;
 - être confortables et agréables à porter : C'est le critère essentiel qui doit diriger votre choix. Seul un essai vous permettra de savoir si une chaussure est confortable pour

vos pieds. Le plus souvent vous serez fixé dès les premiers pas. Le test classique est de pouvoir glisser un doigt derrière le talon quand les orteils touchent le bout de la chaussure.

Les points de vigilance :

- la qualité de la doublure intérieure : ultime rempart contre l'humidité, elle est faite de cuir fin et/ou composée de membranes microporeuses et respirantes de type Gore-Tex® empêchant le passage de l'humidité ;
- les coutures : c'est le point faible des chaussures, moins il y a de coutures, mieux c'est ;
- la présence de renforts de caoutchouc (pare-pierres) : fixés sur l'avant, le côté et l'arrière de la chaussure, ceux-ci freinent les infiltrations et l'humidité sur les parties les plus exposées.

Les autres équipements

Le parapluie

Le parapluie s'apprécie quand on reste longtemps auprès du troupeau qui ne bouge pas trop ou pour casser la croûte sous la pluie... ou le soleil de juillet. Le parapluie de berger (en vente à la boutique de la Maison du Berger) fait 1,5 m de diamètre, ce qui est très confortable quand il pleut à verse... mais beaucoup moins quand il y a du vent. Il vaut mieux consulter la météo pour ne le prendre qu'à bon escient car il devient vite encombrant quand il faut marcher dans des pentes raides ou quand le vent souffle fort. Les chiens aussi apprécient un petit coin de parapluie... pour s'abriter un moment... ou faire un brin de sieste à l'ombre... quand le parapluie devient parasol à côté de la chaume.

Les conseils d'André : Du bon usage des godasses

S'équiper bien entendu de chaussures de montagne imperméables confortables, mais aussi de bonnes bottes (avec de bonnes semelles), une bonne tenue de pluie (normalement fournie par l'employeur)... et une collection de chaussettes de bonne qualité car elles ne sèchent que lentement quand les jours de pluie se succèdent. Une paire de chaussures supplémentaires permet d'avoir les pieds au sec pendant que la paire mouillée, bourrée de papier journal, essaye de sécher. Et dieu sait qu'une chaussure mouillée met souvent beaucoup de mauvaise volonté à sécher : la godasse mouillée est fourbe. Le gore-tex, c'est bien mais à force de marcher dans l'herbe mouillée, il perd de son efficacité ! Les chaussures en cuir apprécient un peu de graisse de temps en temps. Une saison en montagne ça use, ça use les souliers..., même si un éleveur vous a dit que c'est un quartier où l'on garde en pantoufles. Les pantoufles, c'est pour la cabane !

Les jumelles

Les jumelles sont au berger ce que Roux est à Combaluzier, Black à Decker ou Dupond à Dupont : inséparables. Il en existe à tous les prix. Les choisir de bonne qualité, lumineuses et légères... voire étanches. Un grossissement de 10 est le maximum utile.

Le bâton

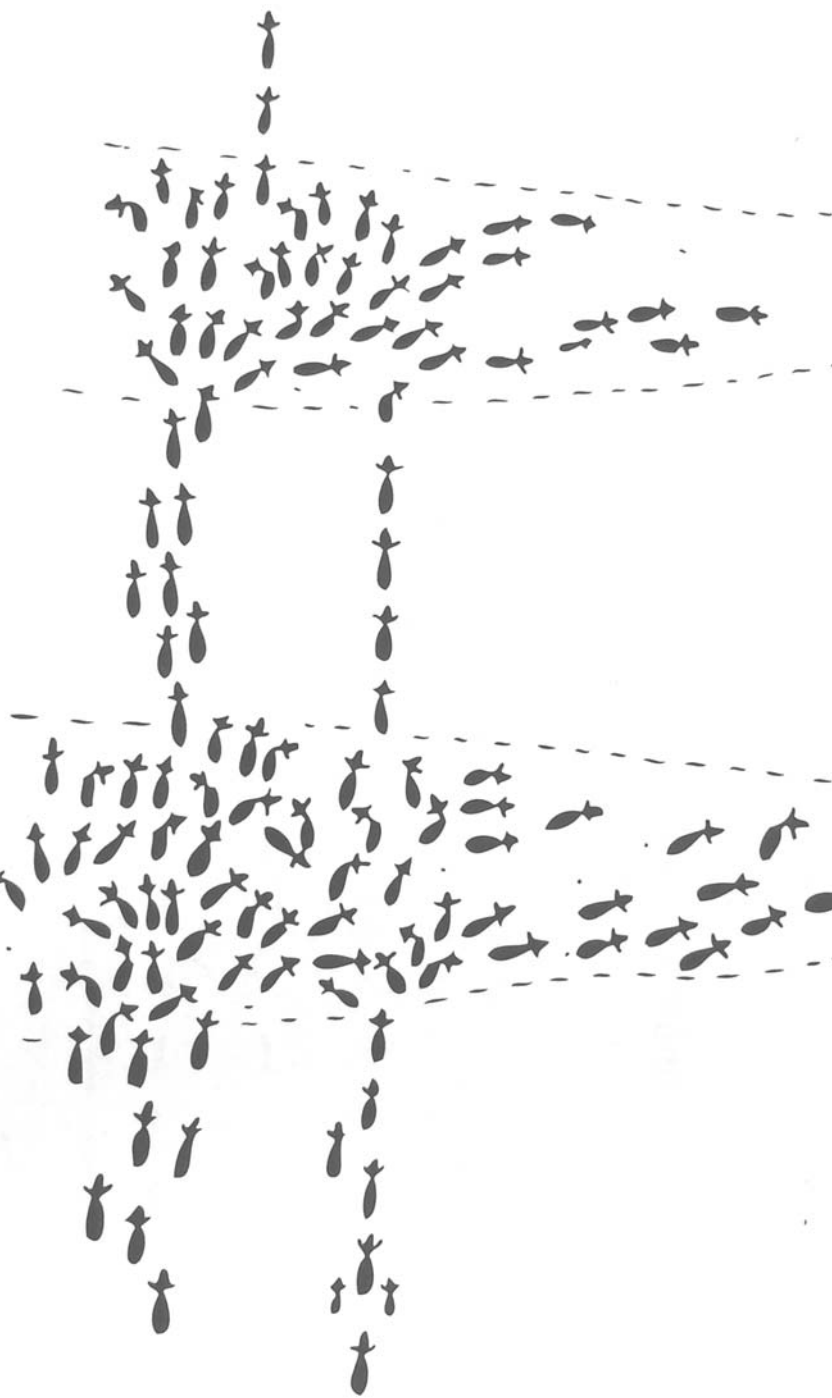
C'est un accessoire... qui n'est pas accessoire. Dans les pierriers, dans les dévers, quand l'herbe glisse... avoir une troisième jambe est appréciable. En noisetier, en frêne, en bambou, gravé à l'opinel à la chaume ou pyrogravé et ferré acheté à la boutique de souvenir... il y en a pour tous les goûts. Essayez-en plusieurs jusqu'à trouver celui qui vous convient et que vous n'oublierez pas dans un coin reculé de l'alpage. Le plus apprécié des bergers est un bâton qui arrive sous le menton, pour prendre une pose avantageuse, et que l'on utilise dans les dévers en le tenant à deux mains planté vers l'amont (comme une rame). Mais certains préfèrent adopter des bâtons de marche télescopiques qu'on met dans le sac quand ils ne servent pas. Au cas où, prévoyez au moins un bâton de rechange.

Le couteau

Encore un accessoire qui n'est pas... accessoire. Indispensable lui aussi, il ne vous quittera pas. Ou plutôt ils ne vous quitteront pas, car il n'est pas recommandé de couper son saucisson avec la lame qui a servi à tailler les onglons ou à sortir les asticots des plaies. Un couteau pour chaque usage est plus raisonnable même si certains s'obstinent à les nettoyer à l'essence de lavande entre deux usages ou à les essuyer sur la jambe du pantalon. L'opinel a la préférence de nombreux bergers. Mais il y a tout un tas de bons couteaux. Là aussi, les goûts et l'expérience vous aideront à choisir celui qu'il vous faut. Un manche de couleur vive ou un bout de chatterton de couleur criarde vous aidera à le retrouver dans l'herbe s'il vous échappe. Une pierre à aiguiser est indispensable pour lui redonner régulièrement du tranchant. Une lame inox évite qu'il ne rouille si on oublie de l'essuyer. Mais une lame carbone s'aiguise mieux.

Le bout de tissu à tout faire

Un bout de tissu léger peut servir à beaucoup d'usages : chasser les mouches, se couvrir les bras ou la tête, se laver dans un trou d'eau, bander provisoirement une plaie... Il se révélera vite indispensable. Il ne prend pas de place, ne coûte rien, ne pèse pas grand-chose... pourquoi s'en priver ? Et quand il est sale, on le passe à la lessive ou on en prend un autre.



Chapitre 3

Conduire le troupeau



Le comportement d'un troupeau de brebis

Un troupeau est un rassemblement de bêtes d'une même espèce, mais d'âges et de stades de production différents, et donc de comportements différents.

« Un mouton c'est con : y en a un qui fait quelque chose et tous les autres suivent ! » Soyons honnêtes et réalistes, au-delà de ce cliché, si les brebis étaient « intelligentes et donc indépendantes », on ne se casserait pas la tête et les jambes à les élever en troupeau et ce depuis douze à treize mille ans..., et il n'y aurait pas besoin de bergers. Le **grégarisme** de cet animal nous arrange beaucoup, c'est l'expérience qui parle. Mais il ne faut pas compter que sur le grégarisme, car l'animal ovin développe une intelligence propre à son espèce, à son statut dans le groupe et... à sa relation avec son éleveur et son berger. Il s'ajuste et si la relation est de qualité, berger et éleveur y trouveront leur compte : moins d'énervement, moins de fatigue, moins de pas, moins de coups de chien, etc.

Il existe de nombreuses manières de faire avec le troupeau et les brebis. L'enjeu principal est d'avoir un geste efficace, qui permet de contenir le plus vite possible l'animal, sans engagement physique trop important de manière à s'économiser et à ne pas affoler le troupeau.

En regardant le troupeau se déplacer on croirait voir une sorte d'intelligence collective qui les gouverne, elles font à peu près toutes les mêmes choses aux mêmes moments, semblent avoir les mêmes idées aux mêmes moments, à croire qu'elles sont télépathes.

La notion de **groupe**, de troupeau, de collectif, est fondamentale : les brebis vivent ensemble. Vous ne gardez pas 1 000 ou 2 000 individus mais un troupeau composé de 1 000 ou 2 000 bêtes. Même si chaque brebis est différente, que certaines ont des personnalités ou des comportements différents de ceux des autres, elles vivent sur un **rythme commun** (à nuancer selon les stades de production, races et habitudes d'élevage). Ce rythme est variable suivant l'avancement de la saison. Grossièrement celui-ci : pâturage de 4 à 6 h durant le matin, chaume ¹ pendant 1 à 6 h, pâturage entre 3 et 6 h d'affilée en fin d'après-midi, puis sommeil pendant la nuit.

DANSE AVEC LES MOUTONS



¹ *Chauma* (sieste, temps où on se repose), *chaumadou* (lieu où on se repose). « Chauma : Se reposer, en parlant des brebis qui, dans la chaleur du jour, cessent de manger et cherchent à mettre leur tête à l'ombre pour empêcher les insectes de pénétrer dans leurs naseaux. » (*Lou Trésor dou Félibrige* ou *Dictionnaire provençal-français*, de Frédéric Mistral, p. 539, en ligne <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k74854/f546.image>)

Le point de vue de Lucie : Allez hop ! c'est parti ! Qu'est-ce que je fous là ?

Il n'est pas impossible qu'au commencement de votre saison vous vous demandiez : qu'est-ce que je fous là ? Le doute et le questionnement vous assaillent ? Vous êtes en plein brouillard ? Voici quelques balises :

Vous venez de signer un contrat de travail (du moins, je l'espère) par lequel vous vous engagez à prendre soin d'un certain nombre de brebis et à gérer l'alpage qui est en fait leur garde-manger.

Vous intervenez sur une période de production animale (viande, lait, laine) dont le cycle dure généralement une année. Et comme les brebis sont des herbivores et qu'en montagne il pousse de l'herbe, et souvent une petite herbe fine, appétante et très riche pour les brebis... eh bien vous êtes là pour gérer cette étape de production et bien d'autres choses que vous découvrirez en avançant.



Comme dans tout troupeau d'herbivores, il y a un ordre social, un équilibre qui s'établit et qui est redéfini à chaque fois qu'on enlève ou qu'on rajoute des bêtes. Ainsi les bêtes en tête, en milieu ou en queue de troupeau sont souvent les mêmes, et elles le savent. Elles se situent dans le troupeau, elles connaissent bien mieux leur groupe que vous ne le connaissez, même en fin de saison. Le fait qu'elles se suivent sans savoir où les meneuses les mènent montre aussi la confiance qu'elles portent à leur groupe, et aux meneuses qui incitent et appellent le reste du troupeau à les suivre.

Le langage des brebis

Soyez attentif aux différents bêlements que font les brebis, vous reconnaîtrez assez vite une brebis qui cherche son agneau, une brebis qui a perdu de vue le troupeau et qui demande qu'on l'attende, des brebis qui veulent du sel... observez et vous verrez que si l'une bêle, une ou plusieurs

autres lui répondent. Distinguer certains bêlements et reconnaître la voix de quelques brebis est fort utile dans le brouillard, car il ne vous reste plus que les sons pour comprendre ce que font les bêtes. Il en va de même pour les sonnailles, d'autant plus qu'il y en a rarement deux identiques. Repérez le son des sonnailles des principales meneuses et celui des habituelles retardataires, apprenez à repérer à l'oreille, au tintement de la sonnaille si la brebis se gratte, si elle court, si elle mange paisiblement ou rapidement. Avec un peu d'expérience votre inconscient reconnaît le bruit du troupeau qui redémarre après la chaume pour vous réveiller de votre sieste.

Le point de vue de Guillaume : Bêlements et sonnailles, deux repères vitaux

« Le troupeau est un univers bruissant dominé par les bêlements et le son des sonnailles, mais aussi par des sons très fins provenant de la communication entre les bêtes. Des appels de positionnement en plaine comme en montagne ; car observant un troupeau qui pâture, on note que les bêtes sont en permanence à l'écoute les unes des autres, elles se signalent par leurs bêlements. Une brebis isolée ne tarde pas à réagir, à appeler ses congénères et à réintégrer le troupeau. Les bêlements, les regards que les brebis jettent en levant la tête de temps à autre, participent à la grégarité du troupeau, qualité recherchée et renforcée par le berger par son placement dans l'espace à portée de vue de ses bêtes, les huchements et l'usage des sonnailles. Ces dernières s'imposent très tôt dans la vie des brebis comme un repère essentiel et vital. L'automne, dans les bergeries, les agneaux qui viennent têter, repèrent leurs mères au timbre de leur voix et au tintement de leur cloche. »
(extrait de Guillaume Lebaudy, 2009.
« Eh Béeé !! La dimension sonore dans le pastoralisme du Sud de la France ». In : *Ethnozootechnie* 84 :55-61).



Guillaume Lebaudy, ethnologue, directeur de la Maison du Berger

La diversité des comportements

Le comportement du troupeau varie beaucoup en fonction :

- de la race des brebis, ce qui peut donner un troupeau à plusieurs vitesses s'il y a des races différentes ;
- des habitudes d'élevage qu'elles connaissent le reste de l'année. Si elles sont habituées à être gardées, elles devraient être faciles à mener. Si elles sont habituées à des parcs elles ont tendance à chercher la clôture, à avancer jusqu'à trouver une limite pour ensuite s'étaler et se disperser. Si elles sont habituées à être libres, elles auront tendance à défier le chien et à guetter votre absence pour filer vers leurs « spots » habituels ;
- du stade de production : les brebis de plus de deux ans reconnaissent la montagne, savent comment ça se passe et sont plutôt dociles et calmes, surtout les vieilles brebis qui ont toujours été gardées. Les agnelles sont curieuses, elles découvrent, mais peureuses, et une sauterelle qui bondit devant leur nez suffit à les faire partir en courant en entraînant une partie du groupe dans la cavalcade ! Elles ont également tendance à défier le chien. Les jeunes agneaux n'ont pas l'expérience de la montagne, ils n'ont pas encore l'habitude alors ne comptez pas sur eux pour avoir de bons réflexes. S'ils s'égarerent, c'est à vous de faire attention et de les récupérer.

De nombreux autres paramètres interfèrent :

- le troupeau fait confiance aux meneuses qui connaissent la montagne et se dirigent naturellement et invariablement vers le haut des pâturages où l'herbe est la meilleure : le(s) quartier(s) d'août, pour y pâturer et y dormir. De l'importance de ne pas se laisser déborder en début de saison ;

- lors de la chaume où les brebis sont un peu dans un état second, comateux, elles se déplacent lentement, la tête basse, en se poussant les unes les autres vers des endroits frais : cours d'eau ou courant d'air. Ne laissez pas les brebis chaumer dans un endroit humide, cela favorise les maladies des pieds, notamment le piétin. Ne les laissez pas non plus s'approcher de ravins d'où monte un peu d'air frais car elles s'agglutinent et se poussent les unes les autres sans remarquer qu'elles se font dérocher. Cet état « comateux » à la chaume vous permet éventuellement de les attraper plus facilement pour faire des soins.

La garde : tout un art !

On ne domine pas un troupeau, on l'oriente dans la mesure où il l'accepte, on ne maîtrise pas, on gère du vivant qui est mouvant, changeant, et donc pas toujours prévisible malgré l'expérience.

Pourquoi travailler la relation berger-troupeau ?

- parce que c'est un métier difficile. On travaille seul et seul, on ne peut pas tout faire. Prendre le temps de créer une relation de confiance avec le troupeau, c'est non seulement plaisant mais surtout c'est gagner du temps pour la suite. Notez que, pendant l'alpage, vous êtes le seul être humain avec qui les brebis sont en contact quotidien, et que si vous avez 1 000 individus en face de vous à apprendre à connaître, elles n'en ont qu'un : vous. En quelques jours elles vous auront jaugé et cerné ;



LE MEILLEUR BERGER
C'EST CELUI QUI NE FAIT RIEN !



- parce qu'elles sont capables de différencier et reconnaître plusieurs personnes (une vingtaine, dit-on) et sont capables de s'en souvenir jusqu'à deux ans après.

On ne peut pas commander, diriger de manière dictatoriale autant d'êtres vivants, seul, avec un ou deux chiens, dans un espace de plusieurs centaines d'hectares. Or, il vous faut accomplir votre mission : gérer un troupeau en montagne, gérer une montagne avec un troupeau. Cette mission se décompose en plusieurs objectifs : prendre soin des bêtes (aspect zootechnique), c'est-à-dire les nourrir correctement (elles sont là pour profiter) et les soigner tout en préservant leur bien-être (n'oubliez pas que ce sont pour l'essentiel des brebis gestantes) ; faire bien manger la montagne (aspect pastoral et environnemental, voire écologique). La gestion de l'herbe se réalise au quotidien sur trois pas de temps différents : gérer l'herbage sur la journée, mais aussi sur la saison tout en tenant compte des incidences de cette gestion pour les années suivantes.

Pour accomplir ces missions du mieux possible, économiser son énergie, et prendre plaisir à ce métier, il est crucial de créer un lien de confiance avec les bêtes.

Le point de vue de Lucie : Le cercle vertueux du berger

C'est au berger d'insuffler le cercle vertueux : berger calme s'occupant bien des bêtes, donc bêtes calmes et confiantes, donc bêtes qui mangent bien, donc faciles à mener, donc berger calme et disponible...

Prendre le temps de faire ce qu'il y a à faire correctement, c'est gagner du temps. N'oubliez pas que le métier de berger est difficile et que la saison est longue. Gagner du temps signifie aussi s'économiser en fatigue physique et nerveuse. « Faire une saison » se rapproche plus d'une épreuve d'endurance que d'une épreuve de vitesse ou de force.

Faites en sorte que les brebis vous associent aux notions de calme, sécurité, confiance et surtout pas au stress, à l'agressivité ou à la violence du chien... Gérez votre chien !

Trucs et astuces

Ne leur donnez pas de quoi associer votre présence à la peur :

- parlez fort avant d'arriver au parc ou à la couchade le matin. Les brebis reconnaissent votre voix et ne sont pas surprises de vous voir arriver ;
- laissez le chien en dehors du parc pour leur montrer que vous le maîtrisez. Entrez dans le parc et faites le tour du troupeau pour les lever tranquillement, pas de geste brusque : grain à la main, laissez-les venir vous regarder et vous sentir ;
- le temps « perdu » ici est gagné pour le jour où vous voulez les manipuler car elles seront habituées à vous.

Travaillez sur l'habitude, la routine. Ça les tranquillise, et vous aussi d'ailleurs :

- tâchez de les sortir et de les rentrer tous les jours à la même heure ;
- appelez-les toujours de la même manière (« Dllrrrououou veï veï ») ;
- parlez un peu fort quand vous commandez le chien ou sifflez avant de l'envoyer. Elles seront ainsi prévenues de son passage et sursauteront moins. Avec l'habitude elles se retourneront avant l'arrivée du chien, ce qui vous permettra de les retourner en douceur et d'économiser votre chien ;
- à un chien que vous jugerez un peu agressif, faites-lui porter un collier avec un petit grelot, les brebis l'entendront arriver de loin et pourront réagir à sa présence plus promptement. Et cela évitera accident et gigots ou jarrets *pes-sugués* (pincés) voire mordus.

Pourquoi garder les brebis ?

Non gardées, les brebis ont tendance à monter assez vite vers le haut du pâturage, les fameux quartiers d'août, en délaissant les parties de basse altitude. Les quartiers



d'août sont donc pâturés de façon trop prolongée (puisque si le berger n'intervient pas, seule la neige délogera les brebis) avant même que l'herbe ait fini de pousser. On risque alors le surpâturage. Par ailleurs, les quartiers de juin et juillet, trop peu pâturés, s'embroussailleront très rapidement (environ 5 ans). On parle alors de sous-pâturage. Sur et sous-pâturage sont les deux extrêmes à éviter par le berger tant du point de vue de la ressource pastorale que de l'entretien écologique. Pour gérer l'herbe, le berger doit donc gérer et garder le troupeau. Pas surprenant car c'est le socle de son métier. Garder le troupeau sert aussi à éviter d'en perdre, à bien connaître leur comportement, et à les avoir toutes sous la main quand il faut faire des soins ou les trier.

La garde consiste en une adaptation permanente à de multiples paramètres, un peu comme une recette de cuisine pour laquelle la distribution des ingrédients serait aléatoire. Ne perdez pas de vue qu'il faut nourrir correctement les bêtes, l'idéal étant qu'elles soient « blindées » tous les soirs. Cependant il vous faut gérer l'herbe sur la journée, sur la saison tout en anticipant les conséquences de votre travail sur la repousse de l'herbe les années suivantes.

Le comportement du troupeau varie selon :

- le nombre de bêtes : un petit troupeau (300 bêtes) a tendance à se déplacer rapidement, voire à courir, mais est plus facile à manier qu'un grand troupeau ;
- la ou les races de brebis : par exemple les Mérinos d'Arles sont réputées faciles à mener, dociles et calmes, les Préalpes sont réputées pour courir, de même que les Mourerous. D'une race à l'autre les brebis n'ont pas les mêmes préférences de végétation. Un troupeau dans lequel il y a plusieurs races est forcément hétérogène dans son comportement, mais il est aussi complémentaire dans les plantes pâturées ;
- les habitudes d'élevage : les bêtes gardées dehors toute l'année sont forcément plus faciles à conduire (se suivent, prennent des biais) que celles qui sont habituées aux parcs (cherchent la limite, s'étalent) ;
- le stade de production, selon lequel les bêtes n'ont pas le même comportement ni les mêmes besoins alimentaires ;
- l'état sanitaire du troupeau : des brebis qui ont faim vont se précipiter sur ce qui leur semble être le meilleur, les brebis malades ou boiteuses traînent en fin de troupeau, perdent l'appétit, restent sur des zones faciles à parcourir, se cachent à l'ombre ou près d'un cours d'eau ;
- les biais naturels et l'instinct d'aller vers le haut de la montagne.

Ne cherchez pas à dresser le troupeau car vous ne pourrez pas véritablement commander, mais vous pouvez gérer. Cherchez plutôt à optimiser ce qui fonctionne bien, anticipez ce qui pose problème et tentez d'autres approches (pâturage à d'autres moments de la journée, sous d'autres conditions météo, par un autre biais...).

Le point de vue de Lucie : Gagner la confiance des brebis

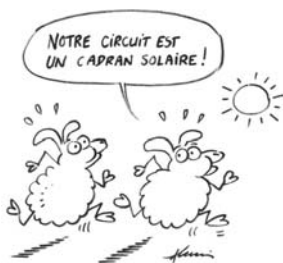
- Les 15 premiers jours de l'estive sont cruciaux dans la prise de contact avec le troupeau, soyez particulièrement observateur, vigilant et régulier dans votre travail. C'est la période pendant laquelle vous faites connaissance avec le troupeau et vice-versa ;
- quand on fait les soins, les autres brebis nous observent et enregistrent notre comportement, et c'est là que vous avez le plus besoin que les bêtes soient calmes et vous fassent confiance. Si vous n'arrivez pas à gérer votre stress ou votre fatigue, les bêtes le sentent et deviennent infernales. Faites une pause, détendez-vous, mangez un peu, ressaisissez-vous et retournez-y calmement ;
- les brebis savent que c'est le berger qui regroupe et donne le sel, elles sont capables de réclamer au berger leur agneau perdu, ou le troupeau perdu, voire des soins. C'est le signe que les brebis ont confiance en leur berger ;
- les signes qui ne trompent pas : les brebis ne sursautent pas quand elles vous voient arriver. Elles restent couchées tout en ruminant quand vous passez à côté, elles jouent en faisant des pirouettes ou des ronds de cul, elles restent couchées même si vous avez ouvert le parc et viennent facilement vers vous... Gagné ! Les bêtes se sentent bien. Et vous aussi.

Les paramètres naturels

La météo

Elle influence directement le comportement des bêtes. Les brebis se sentent au mieux par temps clair, sec et pas trop chaud. Un temps trop chaud les assomme. Comme nous, elles cherchent l'ombre, n'ont pas très faim. Elles

chaument longtemps et préféreront manger le matin « à la fraîche », au lever du jour et le soir à la tombée de la nuit, voire même la nuit durant les périodes de fortes chaleurs (en zone de présence avérée des loups, le retour désormais quotidien au parc de nuit les en empêche). Par temps de pluie les brebis sont difficiles à satisfaire, et elles ont ten-



dance à se déplacer plus vite, à ne pas chaumer. Déjà mouillées par la pluie, elles vont préférer les zones où l'herbe est courte, car les herbes hautes pleines d'eau trempent davantage leurs toisons, et parce que l'herbe mouillée une fois piétinée est abîmée, « salie » et les brebis la refuseront par la suite. Ce serait donc du gaspillage. Elles peuvent aussi aller dans du queyrel (herbe haute) pour manger les épis (grains riches). Elles préfèrent manger du « net » ou du « neuf » pour être sûre de manger le meilleur, ce qui est fin et appétant. Mais elles ont aussi besoin d'une alimentation qui « tienne au corps » qui peut être du grossier comme du nard ou du queyrel. D'une manière générale, pour elles comme pour vous, tâchez de conserver, pour les jours où vous en aurez besoin, un « quartier mauvais temps », c'est-à-dire une zone facile à garder, où il y a du large (où les brebis peuvent s'étaler sans se « couper »), plus abritée que le reste du pâturage, si possible près de la cabane.

Certains bergers disent, comme l'éleveur cravenc René Tavan, que les brebis « marquent le temps à venir » de manière plus ou moins visible. Sans doute perçoivent-elles les variations de pression atmosphérique. Si par beau temps vous trouvez les bêtes étrangement calmes et silencieuses, particulièrement occupées à se goinfrer, il est possible que le temps tourne à la pluie en fin de journée ou le lendemain. Si par mauvais temps les brebis deviennent toutes guillerettes, se mettent à jouer, à faire des cabrioles, à faire semblant de se battre, à trotter... il est possible qu'elles marquent le retour du beau temps. À vous d'apprendre à lire votre troupeau au fil de la saison.

La topographie

Elle influence directement les biais pris par le troupeau. Apprenez à lire la montagne car les drailles ou sentes sont les marques des passages répétés des bêtes et donc de certains biais. Les bêtes préfèrent voir tout le troupeau autour d'elles, sinon elles se cherchent. Vous constaterez qu'elles sont plus faciles à tenir dans une zone concave (une combe) que sur une zone convexe (de part et d'autre d'une crête par exemple) où elles auront plutôt tendance à circuler. Les brebis mangent à l'horizontale ou mieux encore en montant en biais, en zigzag ou tout droit, exceptionnellement la tête vers le bas tout simplement parce que leur morphologie leur rend cet exercice de souplesse et d'étirement du cou particulièrement inconfortable. Les brebis ont tendance à courir dans les descentes, ce qui abîme le pâturage, si vous ne pouvez pas les faire descendre en biais, veillez à ne pas abîmer une zone fragile (où les touffes d'herbe se déracinent facilement) ou riche (beaucoup d'herbe et/ou herbe de bonne qualité nutritionnelle).

L'herbe

Le menu de la brebis est composée de multiples végétaux (herbes, buissons, feuilles des arbres) qui ont leurs propres cycles de vie. La diversité des pelouses est à prendre en compte, elles n'offrent pas les mêmes valeurs gustatives et alimentaires. La ration journalière de la brebis est composée de fin et de grossier. Alternner entre l'un et l'autre plusieurs fois dans la journée permet de relancer l'appétit de la brebis. Cyril Agreil et Michel Meuret, chercheurs à l'Inra, ont développé avec des bergers le modèle « menu » qui propose de faire suivre un circuit aux brebis pour leur offrir chaque jour un menu équilibré. Perfectionner ses circuits en alternant net (ou neuf) et repasse permet un pâturage plus « propre », évite le gaspillage et autorise une meilleure repousse de l'herbe.

La faune sauvage

Elle perturbe parfois le comportement des brebis... Les marmottes et les ongulés sauvages, notamment les chamois en alpage, concurrencent parfois le troupeau pour l'herbe... et pour le sel. Leur intrusion inattendue peut parfois semer la panique. Mais le dérangement est le plus souvent minime, à la différence des attaques de loups ou de chiens en divagation.

Les humains

Il ne faut pas oublier de prendre en compte le facteur humain qui se traduit par :

- les habitudes d'élevage... On ne peut pas « détordre » une brebis ;
- l'attitude du berger... C'est à lui d'établir des stratégies : emplacement du sel, des parcs et leur ouverture, les endroits compliqués et loin de la cabane ; l'herbe haute par beau temps, pour garder le facile et l'herbe courte et bien exposée ou abritée pour le mauvais temps. C'est à lui de savoir naviguer entre biais et types d'herbage fin et grossier, net et repasse. On peut apprendre des biais et des limites au troupeau, comme elles peuvent apprendre un passage et s'en souvenir... comme la soupade. Apprenez à profiter de la topographie : garder à bâton planté (une limite) ou faire des circuits ou parcours, faire manger les limites en premier... Faire confiance à ses instincts... et tirer les conclusions de ses expériences ;
- l'attitude des touristes... Ne jouez pas avec vos nerfs ! Le plus sage, et le plus confortable pour le berger, est de tenir le troupeau loin des sentiers aux périodes et aux heures de pic de fréquentation, du 14 juillet au 15 août et de 10 h à 17 h (surtout les samedis et dimanches) au risque de se faire casser le biais du troupeau, de beaucoup courir, et de beaucoup s'énerver.

Le point de vue de Lucie : Pas de recette infaillible

Il n'y a pas de recette, pas de formule magique, pas de méthode de garde infaillible qui réussisse à tous les coups. Ce n'est pas mathématique, on travaille avec du vivant ; ce n'est pas figé, ça bouge ça évolue. Il faut jongler avec les paramètres pour perfectionner ce que les brebis font naturellement. Il faut s'adapter en permanence en fonction des paramètres tout en gardant en vue les objectifs.



Viser les objectifs suivants :

- faire bien manger les bêtes, qu'elles soient repues tous les jours, elles sont là pour profiter ;
- gérer correctement l'herbage dans la journée, par quartier, sur la saison ;
- éviter le sur et le sous-pâturage, l'érosion...
- gérer son chien et sa fatigue, le maîtriser, ne pas mettre les bêtes en danger.

Les clés de la réussite :

- observer, observer, observer encore. Regarder, admirer, s'interroger, essayer encore et encore ;
- lire le paysage et voir les marques laissées par les pratiques précédentes, les indices, les chaumes. Se demander pourquoi, comment, où ?

Le point de vue de Francine : Bien utiliser les filets (qu'on appelle aussi le *berger électrique*)

Cet outil existe... et s'avère être une aide considérable, même en montagne. Hormis le parc de contention nocturne, on peut utiliser les filets pour s'aider à la garde, dans certaines zones difficiles (par exemple pour mettre en défens une parcelle ou pour faire manger les zones d'herbe grossière plutôt que de s'user et d'user les chiens).

Le filet peut également servir à installer un parc pour la chaume... En effet, ce moment de repos privilégié peut être compromis, par exemple, par une météo défavorable. Mettre, pendant quelques heures, le troupeau en parc permet de manger, faire une petite sieste, un brin de lessive... sereinement, et de repartir plus dispos pour le reste de la journée. Pour une mise en œuvre optimale de cette technique... ce sont les filets qui se déplacent vers la zone de pâturage, et non le troupeau qui revient au point de départ. Cela permet d'éviter à la fois fatigue, surpâturage et érosion.

P.-S. : il faut, sauf empêchement, toujours électrifier les filets. Vérifiez que vous avez suffisamment de matériel... ou demandez-en aux éleveurs. (Ex : 2 000 brebis + 500 agneaux = 3 filets pour la chaume + petit poste à pile). Au top, il faudrait avoir de quoi faire simultanément : 2 parcs de nuit + 1 parc de chaume + quelques filets de rab pour du défens, les infranchissables ou la soupade, et donc 3 électrificateurs au minimum.

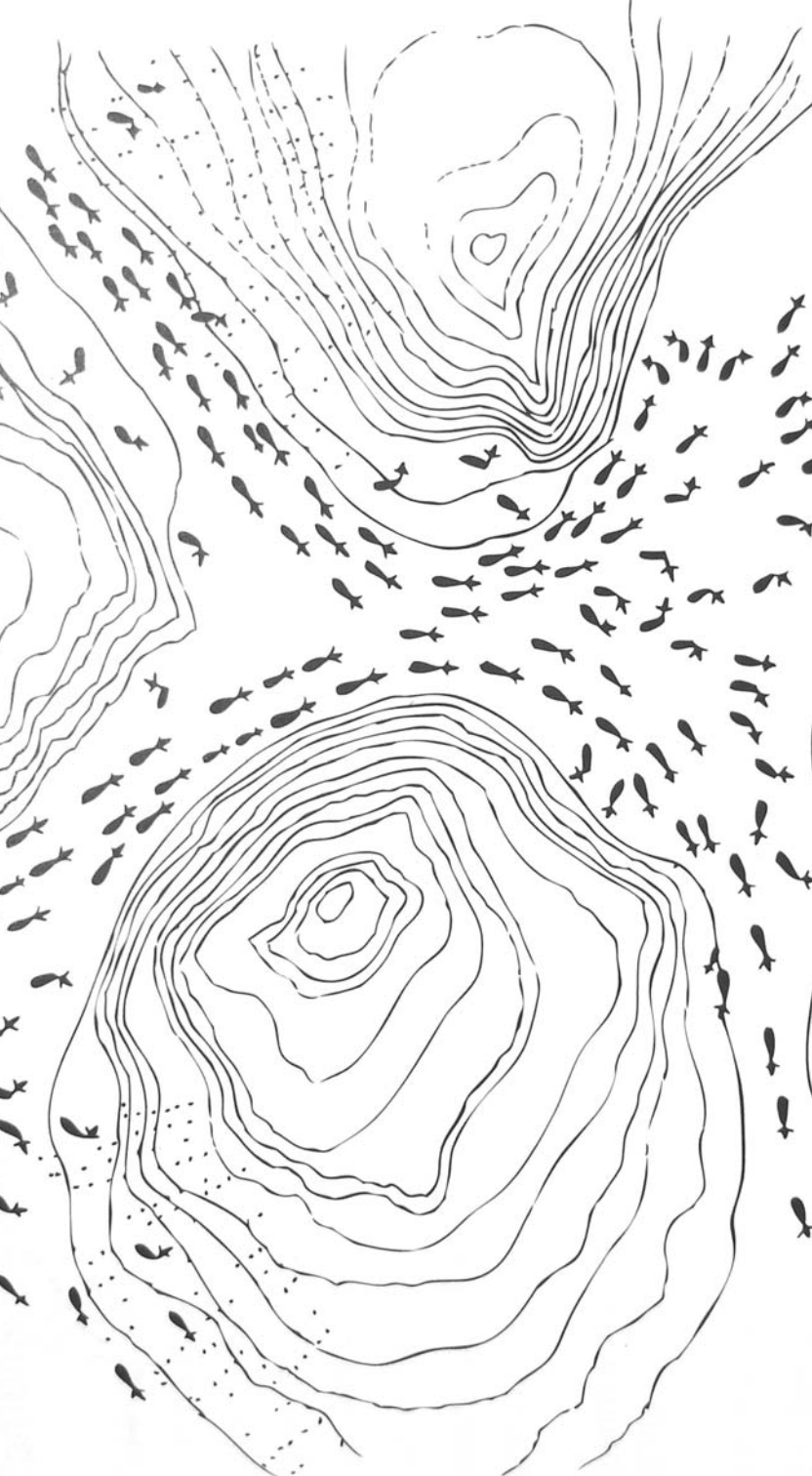
Le point de vue d'André : Les parcs

C'est très pratique d'avoir des filets d'avance pour préparer un parc quand les brebis sont dans un autre, pour faire une limite dans un endroit difficile à garder, pour avoir un parc dans un endroit abrité un jour de mauvais temps... N'hésitez pas à en demander en nombre suffisant aux éleveurs, il y a toutes sortes de subventions pour s'en procurer pas cher.

Demandez aussi des piquets et des isolateurs supplémentaires pour faire un parc bien installé (piquets pour fil ou ruban électrique).

Vous pouvez vous procurer quelques piquets de tentes (sardines) pour tendre les filets dans les angles. C'est plus pratique qu'une ficelle attachée à une pierre.





Chapitre 4

Gérer les brebis

Comprendre les brebis

Savoir manipuler et contenir vos bêtes est une des bases du métier. Une fois acquis ces gestes et savoir-faire qui ne s'improvisent pas, vous serez armé pour intervenir en toute sécurité pour vous et pour vos bêtes. Pour apprendre à vous débrouiller, nous vous invitons à suivre les conseils présentés dans les prochaines pages du manuel. À la première occasion, suivez les cours d'un professionnel de la contention lors d'un stage pendant l'intersaison pour vous perfectionner. Il y a des postures qu'il faut apprendre pour manipuler et soigner une brebis. Votre dos et vos articulations vous diront merci, mais aussi les bêtes qui se sentiront moins stressées si vous avez le geste juste et sûr.



Le comportement social des brebis

L'éthologie, qui est l'étude du comportement des animaux, nous enseigne que les brebis sont des proies au comportement grégaire, élevées par un de ses prédateurs, l'homme en l'occurrence, qui les défend contre d'autres prédateurs concurrents : chiens, ours, loups, asticots... L'éthologie nous invite aussi à faire un effort pour comprendre

comment fonctionne l'animal dans son groupe et dans sa situation d'élevage.

Pour comprendre un animal, il nous faut éviter de prêter aux animaux nos perceptions humaines car l'animal ne fonctionne pas et ne réagit pas comme nous. Par exemple l'expressivité faciale des ovins est très limitée. Elle est compensée par d'autres modes d'expression : port des oreilles, de la tête, attitude et position du corps... Par contre, selon toute vraisemblance, les animaux voient les autres espèces à leur image, humains compris. Ils lisent notre comportement et le traduisent en fonction de leurs propres codes. Cela peut expliquer des comportements inattendus comme le bélier en lutte qui charge le berger ou la bergère parce qu'il les voit comme un concurrent alors qu'habituellement il est calme.

Les ovins sont des animaux sociaux avec des caractéristiques propres à leur espèce :

- ils ne défendent pas un territoire mais évoluent dans un domaine vital limité par des barrières naturelles, des clôtures ou un berger ;
- leurs comportements sociaux sont exacerbés lors des périodes de reproduction (la lutte) ;
- les ovins sont grégaires et leur salut est dans le groupe. Un ovin isolé est mal adapté à son environnement. Une brebis pourrait reconnaître jusqu'à soixante de ses congénères ;
- les ovins se situent dans une hiérarchie sociale et ils résolvent les conflits sans aller au combat ou très rarement. Une communication visuelle et auditive se crée entre les brebis d'un troupeau.

Seules les périodes de repas, de lutte et les changements de lot modifient ces codes.

Le point de vue de Lucie : Une brebis, qu'es aco ?

C'est un herbivore ruminant qui raffole des croquettes pour chien, sans doute parce que c'est salé, mais aussi parce que la brebis est un animal curieux et gourmand (je n'ai jamais goûté de croquettes pour chien, je ne peux pas dire si c'est parce que c'est bon).

Agile et rustique

Une brebis est aussi un petit ongulé qui marche sur les deux doigts de chacune de ses 4 pattes. Ainsi sa masse corporelle, allant de 40 à 80 kg et plutôt près du sol, est répartie sur huit doigts au total (par comparaison : nous ne marchons que sur deux pieds). Cette physiologie lui procure stabilité, force, endurance et agilité malgré les apparences débonnaires et pataudes du ruminant. La brebis est généralement rustique : résistante physiquement et simple de fonctionnement.

Pacifique et pas conne !

En tant que ruminant qui se respecte, la brebis aime se caler en des lieux bien dégagés, avec une large vue sur les alentours s'il vous plaît, pour s'affaler confortablement et prendre le temps de ruminer de toutes ses molaires tout en prenant l'air de se foutre royalement que la terre tourne. En fait, c'est un animal pacifique qui aime le calme et sa physiologie l'oblige à de longues pauses de rumination pour assimiler et valoriser les plantes ingérées pendant les longues heures où le berger courait derrière (ces longues pauses ne sont donc pas destinées à reposer le berger, désolé !).

Cette attitude est doublement stratégique puisqu'il s'agit également de stationner dans des endroits d'où les brebis voient arriver un danger ou une perturbation quelconque et d'où elles peuvent prendre la fuite facilement. Le mouton n'est pas con, donc ! Il sait se préoccuper de son bien-être et de sa survie. (Peut-on prétendre savoir en faire autant ?)

Sensible et fine gueule

Ce n'est pas un animal faible, mais c'est tout de même un animal peureux et craintif car c'est un « animal- proie » (à l'inverse d'un prédateur), inoffensif de par ce fait. Ainsi vous ne craignez rien à en garder 1 000 à 2 000, de toute manière elles préfèrent les croquettes pour chien.

La brebis est un animal sensé, c'est-à-dire doté de cinq sens. Elle voit et son champ de vision est plus large que le nôtre puisque ses yeux sont sur les côtés. Elle entend ses congénères bêler, votre voix, les aboiements du chien de protection, le tonnerre, les petits oiseaux... Elle sent la proximité de l'eau, différencie et reconnaît les plantes, entre autres, à l'odorat, reconnaît son agneau à l'odeur, et votre humeur on ne sait comment... Elle goûte et a ainsi une franche préférence pour les fleurs (sans doute sucrées), les légumineuses (trèfle, luzerne), le sel... et les croquettes pour chien. Sa sensibilité dermique est supérieure à la nôtre tandis qu'elle a une meilleure résistance que nous à la douleur dans la chair. On peut ajouter que les brebis, comme beaucoup d'animaux, perçoivent certaines choses bien avant nous. Sans doute sont-elles réceptives aux variations de pression atmosphérique qui accompagnent les changements de temps.

La brebis est aussi un animal sensible, comme nous, elle éprouve des émotions : elle ressent la peur et la sécurité, la solitude et la compagnie, la joie et la détresse, la tendresse et l'agressivité...

Lire la brebis, un savoir-faire

Ne sous-estimez pas ces aspects sensés et sensibles. La brebis n'est pas aussi démonstrative et expressive que votre chien, cela ne signifie pas qu'elle ne ressent rien. Laissez-lui le bénéfice du doute et considérez qu'elle perçoit tout, même si elle ne vient pas vous faire un compte rendu précis et régulier de ses émotions. « Lire » une brebis ou un troupeau pour comprendre son état émotionnel passe par une observation accrue. Soyez attentif à la démarche de l'animal, son maintien corporel global, le maintien et l'orientation de sa tête, de ses oreilles, sa façon de ruminer. N'oubliez pas que les brebis font la même chose avec vous : elles vous observent et apprennent à vous « lire », et comme vous, elles enregistrent et se souviennent.

Car, oui, la brebis est aussi dotée d'une mémoire. L'espace disponible sur son disque dur est moindre que le nôtre mais suffisant pour reconnaître son éleveur en fin de saison, vous reconnaître d'une année sur l'autre, se souvenir des traitements infligés et par qui. Elle peut aussi se rappeler du lieu précis où elle a fait son agneau, se souvenir de votre chien, des patous, des attaques de loups, des biais, des coins où l'herbe est la meilleure, des passages pour devancer le berger... et de l'endroit où vous planquez les croquettes du chien. Ici vous ne pouvez pas jeter vos vilains dossiers à la corbeille, sachez vous tenir et vous contenir avec les brebis car tout mauvais traitement ou mise en situation de stress d'une brebis est gravé sur sa carte mémoire et peut vous défavoriser par la suite. Travaillez la confiance et dans une ambiance calme, pas nécessairement lente, mais calme et tranquille. Les anciens disent : « les bêtes te rendent ce que tu leur donnes. »

Des bêtes routinières et peureuses

Les brebis sont domestiquées depuis des milliers d'années. Elles ne sont ni sauvages ni apprivoisées. Il y a une sorte d'accord tacite entre elles et nous. On croirait qu'elles acceptent d'être en compagnie des humains et élevées par eux, car elles s'habituent aisément à la façon dont on les « mène » ou « conduit » ou encore « gouverne ».

Même s'il paraît peu probable d'apprendre aux brebis à venir aux pieds *illico presto* et à allumer la batterie du parc après l'avoir fermé derrière elles, il est tout à fait possible et même vivement conseillé (cf. plus loin) d'instaurer une routine avec elles. Habituees à des lieux et à des horaires, en l'absence de commandement elles auront tendance à retourner aux endroits qu'elles connaissent (pierres à sel, couchade ou parc) à des horaires habituels. Toujours en tant qu'« animal-proie », les situations inconnues les stressent, la routine et la régularité les rassurent.

Attention : méfiez-vous car pas folles les bêtes ! Elles peuvent tout autant profiter de l'absence du berger ou du chien de conduite pour faire tout ce que le berger interdit habituellement.

La brebis est un animal social qui vit en meute (il y a un ordre et une hiérarchie dans le groupe, cf. plus loin), sauf que pour un ruminant on parle de troupeau. Elle aime et cherche le contact physique avec ses congénères pour chaumer, dormir et manger, tout le temps. Ce n'est pas un animal solitaire, ainsi une brebis égarée cherche – en principe – à rejoindre le troupeau si elle le voit ou l'entend, ou à défaut, à retourner en des lieux connus et à des horaires habituels. Réflexe intelligent encore une fois sauf que les brebis sont peureuses et paniquent facilement, ce qui peut leur faire perdre toute notion dudit principe.

Les brebis sont en fait bien plus faciles à mener en groupe que seules, ainsi il est bien plus simple de « ramasser une brebis isolée avec le troupeau » (= envoyer le troupeau dans sa direction) que de ramener la brebis seule vers le troupeau.

Les cinq sens de la brebis

La vision

Les ovins ne voient pas comme les humains. Les ovins ont les yeux positionnés sur les côtés, ce qui leur permet d'avoir un très large champ de vision mais les empêche de voir le relief, sauf devant eux. Leur champ de vision se rétrécit sous l'effet du stress. Terrifiée ou énervée, une brebis ne voit plus rien devant elle. Par contre, grâce à ses autres sens, une brebis aveugle peut vivre correctement dans le troupeau.

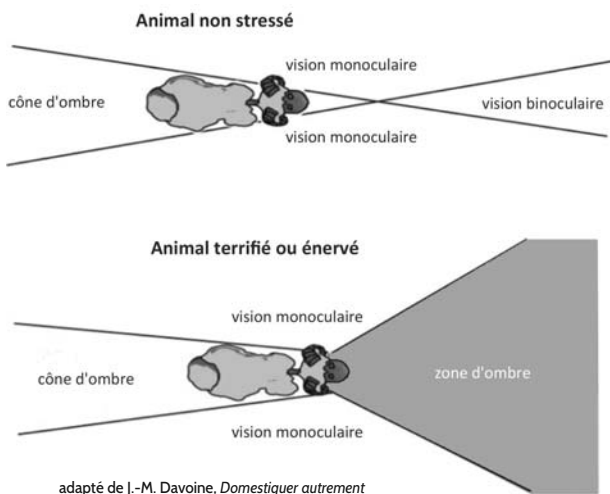
Les ovins ont une plus grande persistance rétinienne que nous. Un homme qui remue les bras sera perçu par une brebis comme beaucoup plus large qu'il ne l'est réellement, ce qui permet au berger d'en jouer pour mieux se faire respecter.

Quelques conseils

- Éviter de porter des couleurs vives (blanc, rouge, jaune) qui ont tendance à effrayer les brebis. Le noir absorbe les rayons lumineux et calme les animaux : utiliser des parois sombres, opaques lors des manipulations ;
- porter des vêtements près du corps pour éviter les effets de mouvement des vêtements ;
- avoir des mouvements lents et calmes pour ne pas les effrayer ;
- faire des gestes saccadés et le plus large possible pour les déplacer et/ou les arrêter ;
- éviter que les bêtes aient le soleil dans les yeux. Lors des déplacements, éviter le début d'après-midi avec un soleil haut (en règle générale, elles chaument) ; leur vision est plus adaptée à une lumière crépusculaire ;
- laisser le temps de s'habituer ou éviter les déplacements subits lumière-obscurité ou obscurité-lumière : le temps d'adaptation ombre-lumière est plus long que chez l'homme ;
- on peut calmer une brebis en lui occultant les yeux avec un masque ou un tissu.

L'odorat

L'odorat est très développé chez les ovins. Les odeurs sont aussi un vecteur d'informations important sur l'environnement de l'animal et de ses congénères et se propagent sur de longues distances.



La prise en compte des odeurs est primordiale pour prévenir les situations de stress, voire de détresse, lors des moments clés des travaux d'élevage.

Quelques conseils

- Les ovins vous reconnaissent à l'odeur : essayer de porter des vêtements spécifiques ;
- ne pas avoir un parfum différent par jour !

Le point de vue de Jean-Marie : On aimerait qu'elles aient toujours le sourire

« À partir du moment où tu aimes les moutons, tu aimerais bien qu'ils aient toujours le sourire ! C'est important de retrouver le comportement naturel de l'animal, le favoriser, le tourner et installer d'autres relations pour qu'il agisse en confiance avec toi. »

(JM Davoine, *Domestiquer autrement*, p. 14)

Jean-Marie Davoine, moniteur de contention



L'ouïe

L'ouïe sert essentiellement aux ovins à savoir d'où vient le danger. Ne jamais oublier que le mouton est perçu comme une proie.

Les ovins ont une grande capacité à s'habituer aux bruits, à mémoriser des sons.

Quelques conseils

- Utiliser un bruit caractéristique quand on s'approche du troupeau : une voix, une intonation identique ;
- pour déplacer le troupeau, on peut aussi utiliser toujours le même son : une sonnaile qu'on agite, une onomatopée, un sifflement...

Le toucher

Les ovins sont peu sensibles au toucher... et beaucoup moins sensibles que nous à la douleur. La laine est un puissant isolant qui limite fortement la sensibilité cutanée.

Malgré tout il y a quand même des points de contact importants tels que la ganache (la partie postérieure de la mâchoire inférieure), le dos, la croupe, le pli du grasset et le jarret : ces points sont utilisés pour la contention, ils servent à apaiser l'animal.

Les brebis sont capables de se regrouper avec de fortes promiscuités entre les individus : c'est l'effet troupeau qu'on utilise dans la contention en les « serrant ».

Conseil

Éviter de manipuler une bête par les pattes avant (zone fragile) et par le canon (zone fragile et très sensible, cf. p. 111-112).

Le goût

Les brebis sont réputées gourmandes. Elles savent sélectionner leur alimentation et faire le tri. En utilisant la

gourmandise comme une récompense on peut créer une relation et déplacer un troupeau. Les gourmandises qu'elles apprécient : céréales, farine, pain, sel. Beaucoup raffolent des croquettes pour chien... veiller à les mettre à l'abri.

Conseil

On peut donner du sel après la pluie pour stimuler leur appétit et les obliger à rester et manger.

L'appriivoisement et la domestication



Les brebis sont issues de l'appriivoisement et de la domestication d'animaux provenant de sous-espèces de mouflons sauvages (*Ovis musimon*). Les premières traces de domestication du mouton remontent à 11 000 ans (période dite Néolithique) en Palestine, en Égypte et en Mésopotamie (Moyen-Orient). Une bonne partie du travail du berger au cours de l'estive est de conserver le meilleur contact possible avec ses bêtes pour entretenir le lien domesticatoire (qui n'est jamais définitivement acquis), qu'elles ne « s'ensauvagent pas » et qu'il reste le maître du troupeau. Cette relation fine et complexe entre l'homme et ses brebis est la

Le point de vue d'Anne-Marie : Entre bergers et brebis, des relations sensibles, mais pas de « sensiblerie »

Être berger, c'est « prendre soin » d'un troupeau confié par un ou plusieurs éleveurs, c'est-à-dire connaître et respecter le comportement des animaux à chaque moment de leur vie, les protéger des dangers, en particulier sur l'alpage où ils se multiplient (chutes, plantes toxiques, aléas climatiques, prédateurs...), les soigner lorsqu'ils sont malades ou blessés... Pour qu'ils « mangent » et profitent, le berger veille sur « ses » brebis, qui pourtant ne lui appartiennent pas, mais avec lesquelles il vit jour après jour durant plusieurs mois.

Bergers et brebis (sans oublier les chiens de conduite et de protection) forment alors ce que Dominique Lestel désigne comme une « communauté hybride (homme/animaux) de sens, d'intérêts et d'affects »¹. Communauté de sens, fondée sur une proximité entre êtres vivants, en particulier actuellement où nombre de jeunes souvent issus du monde urbain, des hommes comme des femmes, font de ce métier un « choix de vie » par passion tout en en connaissant les contraintes et les difficultés. Communauté d'intérêts : selon Élisabeth Lécrivain et Jocelyne Porcher, le berger, ses chiens et ses brebis forment un « collectif de travail naturel »². Une telle association entre des hommes et des animaux domestiques repose sur ce que Catherine et Raphaël Larrère ont défini comme un « contrat domestique »³, un « échange de services » fondé sur des relations de réciprocité. Communauté d'affects, car entre le berger et les brebis existent des relations sensibles, sans laisser de place à la « sensiblerie »⁴ qui caractérise souvent les relations avec les animaux de compagnie, devenus membres à part entière de la famille, en

clef de réussite de la saison pastorale. L'objectif de l'apprièvement est de développer un attachement et une relation positive animaux-homme pour les manipuler plus facilement. C'est l'éleveur qui apprivoise ses brebis. Le berger d'alpage ne peut qu'entretenir une relation préexistante.

L'apprentissage des agneaux se fait dès la naissance. Ils apprennent par imitation des adultes : plus un jeune se nourrit en présence d'un adulte, plus il consommera d'aliments nouveaux ; et encore plus si l'adulte est sa mère. D'où l'intérêt de la présence dans le troupeau d'animaux ayant de l'expérience, surtout dans un contexte d'autonomie comme l'alpage. Les animaux apprivoisés viennent au berger – les floucas, les agneaux élevés au biberon, les vieilles brebis – car c'est dans leur intérêt : aliment, gourmandise, recherche de marques d'affection.



quelque sorte « humanisés ». Le berger doit savoir garder « la bonne distance », ce qui ne l'empêche pas d'avoir ses « préférées » parmi les bêtes du troupeau.

Veiller au « bien-être » des brebis tout au long de leur vie, en les considérant comme des êtres vivants et non comme des

produits de consommation, permet d'accepter l'issue qui sera inévitablement leur mort⁵. Ces pratiques de « bienveillance », fondées sur des savoirs et savoir-faire multiples concernant les bêtes mais aussi la gestion de l'espace pastoral, ont été souvent ignorées ou non reconnues, contribuant longtemps à une dévalorisation du métier de berger.

Anne-Marie Brisebarre, ethnologue, chercheure émérite au CNRS

¹ D. Lestel, 2008. *Les communautés hybrides*, Sciences humaines n° 194.

² É. Lécrivain et J. Porcher, 2012. *Bergers, chiens, brebis : un collectif de travail naturel ? Études rurales* n° 189 (n° spécial Sociabilités animales).

³ C. et R. Larrère, 1997. « Le "contrat domestique" », *Le Courrier de l'environnement de l'Inra* n° 30.

⁴ La sensiblerie est « une sensibilité outrée et déplacée » (*dictionnaire Le Petit Robert*).

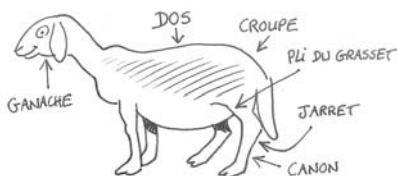
⁵ A.-M. Brisebarre, 1998. « Introduction. La mort des animaux, un mal nécessaire ? », *Études Rurales* n° 147-148 (n° spécial *Mort et mise à mort des animaux*), p. 9-14.

Manipuler et contenir une brebis

En alpage, les équipements de contention et de manipulation sont bien souvent rudimentaires. Un parc fixe ou mobile, parfois un couloir et un pédiluve... rarement plus. Il vous faudra cependant en tirer le meilleur profit, quitte à proposer aux éleveurs des améliorations pour l'année suivante. Vous devrez bien souvent faire preuve d'astuce et de débrouillardise pour réussir à soigner les brebis sans semer la panique dans le troupeau ou vous faire mal.

Les conseils ci-dessous sont parfois difficiles à comprendre et à mettre en œuvre sans mise en situation. Il est difficile – beaucoup penseront que c'est même impossible – d'ap-

prendre dans un manuel à manipuler et à contenir une brebis. Ces conseils seront sans doute



plus utiles comme aide-mémoire au berger déjà expérimenté qu'au débutant pour lequel ils seront plutôt une invitation à se former. Chaque année, plusieurs stages de formation à la contention et à la manipulation des ovins sont organisés par la MSA ou par l'Association des bergères et bergers de Provence et des Alpes du Sud. N'hésitez pas à y participer car les exercices pratiques sont indispensables pour maîtriser ces gestes techniques.

Les conseils de Jean-Marie : Davantage de technique, moins de force

Attraper, asseoir et réaliser des interventions sur une brebis est davantage une question de technique que de force. Quelques gestes techniques simples permettent d'y parvenir sans effort et sans risque :

- pour attraper une brebis dans un lot, éviter de la regarder en s'approchant du lot. Orienter son regard à l'opposé. Puis l'attraper par une patte arrière avec un crochet ou à la main ;
- l'amener vers soi en la tenant sous la ganache. Puis tourner doucement la tête en arrière vers la colonne vertébrale. La brebis s'assoit ;
- si vous posez la main sur la cervelle de la brebis en la laissant partir du côté qu'elle souhaite, la brebis s'assoupit au bout de quelques minutes, elle semble dormir. La brebis est toute décontractée. Magique, non ?



Pour en savoir plus www.reconquete-ovine.fr ou www.idеле.fr Rubrique vidéo « Attraper et contenir une brebis ».

Jean-Marie Davoine, moniteur de contention

Avant toute manipulation

Avant de commencer une séance de manipulation penser à faire quelques échauffements.

Jeter un coup d'œil au chantier et essayer d'évaluer les risques pour se faciliter la tâche en minimisant les risques d'accidents.

Déplacer le troupeau

- penser son installation de contention avant les interventions ;
- la circulation des animaux est plus facile dans les installations où ils sont déjà passés ;
- le mouton longe les parois : une paroi courbe est plus facile à suivre qu'un angle ;
- on peut utiliser la rubalise (à hauteur des yeux), des claies toilées ou pleines, des films plastiques...
- pour les agneaux, on peut utiliser des boucliers ou barrières à cochon pour pousser et rétrécir le couloir.

Approcher les brebis

- ne pas regarder les brebis dans les yeux : l'animal détecte le blanc de l'œil de la personne qui l'observe ; celle-ci est assimilée à un prédateur ;
- avoir des mouvements fluides, non brusques ;
- déterminer l'emplacement de l'animal au loin, s'en approcher sans le regarder précisément ;
- contourner l'animal pour l'approcher, ne pas prendre le chemin le plus direct ;
- familiariser l'animal à la présence de l'homme sur des événements positifs : nourriture, eau, gâteries...

Attraper une brebis

- essayer de « tasser » quelques brebis dans un coin. Attraper la brebis visée à la main par une patte arrière, au jarret au niveau du tendon d'Achille ou par le pli du grasset ;
- sinon, attraper une patte arrière avec un bâton muni d'un crochet, ce qui permet de travailler avec un minimum d'effort physique. À utiliser avec parcimonie et surtout ne jamais forcer. Ne jamais attraper une brebis par la laine ou par le canon ;
- quand la brebis fait face : viser la bête d'à côté ;
- si la brebis est isolée, ramener le troupeau à la brebis.

Déplacer une brebis

- à la main : en la tirant fort par le jarret en suivant si possible une barrière qui sert d'appui ;
- au crochet : tirer dans l'axe, relâcher, tirer, relâcher, lentement la bête recule ; si la bête se couche c'est qu'elle a mal, le crochet est peut-être trop serré. Changer de méthode ;
- méthode de la brouette : en soulevant les pattes arrière, se coller à l'arrière-train et pousser. C'est assez physique parce qu'on doit lever l'arrière-train de l'animal ;
- en contenant la brebis : une main sous la ganache et l'autre sur le gigot. Puis, le cou dans l'axe, soulever pour reculer ou baisser pour avancer ;
- pour déplacer la brebis latéralement : la prendre de côté, une main sous la ganache et l'autre sur la cuisse, et pousser avec les genoux sur le flanc et sur l'épaule ;
- pour déplacer la brebis en douceur : se mettre face à la brebis, passer le pouce dans la gueule entre les incisives

Contenir une brebis

Contenir une brebis, c'est l'immobiliser pendant une intervention pour éviter qu'elle bouge. La contention est un geste transversal à toutes les interventions sur les animaux. C'est un moment privilégié, car on a un contact physique avec l'animal.

La brebis va vous tester pour voir si vous êtes capable de la tenir ou pas. Il faut « résister » jusqu'à ce que la brebis se relâche et se laisse aller. Si on n'obtient pas une bonne contention de l'animal, on ne peut pas manipuler dans le calme et on ne peut pas arriver à un résultat efficace.

Avant toute action de manipulation : poser une main sous la mâchoire, l'autre sur le gigot, l'attirer légèrement vers soi, attendre qu'elle soit détendue, vos pieds (légèrement fermés, genoux souples) entre ses pattes.

et les molaires et placer l'autre main sur l'arrière de la tête. Lever la tête vers l'arrière et pousser la brebis à reculer. C'est la méthode la moins fatigante.

Asseoir une brebis

- avant d'asseoir ou de coucher un animal, prendre le temps de bien le contenir et de le laisser se relâcher ;
- lors d'une manipulation, orienter la tête de l'animal vers ses congénères facilite l'intervention ;
- ne pas soulever l'animal. C'est une position stressante pour l'animal et surtout très mauvaise pour le dos du berger.

Les méthodes qui marchent :

- la méthode du pivot : en pliant le cou de la brebis vers le dos, en la tenant par le grasset, l'attirer vers soi en retirant la jambe qui se trouve sur l'arrière-train. Mettre ses jambes entre l'épaule et le gigot ;
- la méthode patte arrière : mettre un genou à terre, entourer le cou avec le bras, attraper la patte arrière oppo-

sée par le jarret et tirer dessus en la soulevant. La bête est déséquilibrée et elle s'assoit ; on se relève, elle est assise contre notre jambe. C'est une méthode très douce pour asseoir des animaux lourds ou en gestation.

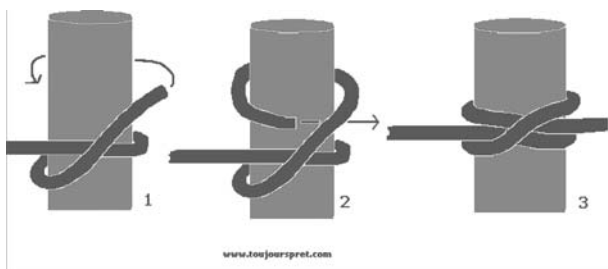
Coucher une brebis

Quand la brebis est en position assise, passer son cou entre vos jambes, laisser un pied sous l'épaule, elle est étendue légèrement inclinée, elle ne bouge plus.

Attacher ou entraver une brebis

La brebis attachée stresse en permanence : il faut donc l'attacher avec un masque pour occulter la vue (le masque comporte un anneau permettant de fixer la brebis).

Le nœud du chamelier : Bête assise, faire un nœud à une patte arrière au niveau du jarret, passer en croisant par-dessus le cou et attacher l'autre patte arrière au jarret aussi ; la mettre en position couchée sur le ventre, elle ne bouge plus. Voir fiche technique sur www.alpages38.org/IMG/pdf/Chameliers.pdf.



Le nœud de cabestan

Manipuler des agneaux

Quelques précautions :

- porter l'agnelet par les deux pattes avant dans la même main ;
- éviter les prises sur un seul membre ;
- les tenir pendants le long du corps pour éviter qu'ils se débattent ;
- quand on place un agneau dans une case, le laisser glisser le long de la paroi.

Quelques conseils

- Ne pas oublier que les animaux n'ont pas la même perception que nous de ce qui les entoure ;
- ne pas oublier qu'une bête poursuivie est stressée : sa vue se brouille devant elle ;
- habituer les animaux au matériel, aux passages, aux ambiances sonores etc. : la normalité est un facteur qui favorise les chantiers ;
- soyez vigilant, les brebis gardent en mémoire plusieurs mois les bonnes... et les mauvaises expériences.

Soigner les brebis

Au cours de l'estive, vous serez amenés à pratiquer, seul ou avec l'aide des éleveurs, toute une série de soins sur les bêtes. Ces interventions sont préventives (parage des pieds, vermifuge, castration des agneaux, passage au pédiluve, etc.) ou curatives (éliminer le piétin, guérir des infections diverses, soigner des troubles digestifs, traiter la gale, réparer des pattes cassées, etc.). Ces gestes peuvent paraître très simples mais relèvent en fait d'une multitude de petits « trucs » pour éviter de faire mal à l'animal et de vous faire mal.

Voyez avec les éleveurs en ce qui concerne les produits et méthodes de soin, informez-vous, formez-vous. Chaque alpage et chaque troupeau ont leurs spécificités. Le climat, le relief ou les races sont autant de facteurs qui font fluctuer les pratiques de soin. Au berger de s'adapter... et de faire des propositions.



Le carnet de soin

Tenir à jour un petit carnet où vous inscrivez tout ce qui concerne le suivi sanitaire du troupeau rend de grands services. Sinon, le risque est grand de ne plus se souvenir de ce qu'on a fait. Notez-y chaque intervention mais aussi les observations en cours de garde : quelles bêtes sont à la traîne, boitent, sont blessées (si possible leur mettre un signe distinctif). Notez systématiquement les numéros des boucles des brebis soignées, la date, la nature et le type de soins effectués, le nom et la dose de médicament administré... Vous pouvez aussi y écrire les rappels de ce qu'il faudra faire d'ici peu, quelques jours avant le « chantier de soins » par exemple.

La trousse vétérinaire du berger

Au cours d'une journée de garde, le berger est amené à repérer des bêtes malades ou blessées. S'il peut les attraper il pourra faire un soin « à la volée » et gagner ainsi un temps précieux. Certains bergers prétendent qu'un couteau, une ficelle et un crayon marqueur dans le sac suffi-

sent à la garde. D'autres, plus nombreux, conseillent d'avoir toujours avec soi, au fond du sac, en plus du carnet de suivi, un nécessaire de soin qui évite de laisser passer une infection, une plaie... faute de médicament. L'utilisation d'une « banane » ventrale permet au berger de circuler dans le troupeau en ayant tout à portée de la main... et en conservant ses deux mains libres. Nous ne détaillerons pas dans cette première édition les soins à apporter aux brebis.

Le conseil de Fernand

Un couteau et une ficelle, tu dois toujours avoir ça avec toi !

Concernant les méthodes et produits, chaque éleveur et chaque berger ont ses recettes, naturelles ou conventionnelles. Il n'existe pas de recette type, à vous d'expérimenter en vous renseignant auprès des éleveurs ou en suivant les conseils d'autres bergers. Des stages sont régulièrement organisés pour apprendre les soins vétérinaires de base. Pour les plus curieux, de nombreux ouvrages peuvent leur permettre de se perfectionner (cf. bibliographie en annexe 6 p. 225).

La « banane vétérinaire » de Fernand

- 1 petit flacon d'oxytétracycline (antibiotique à large spectre) ou de Chotapen ;
- 1 petit flacon de Diurizone (anti-œdème, anti-inflammatoire, « clarificateur de sang ») ;
- 1 bande plâtrée ;
- 1 petite recharge de spray désinfectant ;
- 2 marqueurs différents (craies) ;
- 1 seringue par produit et des aiguilles de recharge ;
- 1 petite pierre à affûter ;
- 1 opinel ;
- 2 pinces à épiler.



Berger, mais pas vétérinaire

Le berger n'est pas vétérinaire, sauf exception. Il est une sorte de secouriste qui peut apporter les premiers soins mais il n'est pas dans ses fonctions de remplacer le vétérinaire. Certains bergers ne soignent qu'en appui aux éleveurs. D'autres, expérimentés la plupart du temps, pratiquent des méthodes alternatives telles que l'homéopathie, l'aromathérapie... Bien souvent le berger se débrouille avec ce que les éleveurs mettent à sa disposition... c'est-à-dire peu de chose. Certaines pathologies nécessitent de « mettre le paquet », notamment le piétin, la gale ou l'infestation par les mouches à myiases. Le berger peut traiter seul quelques cas mais ne peut pas soigner un troupeau de plusieurs centaines de têtes dans les conditions de l'alpage. En ce cas, il lui faut faire appel aux éleveurs pour éradiquer la maladie. Pour bien faire, les troupeaux devraient monter indemnes de ces maladies récurrentes qui infestent ensuite l'ensemble du troupeau. Mais c'est aux éleveurs de mettre en place une telle discipline, pas au berger qui peut cependant refuser de garder les animaux malades ou en mauvais état à l'arrivée sur l'alpage.

Le point de vue d'André : Les remèdes et médicaments des brebis

Les éleveurs fournissent les remèdes de base. Parmi les médicaments de base : les antibiotiques longue action car on n'est pas sûr d'attraper une bête plusieurs jours de suite, des seringues avec leurs aiguilles, une bombe antiseptique, des bandes plâtrées, des crayons marqueurs, du désinfectant, des chiffons pour nettoyer une plaie ou panser un pied, des pinces à épiler pour extraire les asticots et impuretés des plaies...

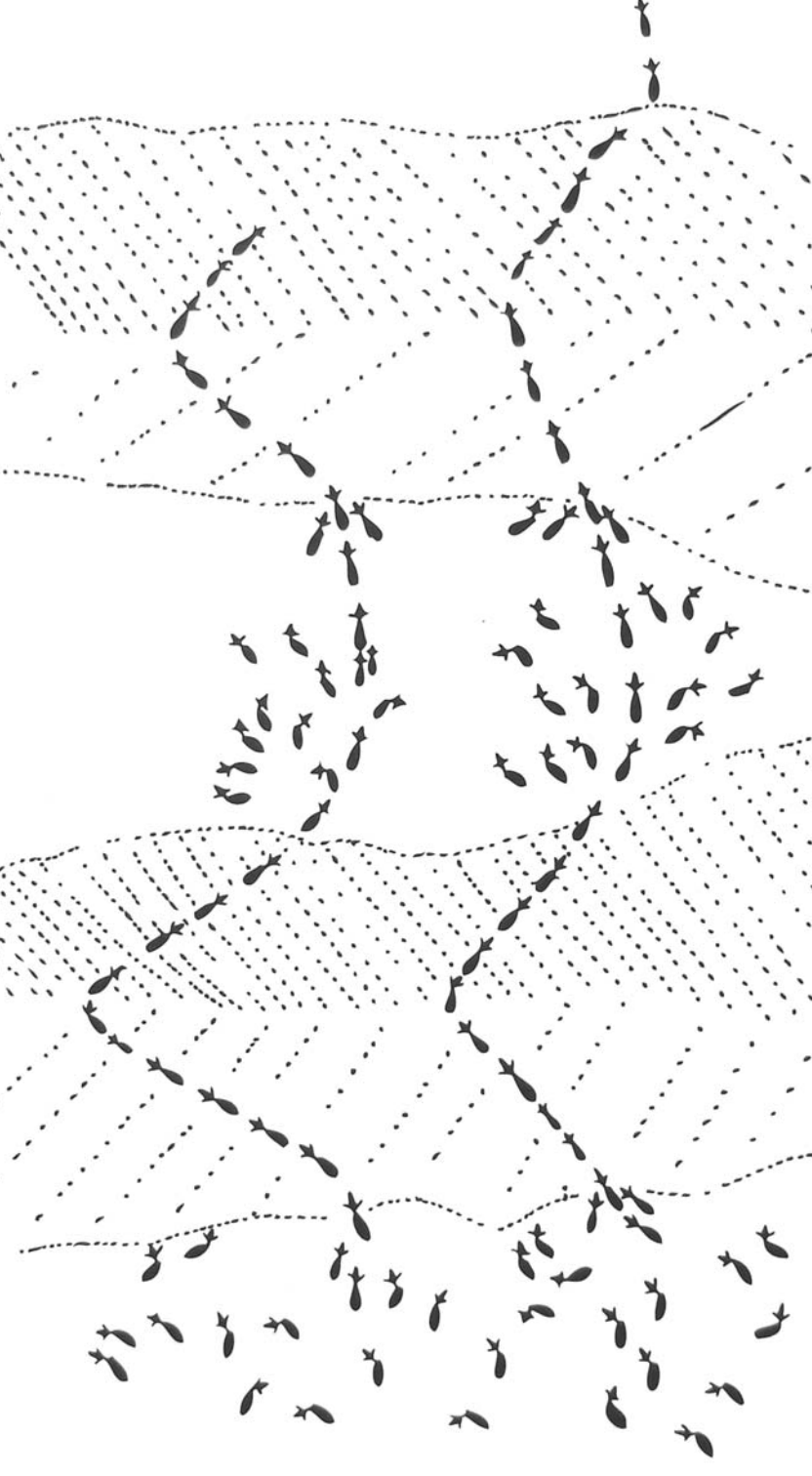
Si vous voulez soigner avec des médecines alternatives ou douces (aromathérapie, homéopathie... ou autres) vous pouvez toujours demander aux éleveurs vos produits préférés... ou les acheter vous-même avec factures en espérant pouvoir être remboursé un jour.

On trouve souvent dans la cabane les indispensables sécateurs et couteaux pour soigner les pieds des brebis. Hélas, ils sont souvent rouillés et en mauvais état. Prévoyez d'avoir sur vous en permanence votre couteau à piétin - réservé aux soins même s'il y a toujours quelqu'un pour se vanter de casser la croûte avec son couteau à piétin -, votre sécateur, votre pierre à aiguiser et votre pince à épiler pour enlever les asticots des plaies (et même deux pinces à épiler, une brebis énervée à vite fait de tout envoyer promener d'un bon coup de patte et adieu la pince à épiler, disparue dans l'herbe alentour).

Un pessaire est utile en cas de sortie de vagin (appelée aussi retournement de matrice), ce qu'on voit presque chaque année... les éleveurs n'y pensent pas forcément.

À la cabane, vous pourrez disposer d'un peu plus de matériel et de produits ainsi que de recharges :

- sulfate de cuivre ou de zinc ;
- soufre ;
- Javel liquide ;
- huile de cade et/ou goudron de Norvège ;
- eau oxygénée ;
- essence de lavandin (ou de lavande fine) ;
- Végébaume ;
- pince à épiler (prenez-en deux au cas où) ;
- sécateur, opinel de rechange (éventuellement pinces à castrer) ;
- petite scie à métaux pour couper une banne qui rentre dans l'œil ;
- argile ;
- traitements homéopathiques et huiles essentielles (lavande, calendula, millepertuis) ;
- un pessaire.



Chapitre 5

Gérer les chiens, « gérer » les loups

Le berger garde les brebis. Dans les alpages français, par choix ou par contrainte, il gère aussi des canidés. À commencer par ses chiens de conduite qui le secondent et ne le quittent jamais. Ensuite les chiens de protection qui font partie intégrante du troupeau qu'ils défendent contre les intrus. Et enfin les redoutables loups revenus depuis une vingtaine d'années dans les alpages alpins, mais aussi les « gentils toutous » qui échappent à leurs maîtres et chassent entre copains. Sans oublier les chiens de compagnie qui accompagnent les touristes et randonneurs sur les alpages et que les patous adorent taquiner... voire plus si affinités.

Certains canidés sont les meilleurs alliés du berger, d'autres sont de réels ennemis du troupeau. Le berger établit une relation de confiance avec les chiens de conduite qu'il soigne de son mieux, de respect avec les chiens de protection, qu'il gère autant que faire se peut, mais les loups et chiens errants sont sa hantise et il aimerait s'en passer... ce qui lui éviterait de gérer les chiens de protection.

Le point de vue de Lucie : Avec les brebis, le patron, c'est le berger !

Attention : ne laissez pas une brebis charger votre chien sans réagir. D'une part vous devez préserver la confiance que votre chien vous porte en prenant sa défense et en assurant sa sécurité (une brebis a assez de force pour tuer un chien en le chargeant), d'autre part vous devez faire comprendre à la brebis que c'est vous qui commandez, que le chien est le prolongement de vous-même. Reprécisez le rapport de respect mutuel. Ne perdez pas de temps en palabres psychologiques, les animaux ne comprennent pas notre langage verbal mais perçoivent très bien notre langage corporel et l'intonation de notre voix. Vous pouvez donc vous interposer entre le chien et la brebis en engueulant la brebis, en la menaçant du bâton de sorte à la faire reculer (soumission), tout en félicitant votre chien que vous maintiendrez à côté de vous. Montrez de manière simple et rapide que c'est vous qui instaurez l'ordre entre brebis, chiens et vous-même.

Soigner les chiens de conduite

Les chiens de conduite sont vos plus précieux « collègues de travail ». Sans eux, pas de garde et pas d'alpage ! Sans des assistants en bonne forme, c'est vous qui devrez courir après les bêtes...

Plusieurs points importants pour les garder en pleine forme :

- **Choisir son chien** : certains préfèrent travailler avec des mâles, d'autres avec des femelles, il y a des avantages et des inconvénients pour les deux, entre autres des chaleurs d'environ trois semaines deux fois par an pour les femelles, et, pour les mâles, l'attirance et parfois les fugues derrière les femelles en chaleur qu'ils sentent à des kilomètres. Si vous décidez de faire stériliser votre chien, sachez qu'il faudrait attendre qu'il ait au moins 3 ans. Chez certains chiens, le fait de les stériliser trop jeunes amoindrirait leur capacité d'apprentissage et d'évolution au travail. Les border collies ont aujourd'hui la préférence des bergers de brebis des Alpes du Sud. Mais les chiens de Crau, les bergers australiens, les Labrit sont aussi fréquemment utilisés, en race pure ou en croisement. Certains utilisent aussi des beaucerons ou d'autres races a priori plus adaptées aux bovins. Le choix est une affaire de goût et d'opportunité. Pour débiter, se faire prêter un chien pour l'estive peut être un bon choix... sous réserve qu'il fasse l'affaire au troupeau et accepte de travailler avec vous.
- **Gérer la fatigue** : attention à ne pas sur-utiliser votre chien, la fatigue et l'énerverment pourraient l'amener à faire des erreurs, ou même à se blesser. L'idéal est d'avoir au minimum 2 chiens, afin de pouvoir, à tour de rôle, en laisser un se reposer. Bien penser qu'on ne met pas

les chiens au congélo l'hiver. Il faut en prendre soin toute l'année, ce qui représente une responsabilité, une contrainte et un budget non négligeable en alimentation et en soins vétérinaires.

- **Bien alimenter son chien** : votre chien dépense beaucoup d'énergie à travailler pour vous, il est donc primordial de lui donner une alimentation de bonne qualité. Quelques éléments importants à regarder sur les sacs de croquettes avant l'achat :
 - **les protéines** : essentielles à l'organisme car elles fournissent les acides aminés dont le corps a besoin pour maintenir ses fonctions vitales et reconstituer ses tissus. La qualité des protéines de la ration influe très largement sur la longévité et la vitalité de l'animal. Pourcentage idéal pour un chien au travail : de 23 à 28 % (en dessous, ce n'est pas assez, au-dessus ça peut être trop pour certains chiens, effet « dopant ») ;
 - **les matières grasses** : bonne source d'énergie concentrée facilement assimilable par le chien. Elles apportent les vitamines liposolubles et des acides gras non saturés. Pour un chien au travail, il ne faudrait pas être sous les 11 % de matière grasse. On peut aussi de temps en temps leur mettre sur les croquettes une petite cuillère d'huile de foie de morue par exemple, ou d'huiles végétales de bonne qualité.
- **Bien faire boire son chien** : c'est l'élément le plus important ! Ça semble idiot à rappeler, mais encore trop de bergers négligent de bien hydrater leurs chiens. Sur certains quartiers où il n'y a pas de sources, beaucoup de chiens boivent le matin avant de partir et le soir quand ils rentrent à la cabane, ce n'est pas assez, et dangereux pour leur santé ! Faites l'effort de prendre avec vous une petite gamelle et de l'eau en plus pour hydrater votre

chien s'il ne peut le faire lui-même dans des sources ou des flaques. Certains bergers ont vu leurs chiens mourir suite à une crise d'urée, due à une déshydratation alors qu'ils étaient en effort intense. Donc à prendre au sérieux...

- **Vermifuger son chien** : pensez à vermifuger régulièrement vos chiens. Pour des chiens de travail qui sont tout le temps dehors, donc plus susceptibles d'être en contact avec des sources d'infestation, il faudrait les vermifuger au moins 3 à 4 fois par an. Demandez conseil à un vétérinaire sur le choix du vermifuge, afin de ne pas utiliser tout le temps la même molécule.
- **S'occuper de son chien hors saison** : certains chiens vivent très bien des périodes de repos complet, d'autres beaucoup moins et ont une énergie folle à dépenser, ce qui peut devenir problématique. Pendant les mois où vous ne gardez pas, essayez de continuer une activité avec eux : stages de dressage de chiens de troupeau (et de leur maître !), randonnée, jeux d'obéissance faisant appel à l'intellect, la mémoire... Et enfin, n'oubliez pas que vous êtes responsable de votre chien à tout moment !

Le point de vue d'Aurore : Surmonter les « pétages de plombs » et les erreurs

Tous les bergers et bergères savent ce que c'est que de « péter un plomb » en estive, souvent à cause de la fatigue et parce que le chien n'a pas fait comme il fallait... et c'est justement souvent le chien qui fait les frais de ce moment de colère ! Même si ce n'est pas facile, essayez de rester calme et n'oubliez pas que les erreurs du chien sont presque toujours dues au maître : mauvais placement, ordre pas clair, mal donné... D'autre part, un bon chien, ça ne tombe pas du ciel, ça se travaille ! Trop d'éleveurs et de bergers pensent que la part d'inné chez leur jeune chien de troupeau fera tout le boulot... et attendent de lui qu'il sache déjà tout faire à 1 an ! Demander au chien quelque chose qu'il ne sait pas faire et s'énerver après lui est le meilleur moyen de le dégoûter du troupeau.

Le point de vue d'André : Et pour les chiens...

Certains groupements fournissent les croquettes pour les chiens de berger, ce qui devrait être la norme car vos chiens travaillent à vos côtés pour votre employeur. Cela se fait de plus en plus quand les chiens de conduite partagent les croquettes pour les patous gracieusement offertes par l'Europe. Dans les cabanes, on trouve souvent des vieilles casseroles pour donner aux chiens... ou les faire boire. Mais il n'y a pas forcément de l'eau à proximité des parcs de nuit où les patous montent la garde. Certains bergers emportent dans leur sac un récipient léger pour donner à boire régulièrement à leur chien si l'alpage est dépourvu de points d'eau.

Prévoir de pouvoir attacher un chien en cas de besoin. Y a-t-il une chaîne ? Une niche ?

Gérer les chiens de protection

Si vous avez sur votre troupeau un ou plusieurs chiens de protection, le plus souvent un patou, mais aussi de plus en plus des bergers d'Anatolie, il est nécessaire que vous soyez introduit par l'éleveur propriétaire du chien. Le chien doit avoir eu un dressage minimum comme le fait de marcher en laisse ou le rappel. Si le chien de conduite est éduqué pour établir un lien privilégié avec le berger avec lequel il fait équipe, pour le chien de protection, le lien doit se faire avec le troupeau. Le rapport à l'homme est plus basé sur le respect. En général, on a plusieurs chiens qui fonctionnent en meute. L'équilibre de la meute est subtil et fragile.

Divagation, ce que dit la loi

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse. »

Les chiots destinés à la protection naissent en bergerie si possible pendant la période de mise bas des brebis pour s'imprégner des brebis. Leur fonction première : faire corps avec le troupeau. Ils évolueront d'abord dans et autour de la bergerie. Leur mise au troupeau se fait progressivement à partir de 4 mois. Puis le jeune chien intégrera le cercle des adultes toujours au sein du troupeau.

Il faut rester vigilant sur son comportement et détecter au plus vite s'il dévie de sa fonction. Il arrive qu'il préfère se faire caresser par les promeneurs plutôt que de suivre son troupeau. Pour y remédier, il est parfois nécessaire de le changer de lieu et de troupeau, voire d'éleveur. Le comportement agressif du chien est souvent lié à des attitudes inadaptées du public (jet de pierres, coup de bâton, cris, fuite en courant) malgré des conseils largement diffusés sous forme de panneaux à l'entrée des alpages ou de petites plaquettes d'information dans les lieux publics.

Tout chien de protection fait l'objet d'un contrôle obligatoire chaque année par un vétérinaire avec vérification de l'identification (puce/tatouage), de l'état de santé et du suivi des vaccinations.

Bien nourrir les chiens de protection

Un certain nombre de bergers nourrissent les patous le matin, en récompense de leur travail de garde de la nuit, comme un passage de relais. Les chiens seraient également plus réactifs la nuit de cette manière que s'ils avaient mangé le soir.

Le lieu : privilégiez l'alimentation au pâturage. Ne nourrissez pas le chien de protection à la cabane ou près d'un

Le point de vue de Valentine : Le berger est le « chef de meute »

Il ne faut pas oublier que le berger doit être le « chef de meute » et se faire respecter sans pour autant être agressif ! Là est toute la subtilité du rapport avec les chiens de protection. Il faut bien évidemment les manipuler dès leur plus jeune âge. Une caresse de temps en temps maintient les relations de confiance, de respect et de collaboration. Surtout éviter, quel que soit le problème, d'acculer le chien dans un endroit sans échappatoire. Là, le chien peut devenir agressif et ingérable.

Toujours anticiper les comportements des chiens face au public (retenir les chiens, détourner leur attention, etc.). Éviter autant que possible de conduire le troupeau sur les sentiers aux heures de forte fréquentation.

Pour les chiens trop affectueux, ne pas hésiter à leur donner un ordre décisif de retourner au troupeau (ex. : Va ! Va au troupeau !). Pour les chiens chasseurs ou fugeurs, malheureusement le vice est déjà installé mais on peut tenter de changer le chien pour un temps d'exploitation et de meute, ce qui peut le recentrer.

lieu de passage fréquenté par les touristes, il risquerait d'y revenir au moindre petit creux et pourrait s'approprier l'aire de sa gamelle comme étant son territoire qu'il défendrait alors hardiment.

La qualité : c'est l'éleveur qui fournit les croquettes. S'il vous demande votre avis, préférez des croquettes avec un bon taux de protéines (minimum 20 %). Il ne faut pas oublier que ce sont de grands chiens avec une forte masse et une activité quotidienne intense (même s'ils dorment souvent).

La quantité : elle est à définir en fonction du poids du chien (se référer aux indications sur les sacs d'aliments). Surtout alimenter suffisamment les jeunes pour qu'ils n'aient pas de problèmes liés à des carences.

Astuces de berger

- Disposer un tas de croquettes par chien avec au moins 2 mètres de distance entre chacun. Rester auprès des jeunes chiots et chiens afin qu'ils puissent s'alimenter sans la pression des aînés capables de les évincer de leur gamelle ;
- instaurer un sifflement lorsque vous allez donner la gamelle permet d'attirer l'attention et d'être en contact (peut être utilisé aussi en anticipation face au public, à la chasse, etc.).

Gérer un chien déviant ou dangereux

Le manque d'expérience pour les éduquer et la difficulté de faire un suivi du chien tout au long de l'année explique que certains sont difficiles à contrôler.

Les chiens de protection doivent être autonomes dans la défense du troupeau face aux loups. Ils sont en quelque sorte des mercenaires à qui les bergers ont du mal à faire comprendre les bases de l'éducation si elles n'ont pas été données par son propriétaire.

Les chiens de protection sont agressifs face à tout ce qu'ils considèrent comme une menace pour le troupeau : ils ont du mal à faire la différence entre loup et humains, surtout s'ils sont équipés de bâtons, de lunettes de soleil ou de VTT rutilants. Un chien de protection qui passe son temps après les touristes à quémander des caresses ou à les agresser, à la chasse à la marmotte ou chez le voisin est un chien qui demande un surcroît d'attention et de travail pour le berger : ça peut vite devenir son « travail de la journée » ! S'il ne fait pas ou s'il fait mal son boulot, il perturbe le vôtre. Vous devez réagir.

Si un chien de protection devient dangereux, attachez-le et téléphonez à votre employeur ou au responsable de l'alpage qui préviendra le propriétaire pour lui demander de venir le chercher. Si ce dernier refuse, expliquez-lui précisément les problèmes. S'il n'intervient pas rapidement en-

voyez-lui une lettre recommandée, avec accusé de réception et copie à votre employeur, en argumentant les raisons de votre demande.

En cas de morsure par un chien de protection, la responsabilité du berger est floue. Il semblerait qu'il soit pénalement responsable uniquement si le chien a déjà mordu quelqu'un et que le berger le savait ou en cas d'autres fautes ou infractions caractérisées (maltraitance, malnutrition du chien...). Cependant, le berger n'est pas responsable de la présence du chien de protection dans le troupeau qui est obligatoire dans le cadre des mesures de protection du « Plan loup ». En ce sens certains défendent l'idée que ces chiens sont « des fonctionnaires » payés par les pouvoirs publics, lesquels obligent les éleveurs à y avoir recours.

Si vous êtes impliqué dans un cas d'agression d'une personne par un chien de protection de votre troupeau, avertissez immédiatement le responsable de l'alpage, portez secours à la victime et contactez une association ou un syndicat de berger qui vous soutiendra et vous conseillera.



Éloigner les prédateurs

Les chiens en divagation

Les chiens en divagation et les loups sont depuis toujours les ennemis du troupeau. Ils font de nombreux dégâts difficiles à estimer. Contrairement aux apparences, les chiens qui attaquent les brebis ne sont pas des chiens particulièrement sanguinaires. Ce sont le plus souvent des chiens tout ce qu'il y a de plus « gentils » qui prennent la poudre d'escampette et vont entre copains se faire une petite chasse dans les alpages. Si vous surprenez un chien chassant les brebis, il faut le signaler aux éleveurs et aux voisins pour identifier son propriétaire qui est responsable des dégâts qu'il pourrait causer.



Les loups

Le retour des loups

Le loup gris actuel (*Canis lupus*) n'est pas un nouveau venu. Il serait apparu en France il y a 400 000 ans, soit 350 000 ans avant notre espèce. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les loups étaient présents sur 90 % du territoire français. Ils ont été éradiqués au XIX^e siècle. En 1909 ils n'occupaient plus que 4 % du territoire et le dernier aurait disparu en 1939. Depuis plus de 20 ans les loups sont de retour dans les Alpes du Sud. Venus d'Italie, ils étendent progressivement leur aire à l'ensemble des zones de montagne françaises... et au-delà. On en compterait aujourd'hui environ 300 en France et les Hautes-Alpes sont



très concernées avec plusieurs zones de présence avérée des loups. « Le loup est vécu comme une contrainte supplémentaire par les éleveurs qui doivent “réapprendre” à vivre avec ce grand carnivore », nous dit la brochure d'information du Plan national d'action sur le loup 2013-2017.

On ne peut mettre sur le dos du loup toutes les difficultés rencontrées par la filière ovine. Mais il est certain que le retour des loups a profondément modifié le mode de garde des brebis et l'ambiance des alpages. Finies les couchades libres, les nuits tranquilles... aujourd'hui éleveurs et bergers vivent dans l'angoisse des attaques nocturnes et diurnes, dans le stress des constats et des déclarations, dans le déchirement devant la souffrance des bêtes attaquées et blessées.

Le nombre de victimes de la prédation augmente régulièrement malgré les mesures de protection. Le loup est en effet strictement protégé comme espèce en voie de disparition dans le cadre de la convention de Berne. En conséquence, seuls quelques prélèvements (36 en 2015) sont autorisés et le nombre de loups n'est pas vraiment régulé.

Une activité et une culture en péril

Si les bergers sont divisés sur le sort qu'il faut réserver aux spécimens « délinquants » qui attaquent et déciment leurs troupeaux, nombre d'entre eux s'accordent sur deux points : le loup est une espèce fascinante qui a le droit comme les autres espèces de (re)trouver sa place sur la terre ; mais les loups sont un problème insoluble dans les alpages et ils menacent l'activité pastorale de disparition... et, par voie de conséquence, leur métier.

Le fait est que, profitant des couloirs écologiques qui leur sont offerts par la déprise agricole (particulièrement en territoire de montagne), les loups se sont invités dans les alpages et considèrent les troupeaux de brebis comme un garde-manger. Il faut (provisoirement ?) faire avec.



Alors, les éleveurs et les bergers mettent en œuvre scrupuleusement les mesures de protection... et constatent que la prédation augmente malgré leurs efforts. Ils désespèrent. Pour eux, héritiers d'une activité et d'une culture millénaire, il est impensable de justifier leur disparition programmée par le retour non régulé d'une espèce sauvage, fût-elle emblématique. Désormais le choix semble simple : le loup ou le pastoralisme ?

Cependant, les éleveurs et les bergers savent qu'il n'y a pas de solution simple à un problème complexe, mais ils ne veulent pas, même en échange de subventions, payer seuls pour un problème de société : le retour d'une espèce sauvage dans notre société de l'artificial où les territoires en déprise, de plus en plus nombreux, offrent des niches écologiques idéales pour les loups. Si les loups sont désormais les bienvenus, pourquoi ne pas les introduire sur tout le territoire ? Si les loups sont des animaux sauvages, pourquoi ne pas les éduquer à se nourrir de proies sau-



Le point de vue de Bernadette : Loup, mon ami...

Le loup fait dorénavant partie du paysage du berger, mais surtout de sa préoccupation quotidienne.

Il ne s'agit plus de savoir ce qu'on en pense. Il est là, si ce n'est dans ses attaques répétées sur le troupeau, tout au moins dans nos pensées.

On a entendu dire qu'il y avait eu une attaque sur un alpage voisin, un collègue... on attend notre tour, sur le qui-vive.

Quelques alpages sont encore épargnés, alors on s'enorgueillit de notre chance.

Enfin, bref, on ne peut l'éviter.

D'un autre point de vue, il nous procure du boulot. Des alpages jusqu'ici « à l'arage » se trouvent obligés d'embaucher un berger. D'autres troupeaux de plus de 1 200 têtes ont berger et aide-berger.

Sur ma montagne, le loup est très présent. Sur notre alpage, ces trois dernières années, je l'ai plusieurs fois rencontré.

La première fois, il passait tranquillement entre moi et le troupeau, à observer son territoire et les 1 200 brebis nouvellement arrivées. J'ai été surprise par cette belle apparition, tranquille. Je n'avais pas de chien de protection et les bords sont restés collés tout contre moi, sans aboyer, un peu terrorisés. J'ai couru aux bêtes, un peu affolée. Mais il devait avoir mangé, le troupeau continuait sa vie tranquille. J'étais la seule un peu agitée.

Trois jours après, ont commencé les attaques répétées toutes les trois nuits sur le troupeau. La première a été un carnage : des brebis égorgées, éventrées, des bouts de cuisses en moins, et un troupeau complètement stressé. On a ramassé les bêtes, les éleveurs prévenus à 6 heures du matin sont venus trier les blessées. Puis le louvetier est venu faire le constat. C'était une misère de voir ces brebis souffrir...

On ne dormait plus bien, notre literie posée dehors, à même le sol, tout contre le parc, et pourtant, il se débrouillait pour nous en choper une de temps en temps. En prévention, avant de se coucher, on faisait péter des pétards sur des bidons métalliques dans l'espoir de lui faire peur.

Pour finir, les éleveurs et des chasseurs sont venus à tour de rôle passer la nuit dans le parc avec leur fusil. Une balle qui a frôlé la tête du loup a interrompu ces attaques répétées. Du coup le loup est allé chez le voisin. On a juste déplacé le problème de quelques mètres.

On a aussi fait des parcs de nuit à doubles filets espacés de 1,50 m. On a fini la saison sans d'autres anicroches nocturnes, mais définitivement, je me réveillais avec une pensée pour le loup, et j'avais l'impression d'être surveillée par lui toute la journée. Parfois, les chiens nous ramenaient un bout de brebis qui traînait dans un buisson. Sans le voir, il était super présent.

L'année suivante, juste au-dessus du village, en plein jour, il (un autre sans doute) a émergé au milieu du troupeau, il était embusqué au milieu des genêts. Il m'a attrapé une bête à la cuisse et ne voulait pas la lâcher. J'ai hurlé en courant sur lui, il a lâché la bête, et est parti se réfugier sur un promontoire d'où il pouvait nous observer. Je voyais juste sa tête dépasser des buissons. Puis les éleveurs appelés sont arrivés avec leurs fusils, il a décampé. La brebis en a crevé.

À l'alpage, cette deuxième année, on s'est organisés. Les éleveurs ont fait des parcs

de nuit dans lesquels les loups ne pouvaient pas rentrer : un parc de six fils et un autre filet 1,50 m à l'intérieur, le tout branché sur secteur. Un spot en direction du parc, qu'on allume si on entend du bruit, si un patou aboie. Nos nuits ont été enfin sereines. La journée, j'avais quand même la pression et il était hors de question de laisser les brebis chaumer seules sur la montagne. Donc des journées très longues, du matin au soir, sans retour à la cabane. On a monté une petite tente où l'on dort, à mi-montagne, avec les brebis, pour ne pas avoir à les redescendre tous les soirs. J'ai tout de même eu une journée où le loup s'est débrouillé pour me séparer le troupeau juste avant la tombée de la nuit, à un endroit où on ne voit pas toutes les bêtes. Je me suis aperçu qu'il me manquait des brebis. Je suis partie à 5 h du matin pour les chercher sur la montagne en direction du sommet, et tout le long de la montée, il y avait des brebis mortes égorgées. J'ai retrouvé le petit troupeau des manquantes embusquées derrière des rochers, au bord d'une falaise. J'ai appelé les éleveurs, qui ont appelé le louvetier pour le constat, et sont venus m'accueillir en bas de la montagne avec les rescapées, trier, soigner, répertorier la moindre morsure. Vers 10 h je suis remontée avec le louvetier pour faire constater les mortes jusqu'au sommet. Les vautours étaient déjà à leurs affaires et nous montraient, par leur empressement, les lieux des charognes. Il devait y avoir une centaine de vautours sur la montagne, par lots de quelques-uns sur la même carcasse. Ils nous ont permis de tout bien répertorier. Nous avons dû égorger une brebis encore vivante, debout, qui avait les tripes qui lui sortaient du ventre.

Enfin, rude journée. Mais surtout une énorme culpabilité, j'avais failli, et le loup ne m'a pas raté, j'ai eu du mal à m'en remettre. Il devait sans doute y avoir aussi des petits, car les mortes avaient aussi des petites morsures de partout. Enfin, c'est pour dire, ils n'en ratent pas une miette, et le troupeau et ses allées et venues sont étroitement surveillés. Le loup s'adapte très rapidement, et suit les moindres changements... Nous, on est un peu plus lents à la détente.

La troisième année, parcs de nuit sécurisés, tente confortable à mi-pente du sommet, un patou et un berger d'Anatolie. Je n'ai eu qu'une attaque à la chaume : le berger d'Anatolie a coursé le loup, suivi du patou, et des bords. Je les ai vus crapahuter jusqu'à perte de vue. À la revue des brebis, il n'y en avait pas de blessée. On s'améliore...

Cette année, il y a une petite cabane intermédiaire qui est prévue à la place de la tente. On n'arrête pas le progrès...

Enfin ce témoignage pour dire qu'on n'est pas infallible, et que le loup nous met une sacrée pression. Et puis il prend son temps, nous observe à sa guise, et saura attendre son heure.

Que faire, si ce n'est faire de son mieux ? Il nous est impossible de tout prévoir. Par contre des aménagements sont nécessaires sur les alpages où il y a de la prédation. C'est la seule solution.

Les chiens de protection sont des inconvénients pour le berger et pour la divagation des randonneurs, mais ils sont indispensables. Partout où il y a du loup (dans le monde), il y a des chiens de protection, des bergers avec des fusils, et la liberté de fonctionnement des humains, qu'ils soient bergers ou randonneurs, s'en trouve modifiée.

Loup, mon ami, tu nous compliques bien la vie.

vages en leur « apprenant » qu'il est dangereux pour eux de s'approcher trop près des troupeaux domestiques ? S'il faut défendre les troupeaux les armes à la main, pourquoi serait-ce du ressort de l'éleveur ou du berger ? Demande-t-on aux habitants de prendre les armes pour défendre leurs biens contre les délinquants ? Beaucoup de questions et encore très peu de réponses opérationnelles et efficaces.

Des mesures de protection parfois obligatoires

Le nouveau Plan loup prévoit une série de mesures que les bergers sont en charge d'appliquer sur les alpages et qui compliquent leur travail. Depuis l'effarouchement jusqu'au tir de prélèvement en passant par le tir de défense simple ou renforcé, il existe toute une gamme de mesures d'intervention sur la population de loup. Les bergers sont habilités à mettre en œuvre des mesures d'effarouchement (lumineux, sonore ou tir non létal) et bien entendu chiens de protection. Les éleveurs doivent informer les bergers des engagements qu'ils ont pris pour protéger leurs troupeaux de la prédation et leur fournir les équipements (filets...) et appuis (aide-berger) nécessaires. Des analyses de vulnérabilité devraient permettre au berger de mieux connaître les points faibles de son alpage.

Loups : plaider pour des écosystèmes non désertés par les bergers

Tribune d'un groupe de scientifiques dans Libération du 12 octobre 2014

« Nos paysages emblématiques de montagnes, collines, bocages et marais sont constitués d'une mosaïque de milieux façonnés au fil des siècles par les pratiques paysannes. La vitalité de ces espaces, de plus en plus appréciés par nos sociétés urbanisées, se dégrade rapidement quand ils ne sont plus entretenus par le pâturage des troupeaux notamment. Or, en de nombreuses régions, les troupeaux subissent l'assaut des loups. Que faire ? La gravité de la situation plaide pour l'adoption de mesures d'urgence, sur le terrain comme dans le domaine réglementaire.

Jugés en péril en Europe, les loups y sont une espèce strictement protégée. Dans le Grand Nord américain comme eurasien, ils sont considérés comme « espèce clé de voûte » des écosystèmes, indicatrice d'une nature redevenue ou restée sauvage. En France, où la géographie et l'histoire sont bien différentes, les loups manifestent leur comportement opportuniste. Selon les occasions, ils négligent leur fonction de « régulateur » d'animaux sauvages, affaiblis ou malades, et s'attaquent fréquemment aux troupeaux d'élevage en parfaite santé. Paradoxalement, c'est l'élevage pastoral, l'une de nos agricultures les plus respectueuses de la biodiversité, reconnue en outre comme productrice d'une variété de services écosystémiques, que les loups, parés du statut de protection stricte, menacent de faire disparaître.

Depuis 1992, des directives européennes s'emploient à promouvoir la gestion des milieux agropastoraux, qui ont résisté à la banalisation des paysages et à l'artificialisation par l'agriculture conventionnelle. De fait, nombre d'espèces remarquables y ont trouvé refuge : bartavelle, lagopède, bouquetin, gypaète... Les mosaïques de pelouses, landes et prés-bois, entretenues par le pâturage, offrent et renouvellent toutes sortes d'aménités pour qui apprécie aussi plantes à fleurs, insectes, reptiles et batraciens. Cette biodiversité est également domestique, avec, parmi d'autres, les brebis raïoles, brigasques et mourerous, les chèvres du Rove et du Poitou, que les éleveurs s'évertuent à conserver. Dans les parcs nationaux comme régionaux, dans les réserves comme dans la nature ordinaire, la préservation des biodiversités sauvage comme domestique est un unique et même combat.

L'enjeu est devenu national. Installés partout dans les Alpes, les loups ont désormais gagné le Jura, les Vosges, l'Est des Pyrénées, ils arrivent en Ardèche, en Lozère, dans le Cantal et l'Aveyron, les plaines lorraines et champenoises. Les décomptes officiels, en 2014, font état de vingt-sept meutes, dont les deux tiers dans les Alpes du Sud. La population est de 300 loups adultes dans plus d'une vingtaine de départements, avec une croissance de 20 % par an. Chaque année, les pertes officielles font état de vingt à vingt-cinq brebis ou chèvres tuées en moyenne par loup adulte, ce qui est considérable. Les attaques s'étendent aux génisses, veaux et chevaux. Elles se déroulent en alpages, mais aussi sur des landes et coteaux en vallées, en sous-bois, et jusque dans des prés.

Comment en est-on arrivé là ? Doit-on imputer ce flux croissant des pertes à l'inertie des éleveurs ? Ce serait leur faire injure. Dès 1994, des mesures de protection étaient proposées aux éleveurs et bergers. Ceux-ci les ont mises en œuvre. Dans

les Alpes, ils ont acquis plus de deux mille chiens de protection. Les bergers se sont astreints, autant que possible, à ramener chaque soir leurs troupeaux en parcs électrifiés, des aides-bergers ont renforcé les surveillances. Ces mesures se sont-elles révélées efficaces ? Il y eut une accalmie entre 2006 et 2009. Mais depuis, rien ne va plus ! Malgré une protection accrue, les pertes ont doublé en quatre ans.

Éleveurs et bergers ont adapté leurs pratiques, mais les loups aussi et, visiblement, ils sont en passe de l'emporter. En dépit des chiens de protection, ils attaquent désormais de jour comme de nuit. Plus préoccupant, on constate que la présence humaine ne les dissuade plus. Les loups ont perçu le bénéfice de réitérer leurs attaques sans risque, y compris aux abords des routes comme des habitations. C'est un changement de comportement qui était prévisible. Il est connu depuis longtemps aux États-Unis, dans et aux abords des parcs nationaux, où les gestionnaires luttent au quotidien contre les effets pervers de la protection intégrale des espèces. Inciter la grande faune à conserver un comportement sauvage dans nos pays exige une régulation attentive, vigoureuse parfois.

Une conclusion s'impose : les dispositifs de protection les plus élaborés ont été dévalués en peu d'années. Diverses techniques complémentaires sont proposées, fûtes éclairantes, générateurs d'ultrasons, drones sonores. Elles effarouchent plus sûrement les troupeaux que leurs prédateurs. Les loups sont intelligents et inventifs. La stratégie européenne de coexistence des activités d'élevage et de ce grand prédateur protégé a échoué, elle doit être remise en question. Au-delà des coûts financiers, les enjeux écologiques et humains s'amplifient et demeurent indissociables. La France s'est engagée auprès de l'Unesco à préserver les paysages culturels de l'agropastoralisme des Causses et des Cévennes inscrits au Patrimoine mondial de l'Humanité. En Cévennes, comme partout ailleurs dans l'Hexagone, le repli des activités pastorales provoquera l'enfrichement et la dégradation des habitats d'une kyrielle d'autres espèces protégées. Cette perspective n'appelle évidemment pas au statu quo : les paysages sont vivants, leurs acteurs n'ont pas cessé d'évoluer. Certaines associations, qui prônaient la « cohabitation » hier, réclament aujourd'hui le repli de l'élevage pastoral. Or, notre pays n'est pas le Wyoming ou le Montana.



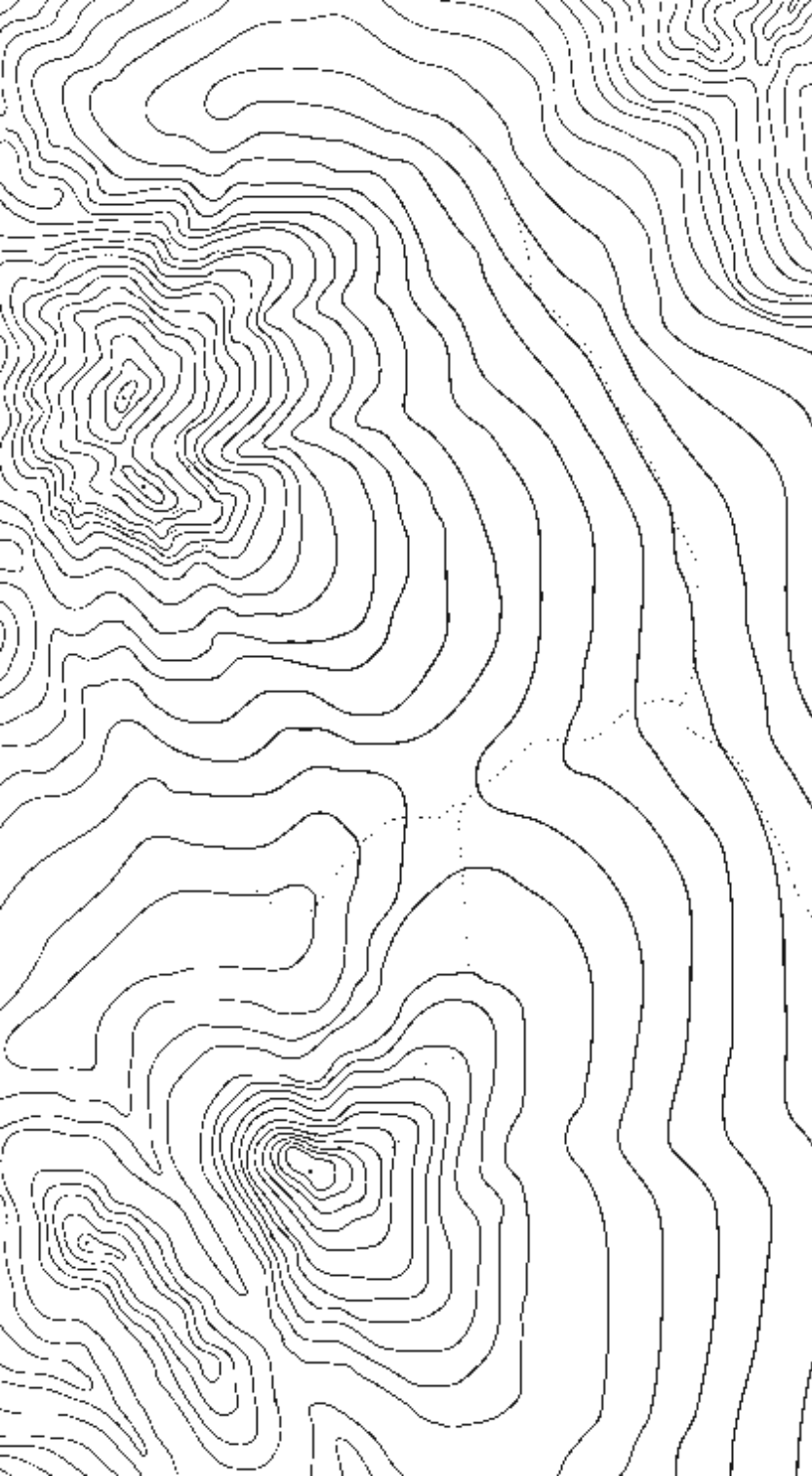
Éleveurs et bergers de France ne méritent pas d'être disqualifiés, dépossédés. Passonnés, inspirés par le respect du vivant, ces hommes et ces femmes se sont engagés dans des métiers exigeants, modestement rémunérateurs.

Est-il encore temps de redessiner un avenir pour ces campagnes ? D'empêcher l'éviction de paysans qui s'emploient à fabriquer des produits locaux de qualité, tout en faisant vivre des paysages diversifiés et accueillants ? Peut-on, encore, inciter les loups à rester « sauvages » en leur signifiant de conserver leur distance avec les activités d'élevage ?

Nos sociétés ont besoin d'écosystèmes et de paysages diversifiés. Nombre d'entre eux fonctionnent et se renouvellent grâce au méticuleux travail des bergers et éleveurs. La situation devenant pour eux intenable, un patrimoine majeur est en passe d'être sinistré par les loups. Une régulation s'impose. Il est bien tard. Peut-être n'est-il pas trop tard. »

Signataires : Gilles Allaire Économiste (Inra) Gérard Balent Écologue (Inra) Olivier Barrière Juriste (Institut de recherche pour le développement, IRD) Claude Béranger Zootechnicien (Inra) Jean-Paul Billaud Sociologue (CNRS) Jean-Luc Bonniol Anthropologue (université Aix-Marseille) Anne-Marie Brisebarre Anthropologue (CNRS) Bernard Denis (École vétérinaire, Nantes*) Vinciane Despret Philosophe (université de Liège) Christian Deverre Sociologue (Inra) Jean-Pierre Digard Anthropologue (CNRS) Laurent Dobremez Agronome (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture, Irstea) Jean-Claude Duclos Ethnologue, Laurent Garde Écologue (Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée, Cerpam) Alfred Grosser Professeur émérite (Sciences-Po) Laurent Hazard Agroécologue (Inra) Bernard Hubert Écologue (Inra et EHESS) Gilbert Jolivet Vétérinaire (Inra*) Frédéric Joulain Ethnologue et anthropologue (EHESS) Étienne Landais Zootechnicien (ex-DG Montpellier SupAgro) Guillaume Lebaudy Ethnologue (université Aix-Marseille) Bernadette Lizet Ethnologue (CNRS* et Muséum national d'histoire naturelle, MNHN*) Michel Meuret Écologue (Inra) André Micoud Sociologue (CNRS*) Danielle Musset Ethnologue (université Aix-Marseille) Pierre-Louis Osty Agronome (Inra*) Michel Petit Économiste (Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, IAM) Carlo Petrini Sociologue (président-fondateur de Slow Food International) Xavier de Planhol Géographe (université Paris-Sorbonne) Sylvain Plantureux Agronome (université de Lorraine) Jocelyne Porcher Sociologue (Inra) Daniel Travier Ethnologue (Musée des Vallées cévenoles) Pierre-Marie Tricaud Agro-paysagiste (Fédération française des paysages, FFP) Marc Vincent Zootechnicien (Inra).*

* retraités



Chapitre 6

Prendre soin de l'alpage

Connaître le mode de gestion de l'alpage

Connaître son alpage c'est aussi connaître le mode de gestion de celui-ci. Bref tour d'horizon des outils, des sigles et des acteurs du pastoralisme pour comprendre le rôle de chacun et les différents modes de gestion.

Association foncière pastorale ou AFP

Il s'agit d'un regroupement, pour une durée de 20 à 30 ans, de propriétaires de terrains (privés ou publics) constitué sur un périmètre agropastoral dans le but d'assurer ou de faire assurer la mise en valeur et la gestion des terrains inclus dans le périmètre constitué. L'AFP facilite la sauvegarde et la valorisation d'un foncier souvent très morcelé (parfois plusieurs dizaines de propriétaires pour une même unité pastorale) qui ne pourrait l'être de manière individuelle. Avec une AFP, les exploitants ou autres gestionnaires de l'espace n'ont qu'un seul interlocuteur foncier plutôt qu'une multitude de propriétaires. L'AFP a capacité à être maître d'ouvrage collectif, par délégation des propriétaires, pour réaliser différents types de travaux, rassembler les aides des financeurs publics et éventuellement emprunter de l'argent. Selon les régions, les AFP sont plus ou moins présentes dans le paysage administratif. Elles louent ou mettent à disposition le foncier qu'elles gèrent auprès d'éleveurs souvent regroupés au sein d'un groupement pastoral.

Groupement pastoral ou GP

Il s'agit d'un groupement d'éleveurs constitué pour organiser l'utilisation commune d'un domaine pastoral. Le GP facilite les activités pastorales en regroupant les capacités financières des éleveurs et en représentant un interlocuteur unique pour les propriétaires du foncier. Le GP a aussi capacité à être maître d'ouvrage collectif, par délégation des propriétaires, pour réaliser différents types de travaux, rassembler les aides des financeurs publics correspondants et éventuellement emprunter de l'argent. Le GP bénéficie de l'agrément de l'État et ouvre droit à des financements importants pour réaliser des investissements d'équipement (construction ou rénovation de cabanes, parcs de tri ou de contention, abreuvoirs...), ainsi qu'à la rémunération liée aux contrats agroenvironnementaux. Bien souvent, c'est le GP qui emploie le berger.

Convention pluriannuelle de pâturage

Le Code rural prévoit que les terres à vocation pastorale peuvent donner lieu pour leur exploitation soit à des contrats de bail conclus dans le cadre du statut des baux ruraux, soit à des conventions pluriannuelles d'exploitation agricole ou de pâturage. Ces conventions sont conclues pour une durée minimum de 5 ans et un loyer respectant les limites fixées par un arrêté préfectoral.

Alpage en gestion communale

Certains alpages sont entièrement constitués de terrains communaux. La commune peut les mettre en location à

un éleveur, un GP ou un entrepreneur de garde. Elle peut aussi en assurer elle-même la gestion et même embaucher des bergers. C'est notamment le cas sur certaines stations de ski.

Alpage privé

Certaines estives sont entièrement privées avec souvent plusieurs propriétaires.

Explorer son alpage

L'alpage sera votre lieu de travail et de vie pendant toute la saison.

Reconnaître son territoire avant le début de la saison et l'arrivée des bêtes est une bonne habitude. Que ce soit deux ou trois jours avant l'enmontagnage ou à l'occasion d'un week-end printanier, aller sur l'alpage pour repérer les cabanes, points d'eau, secteurs et quartiers, vous permettra d'éviter certaines surprises.

Les points essentiels à repérer lors de ces visites peuvent être relatifs au troupeau (les points d'eau, les assalis, les zones de soins et parcs de nuit, les points de passage obligés, etc.), relatifs à la ressource en herbe (repérer les secteurs et les quartiers, leur qualité, la quantité, les accès à ces secteurs, les limites avec les voisins), relatifs au matériel et à l'équipement disponibles sur place pour les soins ou d'autres travaux ou encore relatifs à la vie du berger dans et autour des cabanes par exemple.

Avant ou lors de cette visite, échangez au téléphone avec votre employeur pour qu'il vous donne un maximum d'informations. Demandez-lui de vous accompagner pour vous faire découvrir l'alpage s'il le connaît. À défaut, passez un coup de fil au berger qui vous a précédé ou à votre voisin d'alpage, qui connaissent souvent par cœur votre future montagne. Certains éleveurs proposent de rémunérer le berger de l'année précédente pendant une journée pour faire découvrir l'alpage au nouveau berger. On ne saurait trop recommander cette initiative qui permet une bonne transmission des savoir-faire des bergers.

Pour faire le tour de l'alpage, munissez-vous d'une carte IGN au 1/25 000^e, ou mieux, d'une photocopie agrandie de la portion de carte sur laquelle figure l'alpage et d'un carnet pour noter les points importants. Faites figurer sur la carte avec des codes de couleur les informations importantes : infranchissables, principaux biais, emplacement des parcs de nuit, des assalis, des points d'eau, cachettes éventuelles... De plus en plus, une carte de l'alpage et un plan de pâturage sont punaisés dans la cabane. Vous pouvez également demander à consulter les cahiers d'alpage ou les carnets que vos prédécesseurs ont scrupuleusement remplis et qui vous feront gagner beaucoup de temps. Parfois ces carnets sont rangés sur une étagère de la cabane. Tout au long de l'estive il est important de noter sur un carnet, ou sur le cahier d'alpage s'il vous est fourni, les grands événements qui marquent la vie du troupeau et du berger : dates d'emmontagnage, de changement de secteur ou de quartier, chargement précis, logistique à chaque étape de la vie du troupeau, de la saison... Ce carnet ressert chaque année soit à vous-même si vous revenez à la même place, soit au berger qui vous succédera et à qui vous faciliterez ainsi le travail. Faites-y des croquis, des dessins, ex-

pliquez quels sont les passages dangereux ou difficiles, notez quels sont les meilleurs secteurs et les plus grossiers, inscrivez les aspects logistiques en matière de quantité de sel, de croquettes, de filets, de bois (ainsi que les lieux où ils sont cachés s'il y a des restes pour l'année suivante !). Enfin, notez-y tout ce qui peut intéresser et faciliter la vie d'un berger... mais aussi vos états d'âme si cela vous fait du bien.

Pour éviter les mélanges avec les troupeaux voisins, n'oubliez pas de prendre contact avec les bergers qui vous entourent afin d'harmoniser les dates de pâturage sur vos limites partagées.

**Le point de vue de
Simon : Éviter les galères**

Bien repérer sa montagne, c'est s'éviter des galères. Bien noter tout ce que l'on fait, c'est éviter les galères de ses successeurs.

Des troupeaux dans des espaces « naturels »

Une majorité des alpages sont situés dans des espaces naturels protégés à un titre ou à un autre. Ce classement témoigne de la capacité des acteurs pastoraux à créer et à gérer des espaces naturels de qualité. Mais ce rapprochement, souvent forcé, des mondes agricoles et naturalistes ne se fait pas toujours sans heurts. Les éleveurs et les bergers sont légitimement préoccupés du bon état de leurs bêtes, tout comme les naturalistes, mais les uns élèvent des bêtes domestiques quand les autres protègent des animaux sauvages.

Pour trouver des terrains d'entente il faut à chacun poser un autre regard sur ses pratiques et ses références. Il est nécessaire de s'approprier mutuellement, d'échanger pour mieux se connaître, d'expérimenter et de co-construire des nouvelles pratiques qui aient du sens et de l'intérêt pour chacun. Le berger est souvent au cœur de ce difficile apprentissage, comme c'est le cas dans l'expérience des *alpages sentinelles*, dans laquelle bergers, éleveurs, naturalistes, gardes, services pastoraux... collaborent pour mieux observer la réalité et mieux comprendre l'impact du changement climatique sur les alpages ¹.

Quelle est la valeur pastorale et la charge animale optimale pour tel quartier ? Quand faire pâturer tel autre quartier propice à la reproduction d'un animal protégé ? Comment éviter la prolifération de tel végétal envahissant ? À quel endroit installer les équipements pastoraux pour optimiser le pâturage et préserver la biodiversité ? Et aussi, bien sûr, comment prévenir et éviter la prédation ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles éleveurs, bergers et naturalistes sont appelés à répondre ensemble après analyse des pratiques, du potentiel de l'alpage et définition des objectifs de gestion pastorale et naturaliste.

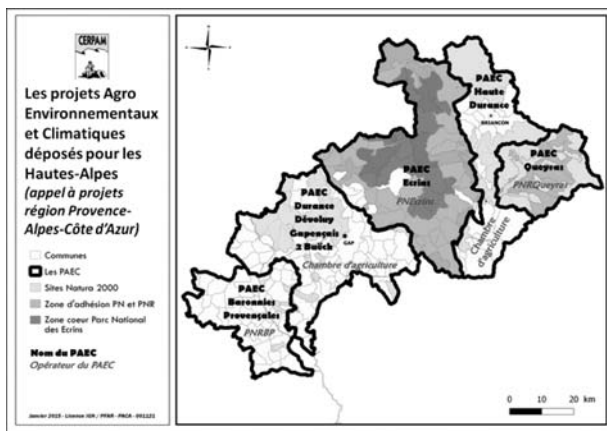
Les mesures dites agroenvironnementales (MAE) permettent de contractualiser avec l'éleveur ou le groupement, des objectifs, des pratiques et des moyens notamment financiers. Ces mesures permettent aussi aux éleveurs d'embaucher et de rémunérer des bergers compétents, de connaître son alpage (diagnostic pastoral) et son mode de gestion (AFP, GP...).

¹ Il s'agit d'un véritable observatoire partenarial de la biomasse, des pratiques agropastorales, de la météo, de l'évolution des ressources naturelles. L'objectif étant clairement que « nos alpages gardent leur potentiel et continuent de nourrir nos bêtes » (Charles Pelissier, président du groupement pastoral d'Ancelle, Champsaur).

Le rôle du berger dans les MAE

Les MAEt, mesures agroenvironnementales territoriales, s'appliquent sur des zones d'actions prioritaires comme les sites Natura 2000 ainsi que d'autres territoires à forts enjeux environnementaux. Ce sont des contrats d'une durée de cinq ans, signés entre les éleveurs et l'État et financés par la Politique agricole commune (PAC) de l'Europe.

Une MAEt peut prendre la forme d'objectifs de pâturage de certaines zones (queyrel par exemple) ou de retard de pâturage sur d'autres (territoire du tétras-lyre par exemple).



Il est important que l'employeur fournisse au berger toutes les informations utiles afin qu'il puisse mettre en œuvre pendant l'estive les engagements qu'il a contractualisés et que le berger est chargé d'appliquer au quotidien. À partir de 2015, les MAEt vont être progressivement remplacées par des PAEC, projets agroenvironnementaux et climatiques (voir carte ci-dessus).

Les MAEi « gestion pastorale »

Elles concernent « les zones à vocation pastorale (estives, alpages, landes, parcours, pelouses...) et sont composées d'une mosaïque de milieux (strates herbacée et ligneuse basse et quelques ligneux hauts) qui font la richesse biologique de ces espaces.

Cet engagement vise le maintien de cette mosaïque de milieux en évitant le surpâturage et le sous-pâturage. La fixation de conditions d'entretien de ces surfaces trop rigides (chargement instantané maximum et minimum, période de pâturage...) n'est pas adaptée à la préservation des milieux et peut parfois conduire à une dégradation des zones les plus fragiles ou une perte de biodiversité des zones soumises à une forte dynamique.

Cet engagement a ainsi pour objectif de favoriser l'adaptation des conditions de pâturage à la spécificité de ces milieux, en se basant sur un plan de gestion pastorale ».

Les autres usagers de l'alpage

Les bipèdes

Sauf exception, les alpages sont parcourus pendant l'estive par de nombreux humains, en général bipèdes, qui circulent pour leur travail ou leur loisir à pied, en courant, accompagnés d'ânes et de mulets, sur leurs vélos, leurs motos, leurs chevaux, dans leurs autos, leurs 4x4, leurs quads, ou dans les airs suspendus à leurs parapentes. En plus de la biodiversité végétale et animale, un sociologue des alpages dirait qu'on y observe une grande sociodiversité. Le fait est que les alpages font l'objet de multiples pratiques et usages tout au long de l'année. Tous ces usagers perturbent peu ou prou le travail des bergers. Ils n'en sont pas moins aussi légitimes que lui dans la mesure où ils respectent la loi et la réglementation. Bien souvent, les touristes « ne savent pas reconnaître l'avant et l'arrière d'une brebis » et posent tout un tas de questions naïves qui ont le don d'énerver les bergers lorsqu'ils sont un peu

fatigués (« Combien vous en avez ? » restant en tête du Top 50 des questions... fondamentales). D'autres fois, le contact entre bergers et touristes est très amical et riche, notamment lors des journées à l'alpage organisées avec les offices du tourisme.

Des gardes et gardiens divers se partagent le cas échéant la « police » de l'alpage : gardes moniteurs des parcs, gardes-chasse ou pêche, gardiens de refuge... Le berger a l'occasion d'échanger avec eux tout au long de l'estive. Gardien de son troupeau, il a sa propre légitimité qui impose parfois des contraintes aux autres usagers : éviter les patous, refermer les clôtures, contourner les troupeaux, garder les chiens en laisse... et supporter les mouches. Des organismes pastoraux et des collectivités ont édité des fascicules et posé des panneaux informatifs pour que les visiteurs apprennent à circuler sur les alpages sans prendre de risque et en respectant le travail des bergers. Ces informations ne sont pas toujours suffisantes et le berger est parfois confronté à des visiteurs indéclicats qui ne referment pas les clôtures, laissent divaguer leur chien, s'installent à la cabane... C'est très énervant pour le berger et parfois insupportable à la longue. Il lui faut alors trouver la bonne façon d'expliquer, avec diplomatie, mais parfois avec fermeté, qu'il y a des limites à ne pas dépasser pour que l'alpage reste accueillant et que le berger reste de bonne humeur.

Les autres bêtes sur l'alpage

Chamois, bouquetins, cerfs, sangliers, marmottes, hermines, renards, loups, vautours, aigles, corbeaux... l'alpage est aussi le territoire d'animaux sauvages qui partagent l'assiette des brebis... ou pour lesquels les brebis constituent un menu de choix, vivantes ou mortes.

Le point de vue de Rémy : Bergers et faune sauvage

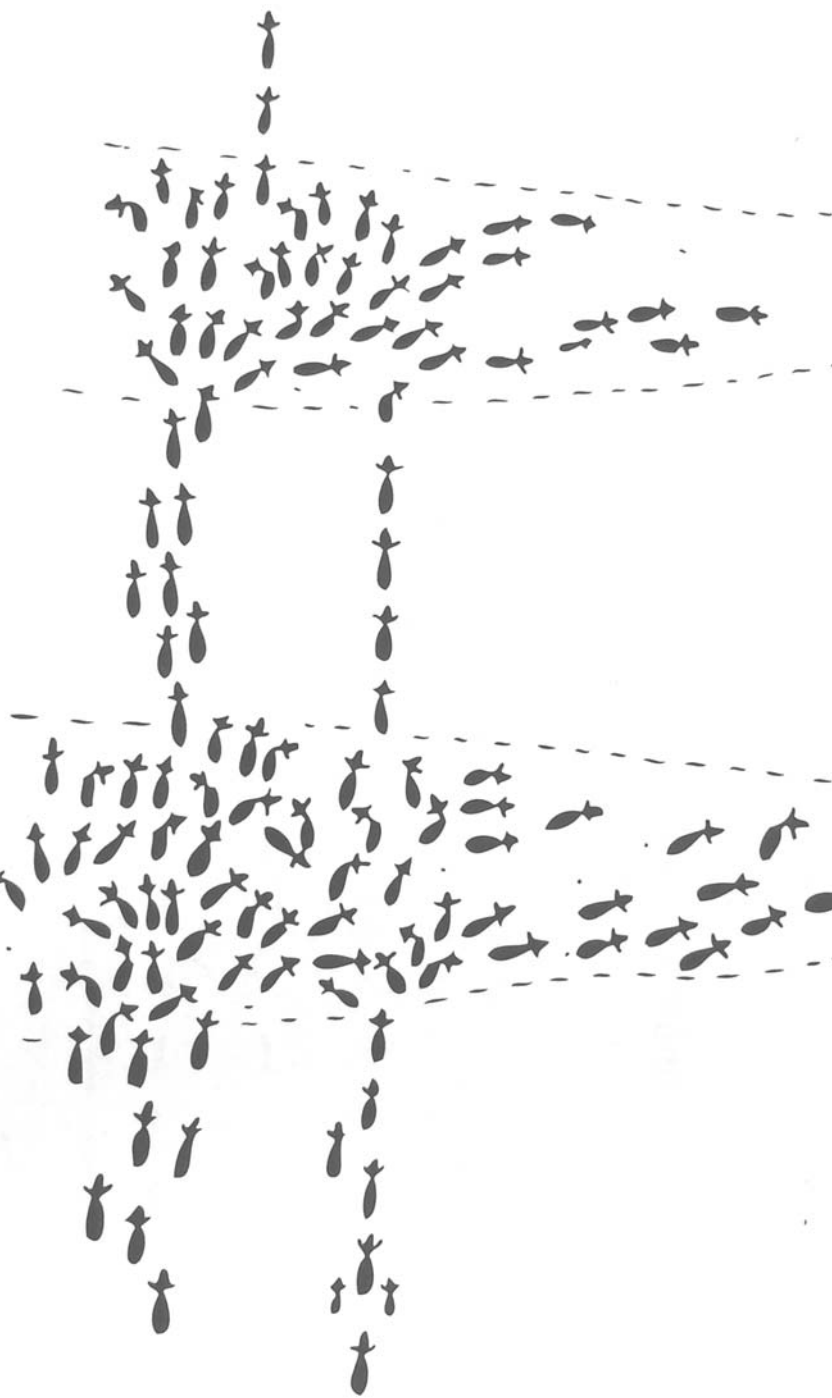
La présence de la faune sauvage, autour de vous, ponctue et complète l'observation du troupeau. Les cris, les chants se rajoutent aux tintements des sonnailles, aux bêlements des brebis et aux murmures des ruisseaux. Certains, par leurs actions de prédation, vous secondent : ils mangent les rongeurs proches de la cabane (ennemis de vos réserves), les serpents sur les parcours, les insectes aux points d'eau ; quant aux vautours, ils sont les équarrisseurs des brebis mortes à l'écart. Mais il est aussi possible d'en manger, comme certains oiseaux, rongeurs ou mammifères, si vous avez des amis chasseurs... lorsque la chasse est autorisée.

En revanche vous pouvez, vous-même, votre chien ou votre troupeau, faire des rencontres plus ou moins agréables :

- des insectes à la piqûre douloureuse ou aux démangeaisons insoutenables. Attention aux tiques, vecteur de maladies surnoises ;
- des reptiles en tout genre, dangereux ou non, mais dont la rencontre par surprise suffit à surcharger d'adrénaline certains bergers, leur chien ou leurs brebis ;
- certains oiseaux, tels les vautours ou les corbeaux, avec leur cortège de superstitions, tendent à amplifier l'impact sur les bêtes faibles et isolées. La disparition trop rapide dans leur estomac de certains ovins morts rend difficile voire impossible certains constats de prédation ;
- des ongulés, mouflons et chamois notamment, concurrents herbivores, qui peuvent transmettre certaines maladies aux bêtes du troupeau, ou parfois même chercher à se reproduire avec leurs cousins domestiques ;
- des rongeurs, pilliers de réserves alimentaires et animaux nocturnes, qui perturbent les nuits des bergers ;
- et enfin les loups qui ont compris les avantages de chasser une brebis dans un troupeau de 1 500 têtes plutôt que de courser le chevreuil solitaire.

Si la faune sauvage vous intéresse, il existe plusieurs organismes qui collectent des observations et vous pourriez être des observateurs privilégiés. En retour, vous aurez accès à l'ensemble des données collectées. La Maison du Berger peut communiquer des sites pour vous inscrire et déposer directement vos observations.

Rémy Pascal, Maison du Berger



Chapitre 7

Berger, acteur de l'alpage parmi d'autres

Vivre et travailler à plusieurs

Le berger est réputé pour être un solitaire. Pourtant on croise de plus en plus de couples, parfois avec enfants, dans les alpages. Les aides-bergers et les écovolontaires viennent soulager les bergers confrontés à la prédation. Les éleveurs montent voir leurs bêtes ou remplacer leur berger quelques jours. Sans compter les amis et la famille qui montent leur tente quelques jours et donnent un coup de main ou les randonneurs de passage sur le GR.

Au final nombre de bergers sont des solitaires bien entourés. Il leur faut en conséquence savoir aussi gérer les relations humaines.

Par ailleurs, de nouvelles formes de garde émergent et proposent une alternative à la garde en continu sept jours sur sept pendant cent vingt jours d'affilée. Par exemple une forme de garde alternée sur la semaine, un berger assurant trois jours et l'autre quatre. Ou l'un fait la semaine et l'autre le week-end. Ou encore, l'un fait le début et la fin d'alpage quand l'autre garde le quartier d'août. Ces formes alternatives de garde ne sont pas très développées chez les bergers salariés mais un certain nombre de bergers éleveurs la pratiquent depuis toujours.

Le témoignage de Bernadette, adepte expérimentée du partage de montagne, décrit les avantages qu'elle y trouve. Les éleveurs peuvent aussi y trouver leur compte quand les bergers se passent bien le relais.

Les bases du dialogue avec les autres

« L'enfer, c'est les autres » écrit Jean-Paul Sartre dans *Huis clos*. Pour éviter le simplisme, reconnaissons que bien souvent les autres contribuent aussi beaucoup à notre bonheur. Et, à y regarder de près, nous sommes tous l'autre des autres.

Le point de vue de Bernadette : Partager une montagne

Je suis une adepte du partage d'une montagne...

Je ne suis pas que bergère, je suis célibataire, mère de famille, j'ai d'autres vies à côté que je n'ai pas envie de mettre entre parenthèses. Mais j'aime aussi garder en montagne. Je ne vois pas pourquoi choisir si je peux concilier les deux.

Quand j'étais en couple, on se partageait bien le travail. Je ne considère pas que la montagne soit ma montagne et que le troupeau soit mon troupeau. Je garde et soigne les bêtes du mieux que je peux quand c'est mon tour. L'autre fait de même.

Parfois, au moment de la relève, avec mon (ma) collègue, nous faisons des soins, un parc. Dans des quartiers difficiles ou lors de fatigues accumulées à cause du loup, ça me permet de récupérer et de penser à autre chose.

Si j'ai une obligation familiale ou personnelle, on peut aménager les journées de travail. Ça permet aussi d'échanger avec quelqu'un d'autre et, du coup, d'avoir un autre point de vue sur une problématique rencontrée, quelle soit relationnelle ou matérielle.

Je ne peux pas travailler avec tout le monde, il me faut le faire avec quelqu'un de bienveillant et consciencieux à bien faire, qui prend sa part à tous les niveaux. Et j'en trouve. Du coup, je ne finis pas la saison crevée.

Je partage aussi le salaire. Mais comme je fais plus de six mois de garde, si je n'ai pas d'autre boulot, j'ai droit au chômage pour le reste de l'année. Je m'y retrouve sans problème.

Bien sûr, il me faut gérer le relationnel avec l'autre, parfois des colères ou des rancœurs. Les bergers et les bergères ne sont pas toujours des gens faciles à vivre. Un peu sauvages, parfois fantasques, et qui aiment la solitude.

Personnellement je me sens plus à l'aise de partager une montagne où on se relaie, que de partager le quotidien avec un aide-berger ou un conjoint toute la saison. J'aime rentrer à la cabane et n'avoir de compte à rendre à personne. Avoir le sentiment d'avoir vécu ma journée comme je l'entendais.

Le berger côtoie de nombreux « autres ». Il est à l'interface entre différents « mondes » qui se côtoient et interagissent sur l'alpage. Il est parfois confronté à des incompréhensions, des malentendus, voire même à de la malveillance. Il lui faut alors établir ou rétablir un dialogue avec ceux qui lui cherchent des noises.

Nous ne traiterons pas ici de la malveillance intentionnelle qui doit se régler avec l'intervention d'un tiers compétent, voire d'un magistrat. Agressions verbales ou physiques, intimidations, harcèlement... si vous vous sentez menacé(e)s, parlez-en rapidement à votre employeur ou à des amis. Ne restez pas seul(e), entourez-vous.

Pour ce qui est des incompréhensions et des malentendus, cas heureusement le plus fréquent, quelques conseils peuvent aider à éviter la détérioration des relations entre le berger et ses protagonistes des alpages, voire à les améliorer franchement.

Les quelques repères et propositions ci-dessous sont inspirés de la méthode *Espera* mise au point par Jacques Salomé. Selon lui, les relations entre les hommes s'équilibrent lorsque chacun des protagonistes se sent suffisamment en sécurité pour oser demander, donner, recevoir et aussi refuser. En effet les relations humaines sont une prise de risque :

- demander, c'est oser prendre le risque de la réponse de l'autre, c'est-à-dire accepter de recevoir un refus à notre demande ;
- donner, c'est savoir prendre le risque d'être accueilli ou refusé par l'autre ;
- recevoir, c'est prendre le risque de ne pas pouvoir accueillir sereinement ce qui vient de l'autre ;
- refuser, c'est prendre le risque de s'affirmer et en supporter toutes les conséquences.

Nous savons intuitivement que nous avons plus de chance de développer une relation créative et de rétablir une relation de confiance quand :

- nous faisons des propositions ouvertes et constructives plutôt que de chercher à imposer une exigence : « on pourrait s'y prendre de telle façon... » plutôt que « c'est comme ça et pas autrement » ;
- nous sommes dans l'offre coopérative et non dans la contrainte unilatérale : « on pourrait chacun faire un pas et imaginer ensemble »... plutôt que « si tu ne fais pas comme je veux, tu vas le payer cher » ;
- nous réfutons en argumentant clairement plutôt que d'être dans l'opposition ou le rejet systématique : « voici pourquoi je propose de... » plutôt que « c'est nul ce que tu dis, tu n'y connais rien. »

Ne soyons pas naïfs. Oser le dialogue en adoptant une attitude ouverte et compréhensive ne résout pas tous les différends. Cependant, pour construire une négociation sans perdants, mieux vaut adopter une attitude coopérative au départ, quitte à assumer pleinement un vrai conflit s'il s'avère qu'aucune conciliation n'est possible, même en y mettant du sien.

Dialoguer avec les éleveurs

Les éleveurs sont les interlocuteurs privilégiés des bergers et une ressource indispensable. Bien qu'ils ne soient pas toujours bergers, les éleveurs connaissent parfaitement leur troupeau qu'ils ont façonné à leur main. Ils sont donc capables d'informer le berger sur le comportement de leurs brebis, leurs habitudes, leur histoire... Exemple : « cette

Le point de vue de Bernadette : Vous avez dit solidarité ?

Il est toujours surprenant de constater que dans la même corporation, les bergers ne se font pas mutuellement la vie belle. Il y en a même qui se font des crasses dans le genre : « ah ! tu as une belle montagne, tu as négocié un bon salaire, et tu as participé à des aménagements fonctionnels, et bien, super ! je vais te prendre ta place ». Où encore : « tu viens d'arriver dans la vallée, tu galères un peu, tu ne connais pas trop les limites et ton alpage. On va te gueuler dessus pour te les faire entendre, même si c'est pas les bonnes limites. »

Il y en a qui font tout pour vous faire croire qu'ils sont des bons bergers et que vous êtes nuls. Où que le berger d'avant était bien mieux. Il ne faut pas les croire, et de toute manière ça ne fait pas avancer les choses. On est loin du partage bienveillant d'un espace bucolique et champêtre. Chaque berger a son expérience et sa manière de garder. J'en connais pas deux qui font pareil.

Il est donc souhaitable de s'informer au maximum sur l'alpage auprès des bergers précédents, des éleveurs afin de connaître les us et coutumes du coin et de faire fonctionner la convention collective au niveau tant des salaires que des aménagements. Pour le reste, un peu de diplomatie et d'humour peuvent arranger l'affaire. Mais ce qui est sûr : ce n'est pas parce que quelqu'un vous aboie dessus qu'il est dans son bon droit. Ce n'est pas non plus celui qui crie le plus fort qui a raison. « La vie est dure en montagne, on est là pour en chier... », mais qui a dit ces âneries ! Rassurez-vous, il y a des bergers et des éleveurs supers, j'en ai aussi rencontré.

brebis avec son agneau a tendance à partir dans tel secteur », « celle-ci est une meneuse », « celle-ci vient quand tu l'appelles ».

Ils peuvent renseigner le berger sur ce que les brebis font toujours, sur ce qu'elles ne font jamais, et sur ce qu'elles font dans des circonstances particulières comme par mauvais temps : « si elles t'échappent tu les trouveras là-bas et pas ailleurs ». Ils peuvent aussi indiquer au berger des barres rocheuses où il est fortement déconseillé d'aller chercher une bête « embarrée », au risque de se dérocher... alors que la brebis s'en sort le plus souvent par elle-même. Ou encore, des secteurs où il faut à tout prix se garder de rester en cas d'orage.

S'il est évident que les éleveurs font ce métier pour gagner leur vie (et rembourser leurs emprunts), faire durer leur

exploitation et nourrir leur famille, un troupeau est souvent une histoire de famille. Le troupeau qu'ils confient au berger est le résultat de choix fondés sur des critères qui ne sont pas seulement zootechniques. Les éleveurs sont souvent des domesticateurs passionnés qui se fondent aussi sur des critères esthétiques ou affectifs pour la conduite de leur élevage. Telle bête porte un nom, c'est la brebis que les parents ont offerte au petit pour son anniversaire (d'ailleurs, regardez, elle porte une sonnaille avec le nom du petit gravé dessus), tel floucat bigayé (à la toison bigarrée) fut un agneau orphelin qui a été élevé au biberon, telle brebis est la mère de celle-ci, la banette, à laquelle on a mis telle sonnaille qui sonne bien. Bref, le troupeau est un ensemble de familles de brebis qui vit en symbiose avec une autre famille, celle des éleveurs. Entre ces familles se tissent des liens sensibles. Certains éleveurs ne sont pas très loquaces lorsqu'ils confient leurs bêtes au berger, et c'est bien dommage ; pressés de se consacrer à leurs travaux, ils oublient à quel point toutes ces informations sont cruciales pour le bon déroulement de l'estive. Berger, prenez le temps de questionner vos éleveurs sur les petites histoires de leurs troupeaux ! Ce sont souvent des passionnés détenteurs d'une belle culture pastorale héritée d'un parent ou d'un ami de la famille qui, petit, leur a mis « les moutons dans la tête ». Une (pas si) grave maladie et contagieuse avec ça ! Ils pourraient bien vous la refiler.

Le point de vue de Lucie : Tel éleveur, tel troupeau

Il est toujours intéressant de questionner l'éleveur sur ses habitudes d'élevage : que mangent les brebis le restant de l'année ? Sont-elles gardées ou parquées ? Cela vous permettra de mieux comprendre le comportement de ses brebis. Vous pourrez remarquer que souvent, les brebis ressemblent à leurs éleveurs dans leur comportement.

Dialoguer avec son employeur

Ne pas se laisser marcher sur les pieds, faire valoir son bon droit sont des règles valables pour tous ; et salariés comme employeurs sont parfois obligés de hausser le ton pour y parvenir. Par exemple, malgré la convention collective applicable dans les Hautes-Alpes de nombreux points peuvent prêter à des interprétations divergentes entre les bergers salariés et leurs employeurs. Certains employeurs ont aussi du mal à les respecter... avec parfois la complicité plus ou moins passive de certains bergers. En cas de désaccord cependant, c'est le tribunal des prud'hommes qui est compétent en dernier recours et qui tranchera au regard du droit du travail. Mais avant d'en arriver à un tel arbitrage il est indispensable d'épuiser les possibilités du dialogue, en s'inspirant au besoin des repères décrits ci-dessus.

Point de vue partagé : La passion, un lien profond entre bergers et éleveurs

« Il est [...] temps pour les bergers et les éleveurs de se parler, de mieux comprendre le métier de l'autre. Le travail des éleveurs atteint un degré de complexité administrative et bureaucratique insupportable aux yeux de beaucoup. Le métier de berger n'est plus seulement de prendre soin des bêtes et d'assurer le renouvellement de la ressource. Il s'y ajoute, couche après couche, toutes les contraintes des nouveaux enjeux environnementaux, de la mise en œuvre des mesures agroenvironnementales à l'obligation de protéger le troupeau contre le loup » (Lebaudy et al., *L'alpage au pluriel*, p. 131).

« La passion semble être le lien profond qui peut unir les bergers et les éleveurs » rappelait Marc Mallen dans son rapport *Paroles de bergers* (1995). Et s'ils entretiennent "de vieilles querelles", c'est que leur interrelation est finalement stable dans un environnement où tout par ailleurs a changé. Elle témoigne d'une capacité d'adaptation qui relativise sans doute le caractère inévitablement conflictuel de cette relation employeur/salarié. L'un en effet demeure sur son exploitation, engagé dans la vie sociale et familiale, et ne réalise pas forcément l'isolement - accepté, mais parfois dur à vivre - de l'autre. Le berger pour sa part est "seul maître à bord" sur son alpage et a parfois du mal à entendre les remarques que tel éleveur lui fera lors d'une visite. » (Bénédicté Beylier, Laurent Garde, Antoine Le Gal et Simon Vieux, in Lebaudy et al., *L'alpage au pluriel*, 2015, p. 126)

Le point de vue d'un éleveur : Faire attention à ce qu'on dit

« Il faut faire attention à ce qu'on dit au berger, car toi, tu descends en vallée, tu vois des amis, ta famille, tu peux en parler, passer à autre chose, mais le berger lui, il reste au pied de ses moutons à ruminer les échanges et remarques que tu lui fais. » (Lebaudy et al., *L'alpage au pluriel* 2015)

Les bergers et les éleveurs pastoraux sont dans le même bateau. Ils ont besoin les uns des autres. Leurs métiers sont assez difficiles et suffisamment passionnants pour qu'ils trouvent intérêt à s'entendre et à réserver leurs énergies conjuguées pour maintenir l'activité et le mode de vie qu'ils aiment et qui les aide à vivre. Savoir dire ce qui va et ce qui ne va pas sans agressivité, reconnaître ses torts mais aussi les mérites de son employeur ou de son berger sont les ingrédients d'un dialogue constructif qui permet à chacun de profiter de l'estive, l'un en bas pour récolter et préparer l'hivernage, l'autre en haut au cul des brebis pour qu'elles redescendent belles et prêtes à faire l'agneau.

Vous ne pouvez pas tout deviner

Il est important que berger et éleveurs dialoguent, encore faut-il qu'ils cherchent à parler le même langage. Les bergers trouvent parfois que les éleveurs n'ont « plus de culture

Point de vue partagé : Travailler de façon professionnelle

« Certains éleveurs voient volontiers les bergers comme une population instable et marginale, alors que justement ils entretiennent une précarité et ont besoin de salariés capables de supporter la solitude. Certains bergers considèrent leurs employeurs comme des capitalistes, alors que les moutonniers ont l'un des plus bas revenus de la profession agricole malgré les primes... Et si l'on disait qu'une petite minorité des uns et des autres, par leur comportement, entretiennent volontiers un climat délétère, alors que la plupart cherchent tout simplement à travailler de façon professionnelle. » (Bénédicte Beylier, Laurent Garde, Antoine Le Gal et Simon Vieux, in Lebaudy et al., *L'alpage au pluriel*, p. 124)

d'alpage » et, par exemple, ne leur montrent pas de manière précise les limites qu'ils devront respecter avec le troupeau. Les éleveurs trouvent que leurs bergers manquent de compétences et de savoir-faire, qu'ils se la coulent douce à l'alpage pendant qu'eux « se crèvent » à faire les foins et à gérer les papiers. Les deux parties doivent pourtant faire un pas vers l'autre, pour entretenir un dialogue nécessaire et échanger des informations sur l'alpage et le troupeau.

Cette transmission d'informations est très importante. Cela vous fera gagner beaucoup de temps car vous ne pouvez pas tout deviner. Mais cette transmission doit être réciproque, pour que les éleveurs puissent intervenir à temps. En fin d'estive, un bon point sur la saison d'alpage permettra à l'éleveur de faire part de votre expérience aux bergers qui vous succéderont. Vous pouvez aussi tenir un journal de bord de l'alpage qui profitera à votre successeur. Dialoguer, transmettre de l'information est nécessaire, parce qu'entre berger et éleveur, l'un travaille pour l'autre même si chacun travaille séparément. De même, un berger travaille aussi pour les collègues qui, un jour, lui succéderont sur l'alpage.

Ne vous vexez pas trop vite

L'éleveur vous jumelle depuis le village ? Vous apprenez en fin de saison qu'il a envoyé des amis vous observer pendant l'été ? Souvenez-vous qu'il vous a confié son cheptel, son capital animal avec une vaste zone de pâturage, un capital d'alimentation de ses bêtes. Une brebis vaut de 50 à 120 euros. Vous en avez combien ? Même si être observé de la sorte induit le désagréable sentiment d'être surveillé, rappelez-vous de la responsabilité qui vous incombe ; vous l'avez choisie et même signée au bas du contrat. Si l'éle-

Le point de vue de Lucie : Le bon berger est un solitaire partageur

Notre métier s'exerce en solitaire, cela n'empêche en rien de le partager, de le faire en pensant aux autres personnes concernées. De plus, c'est un métier passionnant, complexe et fascinant, il est toujours agréable de partager cette passion, et intéressant de voir si le résultat de votre travail contente votre employeur. Le dialogue permet d'apprendre et d'ajuster ses pratiques pour améliorer son travail. Sur ce point cherchez également l'échange d'expériences avec d'autres bergers. Questionnez l'éleveur et expliquez-lui, racontez-lui comment vous travaillez, ce que font ses bêtes sur la montagne. Tâchez d'entretenir une relation d'enrichissement et de respect mutuel avec les éleveurs. À eux d'en faire autant en retour.



veur n'a pas à regarder votre vie privée, il est plutôt rassurant de savoir qu'il se préoccupe de son capital et qu'il s'intéresse à votre façon de travailler.

De plus, ne vous vexez pas trop vite de cette surveillance, car l'éleveur s'assure aussi que vous êtes toujours bien vivant. La montagne c'est dangereux, surtout seul, l'éleveur le sait et comme souvent il connaît la montagne et ses bêtes, il sera le premier à percevoir qu'il vous est arrivé quelque chose, et donc à vous secourir.

En quelques mots : questionnez l'éleveur et expliquez-lui, racontez-lui comment vous travaillez, ce que font ses bêtes sur la montagne. Tâchez d'entretenir avec lui une relation d'enrichissement et de respect mutuel. À lui d'en faire autant en retour. Ne confondez pas tout : votre employeur n'est pas forcément votre ami, pour autant il n'est pas non plus un ennemi, plutôt un interlocuteur privilégié et un partenaire incontournable pour mener à bien vos missions.

Savoir demander de l'aide

Le berger n'est pas un surhomme, ni la bergère une « superfemme », malgré toutes les qualités qu'on exige d'eux. Il leur arrive de craquer, d'avoir des coups de mou. Lorsque l'on se retrouve seul et découragé, le mieux à faire est de chercher de la compagnie pour se changer la tête. Pas toujours facile ni même possible.

Le téléphone est un outil fort utile dans ces moments de découragement. En tout cas plus utile que certains faux amis que l'on peut avoir sous la main comme l'alcool ou l'herbe. Encore faut-il savoir qui appeler pour être réconforté ? L'employeur n'est pas un confident et on n'a pas toujours une oreille attentive et compréhensive dans son entourage que, par ailleurs, on ne veut pas inquiéter inutilement.

Une petite équipe d'anciens bergers et de sympathisants a décidé de se rendre disponible bénévolement à tour de rôle pour écouter les bergers qui en auraient besoin et en feraient la demande. Ils se proposent aussi de monter au besoin les réconforter sur leur alpage. Baptisé « Cléopâtre », ce collectif, opérationnel dès 2016, sera joignable par téléphone tous les jours de début juillet à fin octobre.

Savoir proposer de l'aide

Le berger peut aussi se retrouver entre le marteau et l'enclume, pris dans un conflit qui n'est pas le sien mais dans lequel il est impliqué contre son gré, par exemple entre les membres du groupement pastoral ou entre les gardes moniteurs du Parc et certains éleveurs. Le mieux est le plus souvent de ne pas « se mêler de ce qui ne nous regarde pas » en évitant de se laisser entraîner à prendre parti dans

un conflit dont on ne connaît ni les tenants ni les aboutissants. Moi c'est moi, eux c'est eux. Mais, face à des situations de crise, de tension ou de désarroi, certains bergers peuvent aussi proposer, ou se voir proposer, d'apporter leur aide ou leur médiation pour désamorcer un différend dont ils subissent les conséquences.

Attention, on ne s'improvise pas médiateur. Il y a des médecins, des infirmiers et des aides-soignants professionnels, il y a aussi des secouristes amateurs... mais compétents à leur niveau en premier secours de proximité. Avec un peu de bouteille et quelques précautions, il est parfois possible de proposer une aide ponctuelle, circonstancielle ou d'appoint sous la forme d'une sorte de « dépannage relationnel ».

Quelques repères peuvent aider les bergers qui se sentiraient capables de jouer les « secouristes relationnels » en dépannage :

- une écoute ouverte invitant l'autre à s'exprimer sur l'objet du conflit ou du malaise et son ressenti ;
- une écoute centrée sur la personne et non sur le problème ;
- une écoute participative qui invite la personne écoutée à mobiliser ses ressources pour commencer à faire quelque chose... pour elle-même ;
- une décentration pour ne pas se laisser entraîner dans la détresse, la colère ou le sentiment de l'autre ;
- un recueil de ce qui vient de l'autre et une confirmation de ce que l'on a entendu : « dans ce que tu as dit, voilà ce que j'ai entendu » ;
- une clarification et une reformulation de ce qui est dit : « dans ce que j'ai entendu, voici ce que j'ai compris » ;
- une proposition d'exploration de pistes possibles pour envisager de changer ce qui fait mal ;
- une invitation à établir des liens avec le passé, parfois douloureux, que la tension fait souvent ressurgir ;

- une dépollution des relations en amont : lâcher les ressentiments, renoncer aux accusations, aux reproches...
- une proposition d'action en aval dans le futur immédiat.

N.B. : Bien garder en tête qu'accompagner ne veut pas dire faire à la place de l'autre, mais permettre à l'autre de découvrir ses propres possibles pour aller vers une dynamique de respect de ses besoins... et parfois de ceux des autres. Le « dépannage relationnel » est une action de premier secours. La plupart du temps elle ne suffira pas à résoudre la difficulté. Un autre travail, parfois de longue haleine, sera nécessaire avec le concours de personnes compétentes.



Chapitre 8

Berger, un mode de vie ?

Le choix d'une vie hors du commun

Laisser pisser le mérinos

Choisir de « faire une montagne », de « faire le berger », c'est décider de vivre dehors au contact des animaux pendant une saison entière... pendant que beaucoup d'autres se dorment la pilule sur les plages. C'est, pour certains, abandonner, pour un temps ou pour longtemps, un rythme de vie urbain – métro-boulot-dodo – et se lancer dans une expérience de vie et de travail qui sort du commun. À bien des égards, « faire le berger » c'est marquer une rupture avec la « vie d'en bas ». Pour certains, c'est même entrer en résistance contre un monde trop urbanisé et marchandisé à outrance. Chacun vient pour de bonnes raisons qui lui sont propres mais sont parfois difficiles à faire comprendre ou accepter par ses proches.

Notamment pour les plus jeunes, le choix de « faire le berger » est une rupture avec les attentes des parents qui peut être difficile à assumer. L'incompréhension, la jalousie ou, parfois même, l'admiration sont autant d'attitudes qui peuvent vous ruiner le moral ou vous galvaniser... et dont il importe de savoir se détacher. Il faut savoir ce que l'on veut et faire preuve de patience : laisser « pisser le mérinos » comme disent les bergers et se faire sa propre expérience avec le plus de légèreté possible – ce qui n'omet pas le sérieux ! Pas toujours facile d'assumer sa marginalité et les regards plus ou moins bienveillants à notre égard. Une bonne dose d'optimisme n'est pas superflue. « Bien faire et laisser dire » disaient les anciens bergers...

Le point de vue de Simon : Cultiver son optimisme

Un alpage, c'est du sérieux mais ce n'est pas grave pour autant. Les brebis doivent être dans un bon état, certes, mais qu'en est-il du berger ?

Pas facile tous les jours la vie de berger en alpage. Comment éviter que la fatigue, l'émotion et le surcroît de travail dus à la prédation, aux intempéries, aux bisbilles avec les éleveurs, les touristes, les gardes... qui pourraient nous gâcher le plaisir de l'estive ? C'est très simple : en cultivant le bonheur par un entraînement quotidien. Car le bonheur se cultive et on peut s'y entraîner. Oui ! Oui ! S'y entraîner : le bonheur est un « muscle » qu'il faut faire travailler, au quotidien. Apprendre à observer ses angoisses, ses répulsions pour mieux les vaincre, cultiver le bonheur d'être là-haut, dehors, rire de soi, des chiens ou du troupeau, s'émerveiller, être attentif aux signaux de son corps... Quand on est berger en estive, on a des dizaines de moyens de cultiver son optimisme. « Il ignorait que c'était impossible, alors il l'a fait », dit l'adage.

Une vie simple dans les alpages

Passer une saison en alpage, c'est se déconnecter du train-train de la « vie d'en bas », dans la vallée, dans la ville. C'est couper ou – au moins – limiter, pendant un temps, les liens avec le monde, avec les autres. Aujourd'hui, le téléphone et internet sont omniprésents dans notre quotidien. Seulement, en montagne, le réseau est parfois encore inexistant et l'on se retrouve face à soi. On trouve d'autres occupations lorsque le troupeau est à la chaume... On lit, on écrit, on dessine, on fait des mots croisés, on écoute ou on joue de la musique pour les marmottes... On observe son troupeau et son alpage sous toutes les coutures. Parfois, sur une crête, il nous arrive de croiser le voisin d'alpage et de discuter un moment. D'autres fois on joue à cache-cache avec des touristes un peu trop curieux. On a plaisir à descendre une fois par semaine au marché... Enfin, on vit en plein air simplement, sobrement au rythme du troupeau et de la montagne. Ce que beaucoup rêvent de vivre, vous le vivrez pleinement. Et ne vaut-il pas mieux vivre ses rêves que rêver sa vie ?

À la cabane, pas d'électroménager. Tout est simple. L'eau est bouillie sur le poêle à bois, la vaisselle faite dans une bassine, la douche est solaire ou dans le bassin devant la cabane. Cette dernière est d'ailleurs un lieu de vie exiguë. Le confort moderne est abandonné quelque temps et certains le vivent comme une libération. Ce qui n'est pas une raison pour loger le berger dans un taudis insalubre bien entendu. Même s'ils aiment une vie simple, les cabanes où sont logés bergères et bergers doivent répondre à des normes édictées par le Code du travail (voir annexe 1 p. 182). Ces dernières années, les travaux faits par les groupements pastoraux et les mairies (avec le concours technique du Cerpam et financier des pouvoirs publics) ont considérablement amélioré le confort des cabanes de bergers. On y trouve de plus en plus souvent des douches, des toilettes, l'eau courante, un toit et des murs étanches, des moyens de chauffage adaptés, des panneaux solaires, etc. Une cabane confortable, c'est bon pour le moral ! Il reste encore des cabanes, voire des caravanes, pourries et mal équipées, d'un autre temps ; si l'alpage et le troupeau vous plaisent, battez-vous pour faire changer les choses, mais ne vous y épuisez pas. Il faut souvent de longues années pour décider toutes les parties prenantes et trouver les financements.

La médaille et son revers

La liberté et l'astreinte

Gérer son temps au rythme du troupeau, c'est une certaine liberté, mais c'est aussi très contraignant.

Se lever au petit matin alors qu'il fait encore nuit, afin d'être prêt pour soigner les bêtes avant de les mener sur le parcours de la journée peut-être exaltant, mais à la longue ce n'est pas toujours un plaisir.

Aux heures les plus chaudes de la journée, le troupeau arrête de manger et d'avancer pour se mettre à ruminer. C'est la chaume, la « pause » du troupeau et du berger (repas, sieste). Mais les repas et la sieste ne sont pas toujours paisibles (la pluie, l'orage, la grosse chaleur, les randonneurs curieux, les mouches...).

Puis, en fin d'après-midi, le troupeau se met de nouveau à paître, jusqu'à ce que la nuit tombe. Le berger pourra, après avoir parqué les bêtes, rentrer se mettre au chaud dans sa cabane, se faire à manger, se laver, pour enfin se coucher et dormir quelques heures... si le loup ne s'en

Le point de vue de Marie : Du rêve à la réalité

La vie de berger en alpage est le rêve de beaucoup d'entre nous. Certains ne font qu'en rêver, et d'autres sautent le pas, le temps d'une saison, comme ça pour voir...

Ou encore en font leur métier pour quelques années, pour la vie parfois !

Devenir berger d'alpage aujourd'hui n'est pas réservé aux enfants d'agriculteurs. C'est un métier ouvert à tous ceux qui aiment l'élevage, la nature sauvage et solitaire, la tranquillité des grands espaces. Loin du tumulte de la vie « d'en bas ». C'est prendre

le temps de se retrouver face à soi, face aux lois et aux forces de la nature, tout en ayant la responsabilité d'un troupeau souvent de taille importante.



mêle pas. Il faudra alors se lever en catastrophe, le cœur à bloc, réveillé par le tintamarre des sonnailles affolées, mettre ses chaussures à la hâte (lacez-les bien !), prendre son bâton (jamais loin de la porte), une lampe puissante (toujours à portée de main) et un pétard effaroucheur, scruter la nuit tout en calmant les bêtes de la voix.

La liberté d'organisation du berger en alpage est bien réelle mais limitée par les contraintes liées au rythme du troupeau et à la météo notamment. L'contrainte que représente la responsabilité d'un troupeau peut être pesante quand elle ne permet plus de lever le nez du guidon. Si on y ajoute la pression que fait peser la présence des prédateurs, on est parfois bien loin de l'idée que l'on s'en fait en débutant. Mais chacun sait qu'il y a un prix à payer pour jouir de la liberté. Le tout est de savoir dire stop quand le prix devient intolérable et de retrouver des marges de liberté en s'organisant différemment... et en faisant appel aux éleveurs ou aux amis.

La solitude et l'isolement

Les bergers choisissent souvent de faire ce métier parce qu'ils ont un côté solitaire, une envie de se retrouver, de fuir la foule. Mais il arrive que les bergers se sentent un peu trop seuls... parfois même au milieu de la foule.

Pas de téléviseur, pas de connexion internet, pas de sorties entre potes... Même le réseau téléphonique ne répond pas toujours présent en montagne. Les éleveurs montent rarement pour la plupart, et les bergers voisins peuvent être à plusieurs heures de marche. Difficile aussi d'accueillir la famille et les amis dans des conditions matérielles rustiques. Autant la solitude peut être un choix de vie temporaire, autant l'isolement est souvent mal vécu quand il est subi.



Pourtant, de nombreux bergers savent se faire un réseau social de proximité ou à distance. La radio dans certains massifs (Queyras, Écrins) permet des échanges réguliers avec les collègues des environs.

Le SMS, qui passe mieux que les communications vocales dans beaucoup d'alpages, est aussi un moyen pas cher de rester en contact avec ses proches et ses amis.

En cas de passage difficile ou de moral en berne, ne restez pas seul avec vos doutes et vos soucis. Dès 2016, vous pourrez contacter Cléopâtre (cf. annexe 2 p. 201), la cellule d'écoute et de soutien aux bergers en difficulté.

La saisonnalité et la précarité

Le métier de berger d'alpage est saisonnier. Une estive, et le contrat de travail qui va avec, dure en général entre 100 et 120 jours de juin à octobre. Cela implique d'avoir un autre métier le reste de l'année (en station de ski par exemple), ou bien de travailler comme berger ou tondeur dans le Sud de la France, ou encore d'avoir de solides économies.

Trouver un bon alpage n'est pas très facile, et le garder n'est pas si évident. Les bergers sont des intermittents des alpages. Très peu de postes sont pérennisés à ce jour. Berger reste un métier précaire dans lequel il faut faire ses preuves chaque année. Aujourd'hui, un berger peut quitter un alpage à la fin de son contrat. Les employeurs ont aussi le droit de ne pas reconduire le contrat de leur berger l'an-

née suivante. Certains bergers ont ainsi appris trois mois avant l'estive qu'ils ne seraient pas réembauchés... après de nombreuses estives successives. Dans les Hautes-Alpes, il existe cependant une priorité d'embauche pour les bergers ayant déjà fait deux saisons chez le même employeur. Une grande majorité des contrats est sous la forme de CDD saisonnier, mais il existe quelques CDI intermittents.

La Maison du Berger, les services d'alpage (Cerpam dans les Alpes du Sud) sont là pour les bergers comme pour les employeurs pour leur apporter tous les renseignements nécessaires. Il existe aussi des associations de bergers d'alpage (Isère, Alpes du Sud) pour échanger et vous former avec vos collègues bergers. Le premier syndicat de gardiens de troupeau existe depuis peu en Isère pour défendre les droits des bergers salariés (cf. annexe 2 p. 201).



Annexes

Le Bon Pasteur. Voûte du Gros-Horloge à Rouen, XVI^e siècle (ph. Gildy)

Annexe 1

Le droit du travail pour les bergers salariés

Avertissement

Cette annexe est consacrée au droit du travail applicable aux relations entre les bergers salariés et leurs employeurs. Cette législation est complexe et volumineuse. On trouvera ci-après un certain nombre d'éléments synthétiques donnant aux salariés, et à leurs employeurs, quelques repères utiles pour négocier les conditions d'embauche et, au besoin, faire valoir leurs droits. Par souci de simplification nous n'avons le plus souvent pas fait référence aux textes de loi. Malgré tous nos efforts pour vérifier l'exactitude de nos informations, nous ne sommes pas à l'abri d'erreurs et d'omission. En conséquence, s'il persiste des doutes ou des interprétations litigieuses, les bergers et leurs employeurs sont invités à vérifier au besoin auprès de l'Itepsa (Inspection du travail, de l'emploi et de la politique sociale agricoles) ou de la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) les informations présentées dans ce manuel.

Si le droit du travail est le même pour tous les salariés du privé, les conventions collectives propres à chaque branche professionnelle sont négociées par les syndicats d'employeurs et de salariés. Dans ce manuel, nous avons sélectionné les informations applicables aux bergers salariés d'un employeur privé dont le siège est situé dans les Hautes-Alpes et dont les conditions de travail sont régies par la convention collective IDCC 9051.

Par souci de simplification, le berger type auquel nous nous référons est employé pendant l'estive par un employeur ayant son siège social dans les Hautes-Alpes pour le gardiennage d'un troupeau de brebis allaitantes en alpage. Il bénéficie d'un contrat de travail à durée déterminée (CDD). Pour les autres cas de figure, et notamment lorsque le siège social de l'employeur est situé en dehors des Hautes-Alpes, il est nécessaire de vérifier auprès de la Direccte si une convention collective vous est applicable. En cas de contrat à durée indéterminée (CDI), certaines dispositions, souvent plus favorables, sont applicables, mais elles ne figurent pas dans ce manuel.

La convention collective

Le contrat du berger est régi par le droit du travail et la convention collective départementale des exploitations agricoles à laquelle il est rattaché. Notez que la convention collective qui s'applique est celle du siège de l'employeur. Une convention collective est un accord entre des syndicats de salariés et d'employeurs. Elle édicte des règles complémentaires à celles du Code du travail ainsi que les éventuelles spécificités reconnues au métier de berger en matière de salaire, d'avantages en nature, de primes, de droits de congés, d'heures supplémentaires, de travail les

Où trouver la convention collective ?

CC 9051 Exploitations agricoles et Cuma, disponible sur demande à la Direccte au 04 92 52 55 94 ou sur le site : www.paca.direccte.gouv.fr/hautes-alpes.

jours fériés... Pour éviter les conflits, désaccords ou déceptions, l'application systématique de la convention collective est la règle. La convention et les grilles de salaires qui doivent l'accompagner sont mises à jour régulièrement.

Le berger : un travailleur isolé

« Le travail est considéré comme isolé lorsque le travailleur est hors de vue ou de portée de voix d'autres personnes et sans possibilité de recours extérieur. »

Le berger est souvent en situation de travailleur isolé. Il est de plus parfois confronté à des travaux dangereux. La combinaison des deux augmente considérablement les risques et les conséquences des accidents du travail.

Les conséquences du travail isolé peuvent être :

- une baisse de la vigilance et un sentiment d'ennui et d'inutilité ;
- une augmentation du stress et de l'anxiété liée au fait de devoir prendre des décisions seul souvent dans l'urgence ;
- une aggravation des risques du fait de l'augmentation des temps mis pour porter secours au berger accidenté.

Certains travaux dangereux ne doivent pas être réalisés lorsque l'on est seul (débroussaillage mécanique ou tronçonnage par exemple). Il revient à l'employeur de dresser la liste des travaux à la fois « isolés et dangereux ». Cette liste pourra être établie au moment de l'établissement du « document unique d'évaluation des risques professionnels » par exemple. Ce document permet aux deux parties (employeurs et salariés) de prendre conscience et de tenir compte de la dangerosité de certaines actions professionnelles. Cette évaluation doit déboucher sur une démarche commune de prévention des risques.

Le contrat de travail

Le métier de berger en alpage est un emploi saisonnier ; c'est pourquoi la plupart des contrats sont des contrats à durée déterminée (CDD) saisonniers. Ces CDD très spécifiques offrent des exonérations de charges aux employeurs et excluent les salariés du bénéfice de la prime de précarité d'emploi.

N.B. : Le fait de proposer des CDD passe pour « naturel ». Il semble bien que la règle devrait pourtant être celle d'un CDI intermittent.

Les obligations nées du contrat de travail

L'employeur est tenu de :

- fournir un travail dans le cadre de l'horaire établi ;
- verser le salaire correspondant au travail effectué ;
- respecter les autres éléments essentiels du contrat (qualification, lieu de travail quand il est précisé dans le contrat) ;
- faire effectuer le travail dans le respect du Code du travail et de la convention collective applicable à l'entreprise.

L'employé est tenu de :

- observer les horaires de travail ;
- réaliser le travail demandé conformément aux instructions données ;
- respecter les engagements mentionnés dans le contrat de travail ;
- ne pas faire de concurrence déloyale à son employeur.

Le contrat de travail est un document écrit. Il doit être conclu dès l'instant où le salarié s'engage à travailler, moyennant rémunération, pour le compte d'un employeur. Par le contrat de travail, le salarié est lié à l'employeur par un lien de subordination. L'employeur peut être une personne physique ou morale (association, groupement pastoral, association foncière pastorale, SARL, collectivité, etc.). Un exemplaire du contrat, signé par les deux parties, est remis au salarié au plus tard dans les 48 h qui suivent son embauche. À défaut, il est réputé conclu pour une durée indéterminée.

La clause de réembauche

Dans les Hautes-Alpes, après deux saisons consécutives chez le même employeur, le salarié saisonnier est prioritaire à l'embauche pour la saison suivante. En cas de refus, l'employeur devra notifier sa décision par écrit au berger et adresser une copie de la correspondance à l'inspecteur du travail.

La fin du contrat

Le contrat peut être à terme précis si la date de fin de contrat est connue ou à terme imprécis si le jour précis de la fin de l'estive n'est pas connu. Si le terme est imprécis, l'employeur doit prévenir le berger dès que la date de fin d'estive est connue.

La période d'essai

La période d'essai n'est pas obligatoire. Le fait de proposer une période d'essai permet à l'employeur, mais aussi au salarié, de rompre le contrat durant cette période sans donner de préavis ni de motif. Sa durée est définie dans la convention collective : 8 jours maximum pour les salariés saisonniers. La loi prévoit que la durée de la période d'essai ne peut excéder 1 jour par semaine de travail prévue et doit être rémunérée normalement.

Ce que doit contenir le contrat de travail

- Le nom du salarié et celui de l'employeur ;
- le secteur professionnel et l'emploi occupé ;
- la référence à la convention collective applicable (celle du siège social de l'employeur) ;
- la qualification, la rémunération et ses composantes : primes, avantages en nature...
- le descriptif des missions et des tâches à effectuer ;
- la durée hebdomadaire et les horaires de travail ainsi que les jours de repos ;
- la date de début et celle de fin du contrat ou la durée minimum en absence de terme précis ;
- la durée de la période d'essai, le cas échéant ;
- le lieu de travail ;
- les conditions d'exécution de l'emploi et surtout, le niveau et l'échelon qui déterminent le salaire.

La fin de contrat

L'employeur doit remettre au salarié à la fin du contrat :

- un certificat de travail ;
- une attestation de Pôle Emploi destinée à faire valoir ses droits à indemnisation ;
- un bordereau individuel d'accès à la formation (Biaf) ;
- le solde de tout compte qui dresse l'inventaire des sommes versées au salarié lors de la fin de contrat. Il peut être dénoncé dans les 6 mois suivant la signature.

La rupture du contrat

La loi a prévu les cas possibles de rupture anticipée du contrat de travail en CDD (accord des parties, faute grave du salarié ou de l'employeur, non-paiement du salaire, force majeure, embauche en CDI) et les procédures à suivre.

Si le salarié décide de quitter son emploi, il doit absolument notifier par écrit sa demande de rupture anticipée. S'il ne le fait pas, l'employeur doit à son tour adresser à son salarié une lettre recommandée avec accusé de réception pour lui demander les raisons de son départ et l'avertir des poursuites possibles pour rupture abusive du contrat de travail. À défaut, le salarié peut dans les cinq ans porter plainte contre l'employeur et lui demander de verser les salaires auxquels il aurait eu droit jusqu'à la fin du contrat.

Le temps de travail et les congés

Il paraît difficile de définir les horaires de travail des bergers d'alpage qui sont avec le troupeau sur l'estive toute la saison. Dans les Hautes-Alpes, la convention collective indique que l'employeur doit proposer au salarié une convention de forfait qui définit une rémunération de 44 heures

sur 6 jours. L'application de la convention de forfait témoigne d'une prise en compte de la spécificité de l'emploi de berger d'alpage. Si l'employeur et le salarié décident de ne pas appliquer la convention de forfait, l'employeur calculera la rémunération du berger en se basant sur les heures de travail effectivement réalisées. Dans tous les cas, il est recommandé au berger de tenir un suivi précis des heures travaillées.

Sauf dérogation, le berger doit bénéficier d'un repos hebdomadaire d'au moins 35 heures consécutives.

Les congés payés

Chaque salarié a droit à deux jours et demi de congés payés par mois de travail. Le salarié a droit à ses congés payés quand il est en arrêt pour maladie ou accident du travail. Il est important de discuter entre salarié et employeur du report de tout ou partie des jours de congé à la fin du contrat avant la signature de celui-ci. En effet, si certaines situations ne permettent pas au salarié de prendre des congés durant la période d'estive, il a droit à une indemnité compensatrice de congés payés qui est calculée en fonction de la durée effective du contrat. Elle est au moins égale à 10 % de la rémunération totale brute perçue par le salarié. Cette indemnité est versée à la fin du contrat.

Les congés pour événements familiaux

Tout salarié bénéficie, sur justification, d'une autorisation d'absence de 4 jours pour son mariage, de 1 jour pour le mariage d'un enfant, de 2 jours pour le décès du conjoint ou du partenaire de Pacs, de 2 jours pour le décès d'un en-

fant, de 1 jour pour le décès du père ou de la mère, du beau-père, de la belle-mère, d'un frère ou d'une sœur, de 3 jours pour chaque naissance ou adoption. Les jours d'absence ne doivent pas être nécessairement pris le jour de l'événement les justifiant. L'absence est assimilée à une période de travail effectif pour la détermination du congé annuel. Le salaire est maintenu.

Les jours fériés

Tous les jours fériés légaux, notamment le 14 juillet et le 15 août, ne sont pas travaillés et sont payés lorsqu'ils tombent un jour habituellement travaillé. Si le berger travaille un jour férié, le salaire de ce jour-là est doublé. Comme il est déjà compté pour un jour travaillé dans le cadre de la convention de forfait, il faudra donc ajouter un jour travaillé sur le bulletin de paie du mois en question, soit 7,33 h.

Le repos hebdomadaire

Chaque semaine, le salarié a droit à un jour de repos, à prendre le dimanche, auquel s'ajoute le repos quotidien (soit 35 heures d'affilée). Dans le cas où le repos hebdomadaire est suspendu – uniquement pour raisons exceptionnelles –, il doit être reporté sur un autre jour de la semaine. Mais alors ce dimanche travaillé s'ajoute aux heures définies dans la convention de forfait comme des heures supplémentaires majorées à 50 % (7,33 h x salaire horaire brut x 50 %). Il est fréquent que les éleveurs du groupement pastoral remplacent le berger à tour de rôle pour lui permettre de prendre son congé hebdomadaire.

S'il ne prend pas son jour de congé hebdomadaire, le berger se voit parfois proposer une rémunération en argent liquide : cette pratique n'est pas légale.

La rémunération

Le salaire

En référence à la convention collective, le berger et son employeur négocient une rémunération brute, c'est-à-dire avant déduction de la part des charges sociales payables par le salarié (assurances maladie, retraite, chômage...). Le montant net de la paye que reçoit le berger est donc inférieur au montant brut figurant sur le contrat de travail. Ces charges sont reversées par l'employeur aux différentes caisses gérant ces assurances (MSA, Assedic, caisses de retraite...). À cette rémunération peuvent s'ajouter des avantages en nature ou des primes. Aucun salaire ne peut être inférieur au Smic en vigueur.

Le taux de majoration des heures supplémentaires est de 25 % pour les 8 premières heures (de 35 à 43 heures) et de 50 % au-delà.

Dans les Hautes-Alpes, le berger relève d'une grille avec trois niveaux de classification et des salaires correspondants applicables à compter du 01/01/2015 :

- berger d'alpage débutant : niveau 2 échelon 2 – salaire horaire brut 9,67 € ;
- berger d'alpage ayant effectué 1 saison d'alpage : niveau 3 échelon 2 – salaire horaire brut 10,08 € ;
- berger d'alpage ayant effectué 3 saisons d'alpage : niveau 4 échelon 2 – salaire horaire brut 10,28 € ;

La convention collective mentionne aussi une prime d'ancienneté et une prime de promotion sociale pour les bergers titulaires d'un Capa, Bepa ou BTA.

Le mode de paiement

Le paiement du salaire doit être effectué par l'un des moyens suivants :

- soit par virement bancaire ou postal ;
- soit par chèque ;
- soit en espèces, si le montant du salaire est inférieur à 1 (l'employeur ne peut s'opposer à la demande du salarié).

Si l'employeur ne paie pas le salarié ou ne le paie qu'en partie ou avec retard, il commet une infraction pénale. Le salarié peut alors adresser un courrier à son employeur, exigeant le paiement de son salaire. Il peut également s'adresser au conseil de prud'hommes pour obtenir le paiement de la somme réclamée.

Le salarié peut demander un acompte sur son salaire.

Les avantages en nature

Les avantages en nature consistent dans la fourniture ou la mise à disposition, en sus de son salaire, d'un bien ou service, permettant au salarié de faire l'économie de frais qu'il aurait dû normalement supporter. Un avantage en nature est fourni gratuitement au salarié. Sa valeur est à inclure dans le salaire brut pour le calcul des cotisations. Après ce calcul, elle doit être déduite pour la détermination du net à payer. Ces avantages, au même titre que le salaire, sont soumis à cotisations sociales, CSG et CRDS. Ils sont

évalués d'après leur valeur réelle ou, le cas échéant, forfaitairement sur option. Ces valeurs forfaitaires constituent des évaluations minimales en l'absence de montants supérieurs prévus par la convention collective.

Le logement

En alpage, le berger est le plus souvent logé dans une « cabane », mais encore trop souvent dans une caravane ou dans un abri précaire. Nombre de logements ne répondent pas encore aux exigences de la loi, et de la décence, même si les conditions de logement se sont nettement améliorées ces dernières années. Il est indispensable de prendre le temps de visiter le logement avant de s'engager. En effet certains logements sont franchement insalubres et ne doivent pas être acceptés, même si chacun est libre de fixer la barre au niveau de son choix. Sans demander une cabane cinq étoiles, le berger est en droit de bénéficier d'un endroit propre et un minimum confortable pour passer quatre mois en altitude. Sinon sa santé et son travail en pâtiront.

La nourriture

En règle générale, la nourriture n'est pas fournie au berger par l'employeur sauf si cela est convenu avant la signature du contrat de travail. Si le contrat stipule que le salarié est nourri par l'employeur, le prix journalier des repas du salarié sera retenu sur son salaire. La convention collective des Hautes-Alpes stipule que le prix journalier de la nourriture du salarié est fixé à deux fois et demie le montant du salaire horaire afférent au coefficient 100. Cependant ces dispositions ne sont applicables que dans le cas où le berger se voit servir trois repas complets chauds et à table, ce qui est exceptionnel.

Sinon, c'est le droit du travail qui s'applique. La valeur de cet avantage est alors évaluée selon le barème forfaitaire

Le logement du berger

Le logement sur l'estive est gratuit pour les bergers et doit respecter des normes fixées par la loi :

- la porte du logement doit posséder un système de fermeture à clé ;
- l'employeur doit mettre à disposition :
 - une literie totalement équipée, des ustensiles de cuisine ;
 - des appareils de cuisson et le combustible nécessaire ;
 - un chauffage et le combustible nécessaire afin de maintenir une température d'au moins 18 °C ;
 - une table et des sièges, des poubelles ;
 - 100 litres d'eau potable par jour et par travailleur si ces locaux ne sont pas alimentés en eau courante ;
- le logement doit être équipé d'un lavabo, d'une cabine de douche et de toilettes ;
- le volume de la chambre est d'au moins 11 m³ par personne. En cas de personnel mixte, les pièces destinées au sommeil, notamment, doivent être séparées ;
- le logement doit être construit en matériaux permettant d'éviter les condensations et températures excessives. Il doit être aéré de façon permanente.

Le Code du travail prévoit aussi la présence d'un extincteur et d'une armoire fermant à clé.

de la MSA, soit 4,65 € par repas et 9,30 € par journée pour l'année 2015.

La convention collective des Hautes-Alpes stipule également que lorsque des denrées, et autres fournitures, sont fournies ou rétrocédées au salarié par l'employeur, elles sont évaluées au prix à la production si elles proviennent de l'exploitation et au prix à la consommation dans le cas contraire. Dans ce cas, il est important de bien spécifier avec l'employeur le contenu des ravitaillements en termes de quantité et de qualité. Le salarié remboursera alors l'employeur de sa dépense sur la base des tickets de caisse.

Le jour de ravitaillement peut être négocié entre les différentes parties et pris le jour du marché par exemple.

L'équipement de travail

L'équipement pour la réalisation des tâches de travail (contention, soins, transport, etc.) doit être fourni par l'employeur. C'est cependant rarement le cas dans la réalité et les bergers s'équipent à leurs frais de chaussures, vêtement de pluie, parapluie, jumelles, petit outillage... Ne pas hésiter à demander à votre employeur une participation à ces frais professionnels. Dans d'autres départements il existe des primes pour couvrir ces frais.

Le Code du travail précise que tronçonneuse et débroussailluse ne peuvent être fournies à un salarié travaillant seul, d'autant plus s'il est en situation isolée.

Le droit de retrait

Le berger, comme tout salarié confronté à un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé, a le droit d'arrêter son travail et, si nécessaire, de quitter les lieux pour se mettre en sécurité. Ce droit de retrait est un droit protégé. Il doit en informer immédiatement son employeur mais il n'a pas besoin de son accord. La décision du salarié ne doit cependant pas créer pour d'autres personnes une situation de danger grave et imminent.

Le droit de retrait n'entraîne ni sanction, ni retenue sur salaire. L'employeur ne peut demander au berger de reprendre le travail si le danger grave et imminent persiste. Si le berger est victime d'un accident du travail alors que l'employeur était informé de la situation, celui-ci est considéré comme ayant commis une faute inexcusable.

Le droit à la formation

La formation peut servir à se cultiver, à se réaliser, à accéder à un emploi, à le préserver ou à en obtenir un nouveau. On peut aussi se former pour accéder à l'égalité professionnelle, pour élever ses qualifications, pour les faire reconnaître et rémunérer à leur juste valeur. Au fil des années, le berger peut s'ouvrir des droits de différentes natures pour se former.

Le bilan de compétences

Un bilan de compétence vise à analyser les aptitudes et à identifier les besoins. Il est réalisé par un spécialiste et les résultats sont confidentiels. Pour y avoir droit il faut avoir travaillé 4 mois consécutifs ou non en CDD au cours des 12 derniers mois.



La validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE permet de faire reconnaître, par un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle, les compétences acquises dans le travail ou dans des activités bénévoles et les expériences de la vie. Pour demander une VAE, il faut avoir au moins 3 ans d'expérience, continue ou non, en rapport avec la certification visée. La validation peut être complète ou partielle et proposer un complément de formation pour acquérir le titre demandé.

Le compte personnel de formation (CPF)

Le CPF remplace le Dif (droit individuel à la formation) depuis janvier 2015. Il a pour ambition d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser le parcours professionnel.

Ce nouveau droit est attaché à la personne : les heures de formation inscrites sur le compte demeurent acquises en cas de changement de situation professionnelle ou de perte d'emploi de son bénéficiaire. Le compte permet de capitaliser des heures à raison de 24 heures par an jusqu'à 120 heures. Pour un temps partiel, les heures sont calculées en proportion du temps de travail effectué.

C'est le salarié qui prend l'initiative d'utiliser son CPF pour concrétiser son projet de formation.

Pour plus d'informations :

<http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/compte-personnel-formation-cpf>

Le congé individuel de formation (Cif)

Le Cif est accessible aux personnes en CDD. Il permet à tout salarié de suivre une formation rémunérée en vue de changer d'activité, de profession ou d'acquérir un niveau supérieur de qualification. Pour les salariés en CDD, il faut avoir travaillé 24 mois consécutifs ou non au cours des cinq dernières années dont 4 mois dans les 12 derniers mois. L'action de formation doit commencer au plus tard 12 mois après le terme du contrat. À la demande du salarié, la formation peut être suivie, après accord de l'employeur, en tout ou partie, avant le terme du CDD.

La prise en charge du Cif est d'une année maximum pour les formations à temps complet ou de 1 200 heures pour les formations à temps partiel. La durée minimale d'un CIF est de 30 heures. La formation peut se dérouler sur 3 années au maximum.

Les étapes à respecter :

1. Construire son projet de formation. Un bilan de compétences peut vous aider à faire le point et à construire votre projet.
2. Trouver sa formation : choisir un organisme de formation et une formation adaptée à son projet.
3. Faire une demande de financement auprès du Fafsea.

Pendant le Cif, la personne est considérée comme stagiaire de la formation professionnelle : elle bénéficie d'une rémunération et du maintien de sa protection sociale et est couverte contre le risque d'accident du travail.

Pour plus d'information, consulter le site fafsea.com

Les droits sociaux

Les indemnités de chômage

Pour ouvrir des droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) vous devez justifier de périodes d'emploi accomplies dans une ou plusieurs entreprises entrant dans le champ d'application du régime d'assurance chômage.

Le demandeur d'emploi doit aussi justifier de 122 jours d'affiliation ou 610 heures de travail (environ 4 mois) au cours des 28 mois qui précèdent la fin du contrat de travail pour les moins de 50 ans et au cours des 36 mois pour les 50 ans et plus.

Le demandeur doit également :

- être inscrit comme demandeur d'emploi ou accomplir une action de formation inscrite dans le projet personnalisé d'accès à l'emploi ;

Inscription à Pôle emploi

Inscrivez vous par téléphone au 3949 dès le lendemain de la fin du contrat de salarié sans attendre les documents de fin de contrat que l'employeur doit vous fournir ou par internet sur le site Pôle-emploi.fr Si c'est une première inscription ou une réinscription après plus de six mois hors Pôle emploi, la personne est convoquée pour un entretien durant lequel on lui expliquera ses droits et les conditions d'indemnisation (un délai de carence de 7 jours à partir de la date d'inscription est appliqué) et de recherche d'emploi. Si vous étiez inscrit il y a moins de six mois, l'entretien se fera au téléphone ou par internet.

NB : Le statut d'autoentrepreneur n'ouvre pas de droit au chômage.

- être à la recherche effective et permanente d'un emploi ;
- ne pas avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite ;
- être physiquement apte à l'exercice d'un emploi ;
- être en situation de chômage involontaire, sauf cas de démissions légitimes. Toutefois, si vous avez démissionné, votre situation pourra être réexaminée au plus tôt 121 jours après la date de la démission.

Pour tout renseignement complémentaire, visitez le site pôle-emploi.fr ou appelez le 39 49.

L'assurance maladie

Pendant la durée de votre contrat, vous êtes affilié d'office au régime de la Mutualité sociale agricole (MSA) du département où vous exercez, peu importe le lieu d'origine de votre employeur. Ces droits vous assureront une couverture sociale permettant de prendre en charge vos frais de santé : consultations, remboursement des médicaments et matériels de soins, etc.

À la fin du contrat, vous pouvez rester à la MSA (si vous travaillez régulièrement dans l'agriculture) ou vous inscrire au régime général (Cnam). Vous bénéficierez d'une pro-

longation de vos droits à la MSA pendant 1 an à dater du dernier jour de votre contrat. Vous serez ensuite inscrit par votre nouvel employeur à sa caisse d'assurance. Pour plus de détail, renseignez-vous auprès de votre MSA ou de la CPAM.

Dans tous les cas vous conservez votre carte vitale (en aucun cas la renvoyer à la caisse d'assurance quelle qu'elle soit) et réactualisez la régulièrement.

Faire valoir ses droits

Licenciement abusif, non-paiement des heures de travail, travail non déclaré, fiches de paies non remises, contrat de travail non signé, harcèlement... Malheureusement, de nombreux problèmes peuvent surgir dans les relations entre le berger et son employeur.

La première démarche est de rechercher une information fiable sur ses droits. Vous pouvez au besoin demander l'appui d'un collègue plus expérimenté, d'une association de bergers, voire d'un syndicat.

Ensuite, muni de ces informations vérifiées, le berger aura tout intérêt à rencontrer son employeur pour lui expliquer ce qu'il lui reproche et les points de droit qu'il lui demande de respecter. Le dialogue permet le plus souvent de régulariser une situation de litige involontaire.

Dans le cas où les différends subsistent, l'une des parties peut engager une procédure de médiation. Le choix du médiateur doit faire l'objet d'un accord entre les parties. Le médiateur tente de les concilier et soumet au protagoniste des propositions écrites en vue de mettre fin au litige. En cas d'échec de la conciliation, il informe les parties des sanctions encourues.

Si des litiges subsistent, ils relèvent du conseil de prud'hommes composé à parité de salariés et d'employeurs. Le recours au conseil de prud'hommes est gratuit. Vous pouvez vous défendre seul ou vous faire assister par un défenseur de votre choix.

Harcèlement et autres abus

N'oubliez pas que dans le travail, comme ailleurs, le racisme, la discrimination et le harcèlement (qu'il soit moral ou sexuel) sont interdits et punis par la loi. « Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. » (article L 1151-1 du Code du travail).

Si vous êtes victime de tels agissements, ne restez pas seul et rapprochez-vous d'organismes spécialisés qui vous accueilleront et vous accompagneront au besoin. Vous pouvez vous adresser à un syndicat, au médecin du travail (MSA), à l'inspecteur du travail... ou à un médecin. Ou encore à l'AVIP, association d'aide aux victimes de harcèlement, au 07 89 23 07 41.

Annexe 2

Annuaire des contacts

Association départementale d'économie montagnarde (Adem)

Avenue de la Clairette, 26150 Die – 04 75 22 20 39 –
adem.drome@orange.fr – <https://adem26.wordpress.com/>
L'Adem accompagne la création d'outils collectifs pour le pastoralisme (GP, AFP, conventions pluriannuelles de pâturage, etc.) ainsi que d'autres projets relatifs aux activités pastorales dans le département (réalisation de diagnostics pastoraux, animations diverses, accompagnement des formations, transmission de l'information, etc.).

Association des bergères et bergers de Provence et des Alpes du Sud

chez Roger Minard, Le Plan, 04110 Aubenas les Alpes –
06 81 59 04 58

L'association des bergères et bergers de Provence et des Alpes du Sud organise des formations et des journées d'échanges, transmet des informations relatives au droit du travail et à l'emploi, entretient les relations avec les services pastoraux et les institutions. Elle mène également des actions de défense professionnelle.

Association des bergers de l'Isère (ABI)

Cécile Dulaurent – 06 03 88 88 61 – ayla-cd@hotmail.fr
Créée en 1984, l'ABI est une association de bergères et

bergers salariés, dont une majorité sont employés par des groupements pastoraux.

En partenariat avec la Fédération des Alpagnes de l'Isère, l'ABI propose à ses membres depuis 1999 une formation continue de 3 à 5 jours chaque année, avant la montée en alpage.

Dans les préoccupations de l'association, la communication tient une place importante, tant dans la sphère des bergers qu'envers les autres usagers de la montagne. Elle représente le métier à l'occasion de forums et manifestations diverses et participe aux négociations avec les autres partenaires sociaux pour faire évoluer les conventions collectives. Elle accompagne les bergers dans la recherche d'activités complémentaires pour l'hiver.

Association de soutien aux projets d'interprétation et de recherches sur les activités pastorales (Aspir)

c/o Jacqueline Siméoni, Ancienne cure de Chabotannes,
05260 St Jean St Nicolas – 06 47 05 59 72 – aspirassociation@gmail.com

Aspir, collectif de citoyens, a pour objet de promouvoir tout projet visant à soutenir, à générer et à réaliser des actions d'étude, d'interprétation et de valorisation des cultures et des activités pastorales.

En 2015, Aspir a coordonné le « petit manuel du berger d'alpage » que vous tenez entre vos mains et mettra en place, à titre expérimental, Cléopâtre, un collectif de soutien aux bergers d'alpage en difficulté, joignable par téléphone tous les jours de début juillet à fin octobre. Aspir organise également les 5 et 6 novembre 2015, le 1^{er} atelier des alpagnes dont l'objectif sera d'améliorer cette première édition du Manuel.

Association française de pastoralisme (AFP)

c/o CFPPA de Die, Adem Drôme, Avenue de la Clairette,
26150 Die – 04 75 22 20 39 – afp.pastoralisme@orange.fr
– <http://www.pastoralisme.net/>

Créé en 1984, le réseau de l'Association française de Pastoralisme regroupe des spécialistes issus des différentes familles professionnelles intervenant dans le domaine du pastoralisme en France et à l'international : éleveurs et bergers, chercheurs, techniciens agricoles, gestionnaires environnementaux, agents culturels, enseignants et étudiants. Elle a pour objet de favoriser l'échange et la communication entre tous les acteurs du pastoralisme, de promouvoir la modernité du pastoralisme dans ses dimensions scientifiques, techniques et culturelles et d'apporter une expertise auprès des instances en charge des politiques relatives aux activités pastorales.

L'AFP porte de nombreuses actions d'échange et de communication et coordonne des groupes de réflexion nationaux. Elle publie notamment la revue *Pastum* (trimestrielle).

Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (Cerpam)

Route de la Durance, 04100 Manosque – cerpam.region@wanadoo.fr – 04 92 87 47 54 – www.cerpam.fr

Association créée en 1977, le Cerpam regroupe plusieurs types de membres : les chambres d'Agriculture de la région Paca, le syndicalisme agricole, les groupements pastoraux, les filières économiques d'élevage, les organismes forestiers (ONF, CRPF), des collectivités locales, des gestionnaires d'espaces naturels, des instituts de recherche (Inra, Irstea, Institut de l'Élevage), ainsi que des organismes les associant ou les fédérant (association régionale des communes forestières...).

Ils participent à l'orientation des politiques pastorales et co-pilotent les activités du Cerpam. En mobilisant toutes ces compétences, le Cerpam contribue à l'avenir des exploitations d'élevage, à la conservation des espaces naturels, à la vitalité des territoires de Provence, des Alpes et de la Méditerranée.

Fédération des Alpagnes de l'Isère (FAI)

La Grange, Parc de la Mairie, 38190 Les Adrets

federation@alpagnes38.org – 04 76 71 10 20

www.alpagnes38.org/

La Fédération des Alpagnes de l'Isère contribue à la définition et à la mise en œuvre des politiques de mise en valeur des espaces pastoraux dans le département Isère. À cet effet, elle lance et coordonne toutes les actions concrètes de nature à développer, à consolider, à pérenniser les activités pastorales et forestières dans la zone de montagne, et à harmoniser les relations entre propriétaires et utilisateurs d'alpagnes. En outre, elle assure la promotion et la mise en œuvre de toute action de communication, sensibilisation, information, conseil et formation liée aux activités pastorales et d'élevage.

La Fédération des Alpagnes de l'Isère accompagne les porteurs de projets, elle se propose de faire de la médiation entre les éleveurs, les bergers et les acteurs impliqués dans d'autres missions plus récentes en montagne.

Société d'économie alpestre (SEA 74)

Imm. Genève-Bellevue, 105 av. de Genève, 74000 Annecy – sea74@echoalp.com – 04 50 88 37 74

www.echoalp.com/association-sea-74.html

Parmi ses principales missions, la SEA 74 assiste les éleveurs et les organisations professionnelles pour tout ce qui concerne le pastoralisme, avec notamment le suivi des tra-

vauX d'amélioration pastorale, la création et la gestion d'associations foncières pastorales, l'appui technique aux groupements pastoraux...

Elle apporte également son soutien aux différentes productions AOC du département, ainsi qu'à la race bovine Abondance et aux autres races de montagne. La réalisation d'études, de diagnostics et d'animation dans le domaine du pastoralisme, de la forêt de montagne et de la ressource en eau, fait aussi partie de ses compétences grâce à des relations privilégiées avec les communes de montagne qui ont des alpages sur leur territoire ainsi que les organisations territoriales intercommunales.

Société d'économie alpestre (SEA 73)

1 rue du Château, 73000 Chambéry – sea73@echoalp.com
04 79 33 83 16 – www.echoalp.com/l-association-sea-73.html

La Société d'économie alpestre de Savoie accompagne les éleveurs dans leurs démarches de structuration du domaine pastoral (groupements pastoraux et associations foncières pastorales) et de mise en place de la politique pastorale pour le compte des territoires (plans pastoraux territoriaux).

Elle est aussi compétente pour faire des expertises du domaine pastoral (réalisations de diagnostics, de travaux cartographiques, accompagnement et animation de projets) et accompagner la mise en œuvre d'aménagements pastoraux, de procédures agrienvironnementales ou d'événements autour du pastoralisme. Elle assure également la mise en relation entre offre et demande d'emplois de berger et formations spécifiques, entre offre et demande d'animaux à in alper et du foncier disponible.

Fédération des associations de bergers et bergères de France (FABBF)

Place d'in Pujol, 09310 Larcat – federationbergers@gmail.com

Les objectifs de la fédération sont de défendre et de promouvoir au niveau national le métier et ses spécificités, de mutualiser les compétences des adhérents et de favoriser la concertation avec les autres acteurs des espaces pastoraux. Elle entend aussi représenter les associations de bergers dans les instances nationales et européennes, soutenir les bergers travaillant dans une région dépourvue d'association et contribuer aux échanges entre les cultures pastorales internationales.

Maison de la Transhumance

Domaine du Merle, Route d'Arles, 13300 Salon-de-Provence – 04 90 17 06 67 ou 68 – www.transhumance.org

Depuis sa création en 1997, l'association Maison de la Transhumance (centre d'interprétation des cultures pastorales méditerranéennes) a de nombreuses opérations à son actif, notamment la réalisation d'expositions itinérantes, de films documentaires, d'émissions radiophoniques, de rencontres euroméditerranéennes, de séminaires et journées techniques, d'une malle pédagogique, de plusieurs ouvrages, de sentiers d'interprétation.

Maison du Berger

Les Borels, 05260 Champoléon – 04 92 49 61 85 – www.maisonduberger.fr

La Maison du Berger, service de la communauté de communes du Haut-Champsaur, est le centre d'interprétation et de recherche sur les cultures pastorales alpines, un lieu d'accueil et de médiation culturelle pour tous les publics et les professionnels de l'élevage. La Maison du Berger travaille en partenariat avec les associations de ber-

gers, des services pastoraux des régions Rhône-Alpes et Paca, des musées, des universités, etc. C'est aussi un lieu d'exposition, un service emploi, une radio en ligne, un service recherche et expertise, des animations pédagogiques, une bibliothèque pour les pros et les chercheurs, une boutique.

Syndicat des gardiens de troupeaux de l'Isère (SGT 38)

Michel Didier – 04 76 32 00 53

Pour défendre l'intérêt collectif de leur profession, des bergères et bergers de l'Isère ont créé le Syndicat des gardiens de troupeaux au printemps 2013. La volonté du syndicat est de travailler sur le statut du métier de berger, en prenant appui sur le droit du travail et en s'appliquant à le faire respecter.

Annexe 3 : Numéros d'appel d'urgence

Vous traversez un moment difficile ? Vous avez un problème ?

Vous chercher quelqu'un avec qui parler pour surmonter un moment difficile et trouver des solutions ?

Des contacts téléphoniques existent et sont là pour ceux qui en ont besoin. Vous pouvez en trouver une liste complète sur <https://destinationsante.com/vous-avez-un-probleme-trouvez-le-bon-numero.html>.

Voici les principaux :

SOS amitié : 04 42 38 20 20. 7 j/7, 24 h/24, www.sos-amitie.com

Suicide écoute : 01 45 39 40 00. 7 j/7, 24 h/24.

SOS dépression : 0892 70 12 38. 0,34 €/min, 7 j/7, 24 h/24.

Croix-Rouge écoute : 0800 858 858. Numéro Vert, gratuit depuis un poste fixe. Du lundi au vendredi, 10 h-22 h, samedi et dimanche, 12 h-18 h Service d'écoute et de soutien psychologique généraliste.

Solitude écoute : 0800 47 47 88. Numéro vert, gratuit depuis un poste fixe, 7 j/7, 15 h-18 h Service mis en place par les Petits frères des pauvres. Écoute des personnes isolées de plus de 50 ans.

La Porte ouverte : 01 48 74 69 11. Du lundi au jeudi, 13 h-18 h

Alcooliques anonymes : 01 43 25 75 00, 7 j/7, 9 h-21 h, ou 0820 32 68 83, Numéro indigo, 0,12 euro/mi-
nute, 7 j/7, 24 h/24.

Drogues info service : 0800 23 13 13. Numéro vert, gratuit depuis un poste fixe. Depuis un portable, faites-le : 01 70 23 13 13. 7 j/7, 8 h-2 h

Écoute alcool : 0811 91 30 30. Numéro azur, coût d'une communication locale depuis un poste fixe. 7 j/7, 14 h-2 h

Écoute cannabis : 0811 91 20 20. Numéro azur, coût d'une communication locale depuis un poste fixe. 7 j/7, 8 h-20 h

Tabac info service : 0825 309 310. Numéro indigo, 0,15 €/min. Du lundi au samedi, 8 h-22 h

En outre, l'association Aspir mettra en place en 2016 une cellule d'écoute et d'intervention formée de bénévoles connaissant bien le métier de berger (car ayant le plus souvent exercé) et les alpages. Les bénévoles de cette cellule, baptisée « Cléopâtre », interviendront gratuitement en répondant au téléphone ou en se déplaçant rapidement, à la rencontre des bergères et bergers qui le demanderont, sur l'alpage ou dans un autre lieu.

Les bénévoles de Cléopâtre seront joignables par téléphone tous les jours pendant la période d'estive (juin à octobre).

Annexe 4

Annuaire des formations

*Formation « Berger Vacher d'alpage » –
CFPPA de la Motte Servolex (73)/
La Côte St André (38)/Die (26)*

Six mois, d'août à février, 600 heures, sur trois sites, avec un stage de 5 semaines en alpage en début de cursus.

L'objectif de la formation est de fournir aux stagiaires les outils pour devenir les bergers de demain capables de conduire et gérer un troupeau ovin ou caprin en alpage. La formation s'articule autour de 3 domaines de compétences :

- contexte socio-économique de l'alpage et pluriactivité en montagne ;
- conduite du troupeau en alpage et soins aux animaux ;
- adaptation à la vie en estive et connaissance du milieu.

Renseignements

Françoise Couturier, responsable de la formation,
04 79 25 42 02 ou cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr

Formation au BPA « Berger transhumant » – École du Merle (13)

D'une durée d'un an, d'octobre à octobre. Formation de niveau V par unités capitalisables (UC) conventionnée par la région Paca. Sanctionnée par le brevet professionnel agricole, option Travaux des productions animales, spécialité Élevage des ruminants (BPA-TPA-ER).

Cette formation qualifiante et diplômante s'articule sur le cycle de production des ovins viande transhumants de la région Paca et de l'arc alpin. Elle est organisée sous forme de séquences de formation théorique et pratique, de chantiers écoles, de stages chez des éleveurs.

3 UC générales :

- communication dans la vie professionnelle et sociale ;
- environnement socioéconomique de l'entreprise ;
- mise en œuvre des pratiques professionnelles permettant le développement durable.

2 UC optionnelles :

- aspects théoriques et scientifiques relatifs au vivant et au comportement animal (zootechnie, agronomie, éthologie) ;
- aspects théoriques et scientifiques relatifs aux agroéquipements et installations des exploitations (bâtiments, machines agricoles).

3 UC spécialisées :

- assurer l'alimentation du troupeau et la gestion des surfaces fourragères ;
- assurer la reproduction et les soins au troupeau ;
- assurer l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations de l'exploitation.

2 UC régionales :

- utilisation des chiens de troupeau (conduite et protection) ;
- gestion des troupeaux en milieux pastoraux, de parcours, de montagne, sylvopastoraux.

Renseignements

Michelle Jallet, responsable de la formation, 04 90 17 01 55.
Centre de formation du Merle – Route d'Arles – 13310
Salon de Provence
www.supagro.fr/web/pages/?idl=19&page=233

Formation par alternance de « Berger Vacher transhumant » CFPPA des Hautes-Pyrénées (05)

Le projet professionnel du stagiaire est accompagné durant 2 ans. La première année s'effectue en tant que stagiaire de la formation professionnelle (financement du conseil départemental), puis la deuxième année sous contrat de travail en collaboration avec un groupement d'employeurs. Attention, la formation commence une année sur deux (2015, 2017, 2019...).

L'objectif est de former à la surveillance et à la conduite d'un troupeau en montagne, à l'adaptation de cette conduite aux particularités d'une estive et à construire un projet de vie pluriactif.

Selon les personnes et les estives, 3 spécificités pourront se dégager : gardiennage ovin, gardiennage bovin ou berger fromager. Les objectifs généraux visent à développer chez

le futur berger les capacités sensorielles, les sens de l'adaptation et des responsabilités, le sens de l'autonomie, le travail en sécurité et les qualités relationnelles.

Renseignements

Sandrine Verdier, responsable de la formation,
05 62 98 07 94 ou cfppa.lannemezan@educagri.fr
CFPPA des Hautes Pyrénées – 131 rue du Bidalet –
65300 Lannemezan
www.eplefpa65.educagri.fr

Formation « Pâtre de haute montagne » CFPPA Ariège-Comminges (09)

Formation de 8 mois, de mars à octobre. La spécialisation est un diplôme de niveau V reconnu par le ministère de l'Agriculture. Elle vise à concrétiser un projet professionnel basé sur la conduite, le soin et la surveillance de troupeaux transhumants en estive de montagne. En tout, 5 mois de stage sont prévus. La spécialisation est composée de 4 unités de formation abordant :

- la connaissance du milieu montagnard et l'adaptation à la vie en estive ;
- l'activité de gardiennage dans le contexte d'élevage transhumant pyrénéen ;
- les opérations de gardiennage en estive dans le respect des règles de sécurité ;
- les relations avec l'ensemble des usagers de l'estive et la construction d'un projet professionnel basé sur la pluriactivité.

Renseignements

CFPPA Ariège-Comminges, 05 61 67 04 60 ou cfppa-pamiers@educagri.fr

Route de Belpech – 09100 Pamiers

www.cfppaariegecomminges.fr

Formation au « Métier d'aide-berger »

GEIQ Pastoralisme et Appam 06, en

partenariat avec l'école du Merle (06 et 13)

Par l'embauche de 5 à 8 aides-bergers sur une durée de 1 an dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, le GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) et l'Appam 06 (Association pour la promotion du pastoralisme dans les Alpes-Maritimes) forment sur le tas aux métiers d'aide-berger et de berger de troupeaux de petits ruminants, principalement en zone de montagne.

Renseignements

Marie Diemert, 04 97 25 76 58 ou appam06@yahoo.fr

Appam MIN Fleurs 6 – Box 58 – 06296 Nice cedex 3

www.appam.net

Annexe 5

Le vocabulaire du berger

A

Aïd : fête religieuse musulmane. Beaucoup d'agneaux sont vendus à cette occasion.

Agneau : jeune ovin (moins de 6 mois), mâle ou femelle, destiné à la boucherie. C'est un bébé ou un petit en apprentissage qui n'a pas vraiment notion des dangers et qui aime jouer avec les copains de son âge.

Agnelle : jeune femelle (moins d'un an) destinée à la reproduction et au renouvellement du troupeau, n'ayant jamais mis bas et encore jamais fécondée. Souvent les agnelles ont du pep, de l'audace et du tempérament bien qu'elles soient en fait très trouillardes ; elles se promènent souvent entre copines.

Agnelée : nom d'une brebis ayant fait l'agneau récemment.

Amairer ou amèrer : replacer un agneau avec sa mère à la suite d'une séparation accidentelle et observer si la brebis l'accepte, le reconnaît.

Amoulonner ou emmoulonner : s'emploie au sujet d'un troupeau qui se regroupe sous l'effet de la chaleur, de la peur ou de l'action du berger.

Anatolie (berger d') : race de chien de protection originaire de Turquie. Son utilisation dans les Alpes est consécutive au retour des loups (au cours des années 2000).

Anouge ou antenaïse : jeune femelle (d'environ un an) gestante pour la 1^{re} fois.

Arrage (à l') : pratique de pâturage sans berger laissant le troupeau en « autogestion ». Se pratique encore dans quelques zones des Hautes-Alpes et de l'Isère sur des alpages indemnes de prédation et à la topographie propice.

Assalis : zone de pierres plates utilisées pour la distribution de sel.

B

Baïle ou bayle : maître berger, dans un mas provençal ou dans la Crau.

Banard : bélier pourvu de cornes.

Banes : cornes.

Banette : brebis pourvue de cornes.

Bédigue : brebis ayant agnelé au moins une fois.

Béziques : parfois utilisé par les bergers pour désigner les brebis.

Bélier : mâle reproducteur adulte.

Bessonière : brebis qui a fait deux agneaux lors de la même mise bas (bessons = jumeaux)

Biais : comportement du troupeau, ses tendances, ses déplacements durant les périodes de pâturage en fonction de la topographie, de la végétation, du temps, etc. Axe ou trajectoire de déplacement préférentiel du troupeau.

Biaou : désigne un creux où passe un cours d'eau.

Biasse : sac en toile muni d'une sangle que l'on porte sur une épaule ; par extension le sac du berger.

Bigayé : se dit d'un animal à la toison bigarrée.

Border ou Border collie : race de chien de conduite de troupeau originaire de Grande-Bretagne.

Bordille : se dit d'une brebis garce ou d'un mauvais chien, voire d'un collègue ou d'un patron indélicats ou scélérats.

Brebis : femelle ovine adulte (plus d'un an) ayant déjà mis bas au moins une fois. Comme elle a déjà vécu au moins

une fois le cycle de production, elle reconnaît les périodes de l'année, les lieux et les gens.

C

Calu : désigne un animal atteint de cœnurose, plus communément appelée tournis. Affection n'étant pas vraiment considérée comme une maladie bien que d'origine parasitaire, due à un ténia resté au stade larvaire, nommé *Cœnurus cerebralis* puisqu'il se loge dans le cerveau de la bête qui a alors tendance à tourner en rond. Par extension, s'emploie aussi pour désigner quelqu'un de déséquilibré, fou.

Cagaye : diarrhée

Cast, cas ou case : petit enclos à l'intérieur de la bergerie, aménagé à l'aide de claies et destiné à accueillir un petit lot d'animaux, voire un seul.

Chaumadou : emplacement où un troupeau a coutume de venir chaumer.

Chaume : emplacement et laps de temps où le troupeau chaume. Période de repos des animaux destinée au ruminement de l'herbe ingérée. Elle a lieu dans des endroits précis que le troupeau connaît, aux heures les plus chaudes de la journée. Selon la saison, le temps de la chaume est variable, voire inexistant. La déchaume est le moment où le troupeau se remet à pâturer, se déplacer.

Chaumer : action de... ne rien faire d'autre que ruminer et attendre que la chaleur baisse.

Clavelas : type de sonnaille.

Clavette : petite clé de buis servant à fermer les colliers provençaux en bois portant les sonnailles.

Clède : claie, tavelle, barrière de bois ou de métal destinée à contenir les animaux.

Couchade (ou couchée) : emplacement où va se coucher un troupeau en liberté. Généralement une butte ou une

crête d'où les bêtes voient arriver le danger et d'où elles peuvent prendre la fuite facilement.

Coussoul : pâturage sec de la plaine de la Crau.

D

Démontagner ou désamontagner : descente du troupeau de l'alpage à la fin de l'estive.

Draille (ou carraire) : chemin de transhumance destiné aux troupeaux. Se dit aussi pour un sentier tracé par les bêtes sur l'alpage.

Droguer : vermifuger.

E

Ecthyma : infection se présentant sous forme de petites pustules blanches sur les lèvres des agneaux et les mamelles des brebis. Peut gêner la brebis et l'amener à ne pas se laisser téter.

Empelisser : habiller un agneau vivant avec la peau d'un agneau venant de mourir en vue de faire adopter le premier par la mère du second.

Empoussée : se dit d'une brebis en fin de gestation, presque à son terme et ayant les premières montées de lait. Elle « met de la pousse » ou « de la tétine ». Sa mamelle est alors rose vif et ses trayons gonflés.

Encaster : Mettre dans un cast.

Endrailler (s') : se dit des brebis qui prennent une draille en se suivant à la queue leu leu.

Engrainer : engraisser avec du grain ou se dit d'un animal qui a mangé trop de grain et en est tombé malade.

Emmontagner : monter à l'alpage avec un troupeau. On dit aussi *amontagner*.

F

Faire : s'emploie pour désigner et qualifier la manière dont pâture un troupeau. Les brebis « font » (ou « font bien ») quand le troupeau pâture entièrement étalé (*espandi*), les animaux orientés tous dans le même sens et sans déplacement.
Fèdes : parfois utilisé par les bergers pour désigner les brebis.

Flocas, flocard ou floucas : mouton mâle adulte castré et apprivoisé répondant aux appels du berger. Sert à mener le troupeau. On l'appelle aussi *guide* ou *cadet*. Généralement on lui met une sonnaille (souvent de type redon, au son grave) et on lui laisse la queue longue et des pompons (flocs) de laine sur le dos car c'est une bête repère tant pour le berger que pour le troupeau. C'est souvent un animal qui a été élevé au biberon, ce qui l'a rendu docile. Il facilite la manipulation du troupeau : si le flocas vient, le troupeau suit.

G

Galère : râtelier double auquel les animaux ont accès des deux côtés. Se dit aussi d'une difficulté qu'on a du mal à dépasser : je suis en galère ou c'est une vraie galère.

Galetas : petit grenier au-dessus de la pièce d'habitation auquel on accède par l'extérieur et dans lequel on ne peut généralement pas se tenir debout.

Gavette : auge servant à la distribution d'aliment concentré ou de grain pour les agneaux.

Gouverner : soigner les bêtes.

Gros pied : abcès du pied.

H

Houlette : crochet du berger pour attraper les brebis par les pattes arrière. Appellation impropre, la houlette étant en réalité une petite cuillère de métal (terminant le bâton) permettant au berger de houler (jeter) de la terre et du cailloutis en direction des brebis pour les retourner (s'utilise encore parfois dans l'Est de la France).

L

Lutte : période de la reproduction.

Lot : groupe de brebis souvent regroupées de façon homogène : agnelles, béliers, empoussées...

M

Meneuse ou menon : brebis qui se tient à l'avant du troupeau et qui appelle ou incite les autres à la suivre. Une leader-sheep quoi ! Elle porte forcément une sonnaille. Menon ou *menoun* désigne aussi un bouc meneur.

Métisse ou Mérinos d'Arles : race de brebis très lainée. Le terme vient du métissage initial (début XIX^e siècle) entre la race de Crau et la race Mérinos importée d'Espagne à la fin du XVIII^e siècle.

Migue ou migon : fumier de mouton sans litière. Très bon engrais pour le jardin sous forme de poussière.

Mòti : bélier dépourvu de cornes. Homme stupide, homme têtu, enfant boudeur.

Mourerous : race de brebis ayant la tête et les pattes de couleur rousse.

Mouton : désigne la viande d'un animal adulte, voire d'un adulte mâle non castré. Forte en goût.

N

Nard : graminée (*Nardus strictus*). Herbe dure que les brebis n'aiment pas manger. Du coup elle a tendance à envahir le pâturage et fait parfois l'objet d'une MAE pour en limiter le développement.

Net : se dit d'un quartier ou d'un secteur où le troupeau n'a encore jamais pâturé de la saison. Les brebis adorent.

P

Parer : tailler les onglons.

Pastras : mot occitan qualifiant un berger brutal, grossier.

Pastre : mot occitan désignant le berger.

Patou : chien molossoïde d'origine pyrénéenne, qui sert à la protection des troupeaux contre les prédateurs. Son utilisation dans les Alpes est consécutive au retour des loups (au cours des années 1990).

Payses : désigne les brebis qui sont natives du pays et y vivent toute l'année. Les plus vieilles connaissent très bien leur montagne.

Pédiluve : équipement qui permet de faire prendre un bain de pieds aux brebis notamment pour prévenir ou traiter le piétin.

Péguer : coller, enduire de poix (anciennement). Marquer à la peinture les brebis avec la marque de l'éleveur propriétaire.

Piétin ou piagne : développement de champignons entre la corne et le cartilage du pied. Entraîne des boiteries gênantes en cas de parcours et se propage très rapidement.

Platelle : type de sonnaille.

Préalpes : race de brebis peu lainées commune dans les Alpes du Sud.

Q

Quartier : zone de pâturage disposant de tous les éléments nécessaires à la vie du troupeau pendant une période de la saison (aire de repos, eau, assalis, etc.). Le (fameux) quartier d'août se situe le plus en altitude.

Queyrel : graminée. Herbe dure (*Festuca paniculata*) que les brebis rechignent à manger, mais qu'elles ne dédaignent pas ép pointer. Comme le nard raide, elle fait l'objet de MAE.

R

Ramasse (faire de la) : descendre droit dans la pente en s'aidant d'un bâton positionné en amont et tenu à deux mains, l'une en haut et l'autre au milieu. Permet de se laisser glisser sans fatigue et en limitant les risques dans les pentes et les pierriers, voire sur les névés.

Redon : grosse sonnaille au son sombre portée par les bêtes meneuses du troupeau (floucas et gros boucs du Rove).

Rogne ou rougne : gale des moutons.

Rove : race caprine provençale au pelage fauve affublée de superbes cornes en forme de lyre. Des chèvres et boucs du Rove paradent souvent au milieu des troupeaux provençaux.

S

Secteur : au sein d'un quartier on distingue plusieurs secteurs en fonction de la végétation, l'orientation, l'ouverture, la visibilité, l'accessibilité, l'éloignement depuis le parc, etc. Au cours de la journée, le berger fait pâturer le troupeau de secteur en secteur.

Soigner : en bergerie, soigner signifie tant pratiquer des soins que nourrir les animaux.

Sonnaille : cloche que l'on accroche au cou de certaines brebis par un collier en bois. Chaque sonnaille a un son différent plus ou moins aigu. Les éleveurs les choisissent avec soin pour façonner la signature sonore de leur troupeau. Au moindre mouvement du troupeau elles carillonnent gaiement et aident le berger à le repérer dans le brouillard ou la forêt.

Sonnaillère : brebis à laquelle on a mis une sonnaille. Demandez aux éleveurs pourquoi elle, il y a souvent une raison intéressante à connaître, liée à son comportement, son caractère, une caractéristique physique, un attachement affectif.

Soupade : parcelle de net à laquelle on donne accès au troupeau en fin de journée avant de rentrer à la bergerie ou à la couchade.

T

Tardon : agneau tardif, né au printemps, généralement vendu à l'automne à la descente d'alpage.

Tardonnière : brebis mère du tardon.

Touriste : bipède, le plus souvent ignorant tout du pastoralisme, se promenant sur l'alpage. Peut parfois semer le désordre dans les troupeaux de quadrupèdes en raison de son comportement insensé, voire calu. On doit lui pardonner : pour lui un troupeau gardé par un berger est une carte postale voire un anachronisme. Est obsédé par le fait de faire une photo. Il sera difficile de lui faire comprendre que troupeau, chiens et berger forment un collectif de travail. C'est aussi un contribuable et parfois même un amateur de gigot qui mérite considération car il contribue par ses impôts et ses emplettes à assurer les fins de mois des éleveurs et des bergers. Contre toute attente, il est souvent curieux de la vie du troupeau et de son berger même s'il redoute de se faire dévorer par les patous. Il se dit même

que certains bergers « font les touristes » dans des pays exotiques une fois l'estive finie.

Turque ou turge : femelle stérile, brebis d'un âge avancé ne retenant plus le bélier.

V

Vacieu ou vaciou : dans un élevage, c'est le lot des brebis vides, sèches, pour le distinguer du troupeau des agnelées.

D'après

Pêtrequin Paul, *Petit Lexique du Pastoralisme en Provence*, Le Monde alpin et rhodanien, Grenoble, n° 1/1995.

Parc national des Écrins, *Alpages et Estives dans les parcs nationaux de montagne*, 2012.

Tüscher Bernadette, *Bergère, glossaire des mots familiers*, Édition les Autanes, 2013.

Avec le concours de Lucie Maréchal, Guillaume Lebaudy, Olivier Turquin, Simon Pires, Bruno Msika.

Annexe 6

Bibliographie

Pour aller plus loin, quelques références d'ouvrages qui vous permettront d'approfondir vos recherches. Pour aller encore plus loin, les centres de ressources de la Maison du Berger et (bientôt) de la Maison de la Transhumance vous accueilleront et guideront bien volontiers vos recherches.

Agreil Cyril, Greff Nicolas, 2008. *Des troupeaux et des hommes en espaces naturels, une approche dynamique de la gestion pastorale*. Guide technique Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels, 87 p.

Bachelart Dominique, 2002. *Berger transhumant en formation : pour une tradition d'avenir*. L'Harmattan, 273 p.

Blanc J., 2000. « Deux journées », *L'Alpe* n° 6, en ligne : www.lalpe.com/lalpe-06-tournant-de-millenaire-2/lalpe-06-deux-journees/

Boutonnet Alain et al., 2013. *Homéopathie à la ferme, des éleveurs racontent*. Éd. Repas, 240 p.

Brisebarre Anne-Marie, 2013. *Chemins de transhumances*. Delachaux et Niestlé, 240 p.

- Caraguel Bruno et al., 2010. *Un berger, des bergères... Nouveaux enjeux d'un métier en mutation*. Maison du Berger / Fédération des alpages de l'Isère / Cardère éditeur, 48 p.
- Cerpam, OIER-Suamme, Adem, DDT/M 04-05-06-38-73, Idele, 2012. *Protection des troupeaux contre la prédation*. Coédition Cardère éditeur – Cerpam, coll. Techniques Pastorales, 312 p.
- Cerpam, parc national des Écrins, 2006. *Diagnostic pastoral en alpages*, coédition Cerpam – PNE, coll. Techniques Pastorales, 126 p.
- Charbonnier Quentin, 2012. *1972, La loi pastorale française*. Cardère éditeur – Association française de pastoralisme, 141 p.
- Croisier Yannick, 2011. *La santé du troupeau en montagne*. Éditions Edifree, 154 p.
- Davoine Jean-Marie et al., 2014. *Domestiquer autrement, homme-animal en élevage extensif, une relation de confiance*. Cardère éditeur – Fédération des Alpages de l'Isère – Maison du Berger, 120 p.
- Despret V., Porcher J., 2007. *Être bête*. Actes Sud, 143 p.
- Fabre Patrick et Lebaudy Guillaume (dir.), 2010. *Le Mérinos d'Arles. Passion de bergers*. Maison de la transhumance – Images en manœuvres éditions, 496 p.
- Haushofer Marlen, 1985. *Le mur invisible* (roman), Actes Sud Babel (édition allemande 1968), 348 p.

- Lebaudy Guillaume, Msika Bruno, Caraguel Bruno (dir.), 2015. *L'alpage au pluriel*. Maison du Berger – Fédération des alpages de l'Isère – Cardère éditeur, 310 p.
- Lefebure Mathyas, 2006. *D'où viens-tu, berger ?* Léméac, 255 p.
- Meuret Michel (coord.), 2010. *Un savoir-faire de berger*. Éditions Quae, 333 p.
- Moneyron Anne, 2003. *Transhumance et éco-savoir*. L'Harmattan, 236 p.
- Mounet Coralie et Turquin Olivier (dir.), 2014. *Espaces et acteurs pastoraux : entre pastoralisme(s) et pastoralité(s)*. Revue de géographie alpine 102-2. En ligne : <http://rga.revues.org/2164>
- Pelestor-Ravel Berthe, 2015. *20 ans de cohabitation dévastatrice, la colère d'une bergère*. Éditions Paroles, 95 p.
- Porcher Jocelyne, 2011. *Vivre avec les animaux. Une utopie pour le XX^e siècle*. Éditions la découverte, 160 p.
- Porcher Jocelyne, Lécivain Élisabeth, 2012. *Bergers, chiens, brebis : un collectif de travail naturel ? Études rurales* 189 :121-137. En ligne : http://www.cbei.fr/IMG/pdf/Porcher_Lecivain.pdf
- Tüscher Bernadette, 2013. *Bergère*. Éditions Les Autanes (Écritures de femmes), 185 p.
- Vallaëys Anne, 2013. *Le loup est revenu*. Fayard, 348 p.

Vincent M., 2011. *Les alpages à l'épreuve des loups*. Paris, Versailles, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, éd. Quae.

Annexe 7

Remarques et propositions pour améliorer le manuel : à vous de jouer !

Le manuel que vous tenez dans vos mains est une version de travail destinée à être revue d'ici l'année prochaine pour une édition définitive au printemps 2016. Il est le fruit d'un premier travail de bergères et de bergers, de professionnels et de sympathisants du pastoralisme. Vous l'avez apprécié ? Dites-le nous, ça nous encouragera. Vous n'avez pas apprécié ? Dites-le aussi. Mais, autant que possible faites-nous part de propositions pour corriger les erreurs, combler les lacunes et améliorer ce qui peut l'être.

Le Manuel

Le Manuel vous semble-t-il répondre aux besoins des bergers ?

Oui non partiellement

(rayer les mentions inutiles)

Commentaires et propositions :

La manière et le ton du manuel vous semblent-ils pertinents ?

Oui **non** **partiellement**
(rayer les mentions inutiles)

Commentaires et propositions :

Y avez-vous trouvé des réponses aux questions que vous vous posiez ?

Oui **non** **partiellement**
(rayer les mentions inutiles)

Commentaires et propositions :

Sur quels thèmes y a-t-il des lacunes selon vous ?

Quels sont les thèmes oubliés qu'il faudrait ajouter ?

Le contenant

Le format d'édition vous semble-t-il adapté à l'utilisation que vous avez fait de ce manuel ?

La qualité du papier vous semble-t-elle adaptée à l'utilisation que vous avez faite de ce manuel ?

La mise en page vous semble-t-elle adaptée au message porté par le manuel ?

Erreurs, imprécisions...

Merci de nous signaler les erreurs et les imprécisions que vous avez remarquées en précisant le numéro de page. Si possible, merci de proposer une correction :

Propositions d'amélioration :

Si vous avez d'autres idées à nous soumettre, n'hésitez pas à les noter ou à nous les faire parvenir sous toute forme qui vous conviendra : dessin, schéma, photos, textes...

L'édition définitive du *Petit manuel du berger d'alpage* est prévue pour le printemps 2016. Elle sera disponible gratuitement pour les bergers des Hautes-Alpes grâce au concours financier de la Fondation de France et au travail bénévoles des rédacteurs.

Merci de nous faire part de vos remarques et propositions avant la fin de l'année 2015 pour nous permettre de les prendre en compte.

Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer gratuitement la version finale du manuel.

Nom :Prénom :

Adresse postale :

.....

.....

Code postal :Commune :

Adresse mail :

Renvoyez cette fiche par la poste à l'adresse :

Association Aspir, chez Olivier Turquin

Le Village – Vilhosc – 04200 Entrepierres

Vous pouvez aussi prendre la fiche en photo ou la scanner et l'envoyer à l'adresse : aspirassociation@gmail.com

Un grand merci d'avoir pris le temps de contribuer à ce manuel.

*« Tant qu'il y aura des bergers,
le monde n'aura pas tout à fait basculé
et il y aura encore de l'espoir »*

Pierre Mélet (berger, assistant berger,
fondateur de la Frèrie des bergers alpins
et initiateur de la Maison du Berger).



ASPIR – Association de soutien aux projets d'interprétation et de recherches sur les activités pastorales

Regroupant des berger-e-s, étudiant-e-s, chercheur-e-s, technicien-e-s, retraité-e-s, etc., ce collectif de citoyens promeut, soutient, génère et réalise des actions d'étude, d'interprétation et de valorisation des cultures et des activités pastorales.

Aspir a coordonné le « petit manuel du berger d'alpage » que vous tenez entre vos mains, et expérimentera en 2016 un collectif de soutien aux bergers d'alpage en difficulté, *Cléopâtre*, joignable par téléphone tous les jours de début juillet à fin octobre. Aspir organise les 5 et 6 novembre 2015, le 1^{er} atelier des alpages dont l'objectif sera d'améliorer cette première édition du Manuel.

La Maison du Berger, centre d'interprétation des cultures pastorales alpines

Depuis 2007, ce service de la communauté de communes du Haut-Champsaur œuvre pour la reconnaissance et la valorisation des cultures pastorales alpines. Ses actions autour de l'emploi et des métiers pastoraux s'inscrivent dans une logique de conservation responsable du patrimoine pastoral. Le métier de berger est précaire par essence. Le tissu socio-professionnel du pastoralisme est fragile. Pour la Maison du Berger, prendre soin d'un patrimoine, c'est d'abord contribuer à sa durabilité et favoriser les conditions de sa transmission.

www.maisonduberger.fr

Association des bergères et bergers de Provence et des Alpes du Sud

Cette association organise des formations et des journées d'échanges, transmet des informations relatives au droit du travail et à l'emploi, entretient les relations avec les services pastoraux et les institutions. Elle mène également des actions de défense professionnelle.

La collection HORS LES DRAILLES

Pour renouveler le regard que notre société porte sur l'élevage (ovin, caprin et bovin), la collection **HORS LES DRAILLES** répond au besoin de rendre publiques des idées, pensées, débats, tant du point de vue de l'analyse et des questionnements que de celui des savoir-faire. Elle présente des ouvrages « dissonants » et entend offrir une voix originale au monde du pastoralisme, en faisant connaître ses évolutions notables.

La collection est dirigée par **Guillaume Lebaudy**, anthropologue.

Ce petit manuel est destiné à faciliter la préparation et le bon déroulement de l'estive. Conçu et rédigé avec l'aide de plusieurs berger-e-s, il s'adresse en premier lieu aux berger-e-s, mais également aux visiteurs de l'alpage, curieux d'en savoir davantage...

Objectif : préserver et conforter le plaisir, voire la passion, qu'on éprouve à garder un troupeau en estive. Car le plaisir de passer une saison près des cimes auprès des brebis est une des principales motivations des berger-e-s d'alpage.

Plaisir, passion, certes, mais sans perdre de vue que « faire le berger » implique un mélange de prudence, d'humilité, de respect de soi et des autres, d'amour, de soins et de respect des animaux que l'on vous confie, de savoirs et de savoir-faire divers, de techniques et de valeurs, révélés au fil des pages... et des jours. Car il est vrai qu'à tout âge le berger a toujours à apprendre de la montagne, du troupeau et de son métier.

Projet
soutenu par

Fondation
de
France

12 €



9 782914 053877 >